5 F

vers le pouvoir régional ?

armor magazine

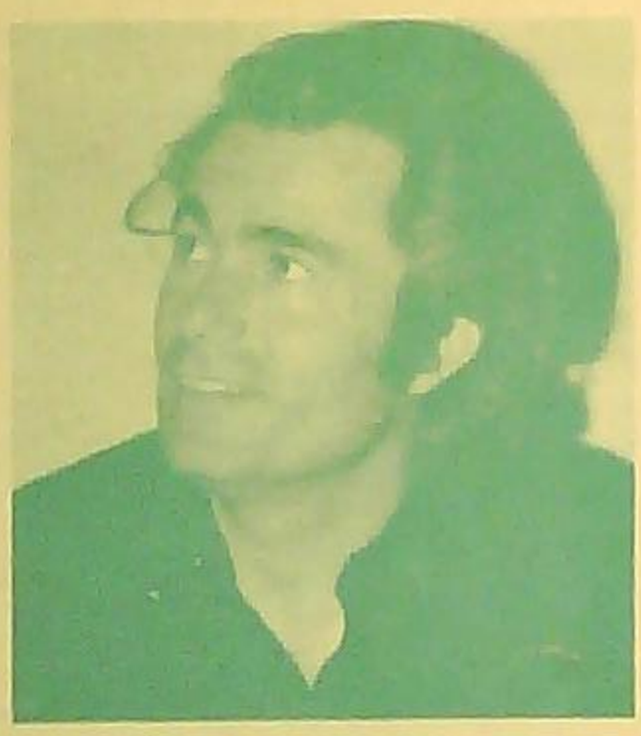
spécial cornouaille

69

l'univers de youenn gwernig

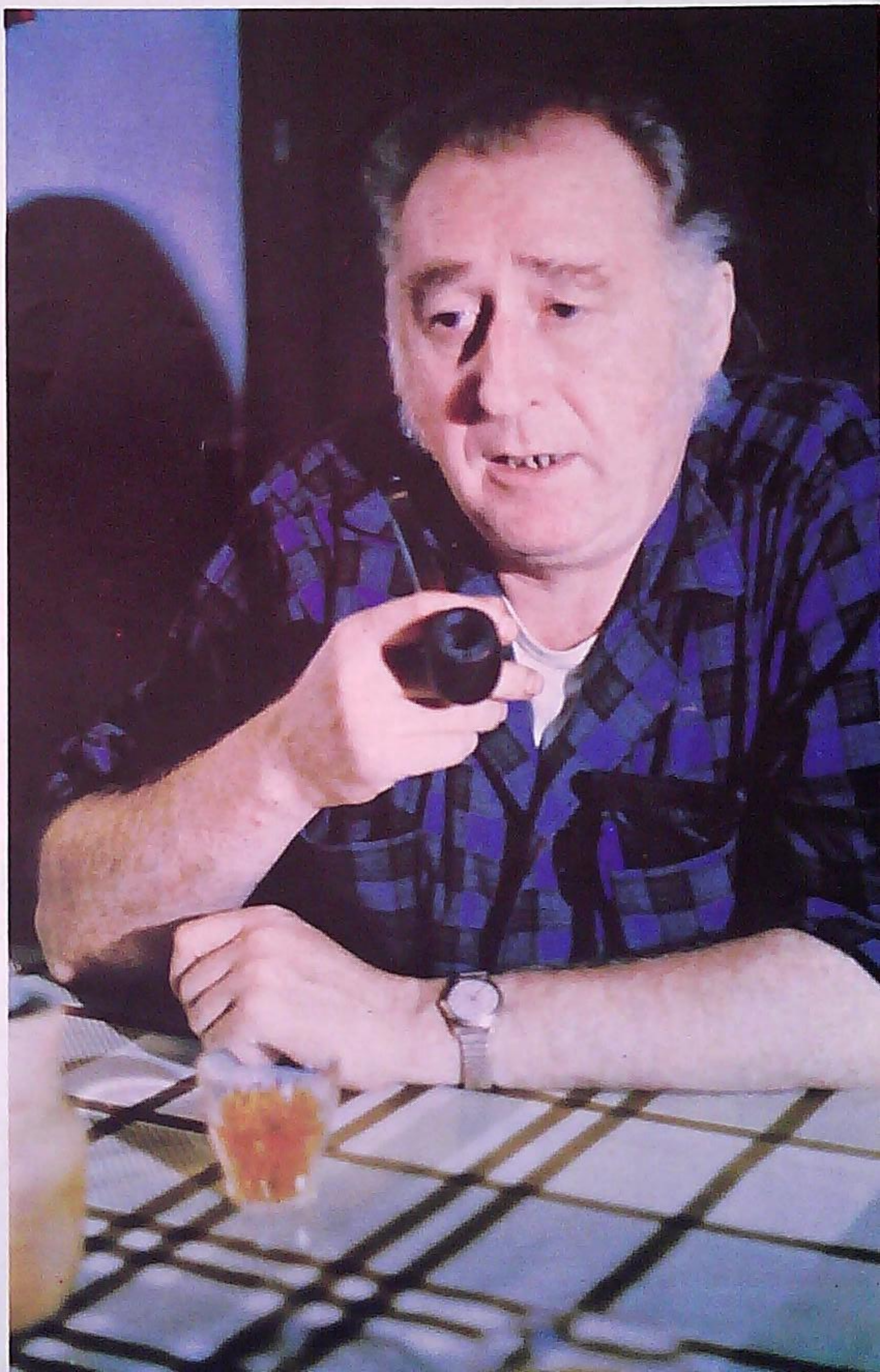
des milliards déviés des ports bretons

alain barrière



et l'aventure du stirwen

les concours de sonneurs condamnés ?



octobre 1975

Agriculteurs

pour vos élevages, Porcs - Bovins

pour l'approvisionnement de vos exploitations :

* * *Amendements*
* * *Aliment du bétail*
* * *Matériaux*
* * *Matériel et équipements divers*

BREIZVO

150 200



ALIMENT COMPOSÉ COMPLET

2 Formules de qualité à des prix très compétitifs.

Renseignez-vous à la Coopérative

LA COOPERATIVE AGRICOLE DU SUD - FINISTERE

EST A VOTRE SERVICE

« COOPASUD »

11, rue Auguste Dupouy - B.P. 420
29106 QUIMPER - Tél. 95.57.80

adressez-vous à :

« COOPASUD »

Gare de Pont l'Abbé
29120 PONT L'ABBÉ - Tél. 87.06.66.

UN REVENU POUR VOTRE ARGENT

DES SOLUTIONS POUR VOS PROJETS

CRÉDIT LYONNAIS

Dans ses 3 guichets de QUIMPER :

— 22 place Saint Corentin
— 33 ter, avenue de la gare
— avenue de l'Amiral Ronarc'h

— CONCARNEAU
— PONT-AVEN
— ROSPORDEN
— DOUARNENEZ
— AUDIERNE
— PONT L'ABBÉ
— CHATEAUNEUF—DU-FAOU
— CARHAIX

Agriculteurs

pour vos élevages, Porcs - Bovins

pour l'approvisionnement de vos exploitations :

* * *Amendements*
* * *Aliment du bétail*
* * *Matériaux*
* * *Matériel et équipements divers*

BREIZVO

150 200



ALIMENT COMPOSÉ COMPLET

2 Formules de qualité à des prix très compétitifs.

Renseignez-vous à la Coopérative

LA COOPERATIVE AGRICOLE DU SUD - FINISTERE

EST A VOTRE SERVICE

« COOPASUD »

11, rue Auguste Dupouy - B.P. 420
29106 QUIMPER - Tél. 95.57.80

adressez-vous à :

« COOPASUD »

Gare de Pont l'Abbé
29120 PONT L'ABBÉ - Tél. 87.06.66.

UN REVENU POUR VOTRE ARGENT

DES SOLUTIONS POUR VOS PROJETS

CRÉDIT LYONNAIS

Dans ses 3 guichets de QUIMPER :

— 22 place Saint Corentin
— 33 ter, avenue de la gare
— avenue de l'Amiral Ronarc'h

— CONCARNEAU
— PONT-AVEN
— ROSPORDEN
— DOUARNENEZ
— AUDIERNE
— PONT L'ABBÉ
— CHATEAUNEUF—DU-FAOU
— CARHAIX

seul un peuple
qui sait rester fidèle
à lui-même
peut survivre
seul un peuple
qui a foi en lui-même
peut progresser

Youenn GWERNIG

armor magazine

n° 69 / octobre 1975 / 7è. année / le n° 5 f.



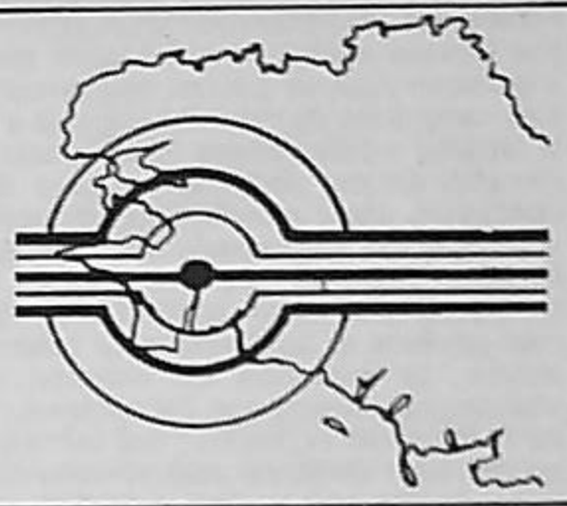
youenn gwernig (photo *yannick guyader*) 4
courrier (qui continue en page 57) une lettre de *pierre loquet* 5
yann poilvet : vers le pouvoir régional ? 6
michel françois : wanded ! du gibier pour la cour de sûreté de l'état 7
morvan duhamel : de l'insurrection corse à la vraie régionalisation 8
points de repère 9
marcel bibault : guerre économique et paix sociale / l'exploitation des océans et l'économie de la bretagne / yves rocher, un exemple à suivre 10
camon de valera - l'équipement à la foire de saint-brieuc 11
nouvelles de l'emsav / les clubs nominoë 12
échorama 13
raymond letertre : le « pays » n'était pas « utopie » / voici la grande mer aux vastes bras 17
yves lainé : des milliards sont déviés des ports bretons 18
max querrien : de l'urbanisme ? d'accord, mais comment ? / le programme médico-hospitalier dans le VIIè. plan 19
alphonse boulbain à *éliane deshayes* : repos, détente, decouverte et... amour, mots-clés pour développer le tourisme 20
édith perennou : la maison du sénéchal 21
jean-roger morel et *yannick guyader* : les aventures de l'inspecteur le poulen 39
jos philippe : l'évolution des communes du canton de quimper marquée par de profondes mutations 41
andré-georges hamon : il y a peu les bretons émettaient des billets : les « monnaies de nécessité » 42
l'église celtique demande une chapelle 43
à un ... alsacien la première galettoire d'or / *geo penvern* : les surprises des concours de beauté 44
anne-édith poilvet : l'été 1975, un bon cru 46
serge kerval ou le folksong dans la peau 47
youenn gwernig : tout reste encore à être dit 48
hédé, ou l'art debout 49
yannick pelletier : pour alain barrière, le stirwen est un monument à la gloire de la bretagne 51
disques : rosalie dubois chante eugène guillevic / kadig ha kymri 52
r. peniarth : mouchiew ën nos / ar skol dre lizer a trente ans 53
yann brekilien : il faut sauver les concours de sonneurs / *maurice meslier* : l'avenir de la musique celte est européen 54
la fée garlonn et son compère bernard potel / *gilles verrier* : dominique abraham, peintre en gwenn ha du 55
ronan Caerleon : point d'orgue sur la semaine tanguy malmanche 56
les livres 57
chroniques 58
gastronomie / les petites annonces 58

cahier spécial

de la page 22 à la page 40

la cornouaille

enquête réalisée en collaboration avec le comité d'expansion économique de cornouaille.



* aujourd'hui, en cornouaille : vivre ? par *louis le pensec* et *joseph youinou*

* la crise de 1974-1975, révélateur de problèmes fondamentaux : ne pas confondre conjoncture et structure

* évolution démographique de la cornouaille depuis 1946

* la pêche dans le finistère

* l'agriculture en cornouaille

* l'industrie du froid : le point de vue du cecor

* il fait bon vivre en cornouaille

* ... encore faut-il pouvoir y vivre

La bretagne « pue »

Armor magazine n'est pas une revue conçue pour les touristes : c'est la revue du peuple breton. Voilà pourquoi elle aborde franchement, sans faux-fuyant, les problèmes, même désagréables, qui se posent à notre pays. Il en est un qu'on ne peut esquiver plus longtemps : celui des élevages industriels qui prolifèrent sans règles bien précises, plus ou moins tolérés selon les « relations » qu'entretiennent leur promoteurs dans les admistrations concernés. Nous le disons parce qu'il fallait bien engager une campagne devenue nécessaire : la Bretagne pue. Demain, elle puera plus encore si l'on laisse faire. Nous ouvrirons le dossier le mois prochain. Mais, déjà, si vous connaissez, avec précision et preuves, des cas de lisiers insupportables, d'étables illégales, de poulaillers abusifs, signalez-le nous, documents et photos à l'appui.

HERE

1	M	s. Gwec'hen	15	M	s. Tangi
2	Y	s. Meler	16	Y	s. Gwenegan
3	G	s. Gwinien	17	G	s. Vio
4	S	s. Frañsez	18	S	s. Lukaz
5	S	s. Moris	19	S	s. Ezvin
6	S	s. Melin	20	L	s. Brivael
7	M	l. V. ar Rozera	21	M	s. Konogan
8	M	s. Mordiern	22	M	s. Nouga
9	Y	s. Denez	23	Y	s. Moran
10	G	s. Kler	24	G	s. Gwezenneg
11	S	s. Melar	25	S	s. Gwenou
12	S	s. Ernog	26	S	s. Alor
13	L	s. Eflamm	27	L	s. Malor
14	M	s. Areled	28	M	s. Yud
			29	M	s. Elfed
			30	Y	s. Hernin
			31	G	s. Bieuzi

courrier

Une lettre de Pierre Loquet

« Quelle joie samedi à 18h 30 quand le gardien vint m'apporter *Armor-magazine* ; ce soir-là, je commençais à avoir un peu le cafard, n'ayant pas reçu de courrier, et ce bourdon m'a quitté immédiatement : des nouvelles, beaucoup de nouvelles de Bretagne. Merci *Armor* !. Le courrier, ou le journal Breton, pour un détenu est d'un réconfort inouï, je pense que nos compatriotes qui sont à la Santé et tous ceux qui sont passés avant nous pensent la même chose. Je suis donc à l'hôpital pour raisons de santé, le juge d'instruction, malgré le rapport d'un cardiologue parisien, a refusé la liberté provisoire demandée par l'avocat Yann Choucq. Je suis mieux, c'est certain, qu'à la Santé, mais il a fallu attendre 24 jours pour qu'enfin l'on commence à examiner mon « cas » ; il est vrai qu'au mois d'août, la France est en vacances. Mon regret est que lorsque nous aurons le régime spécial « politique », je ne pourrai pas rencontrer mes camarades de captivité. Je suis « isolé Spécial » (promenade isolée), ceci est placardé sur ma porte. Ils ont peur de la contagion, étant atteint d'une Bretonnité chronique qui s'est avérée contagieuse en certains lieux... Je sors donc seul de 1h à 1h 1/2 ; je n'ai aucun contact sinon avec mes gardiens et auxiliaires pour raison de service. La nourriture est correcte, plus chaude maintenant que j'ai réclamé. J'ai de nombreuses nouvelles ; des comités de soutien sont en place, comme vous devez le savoir. Je n'ai le droit qu'à 1/2 heure de visite trois fois par semaine mais pour l'instant, c'est réservé à ma famille directe. J'espère obtenir une prolongation, ma femme venant de Bretagne et ma fille de Hollande le même jour, profitant de cette « occasion » pour se rencontrer. Un colis de livres bretons envoyés par Robert Le Grand, de la Coop Breiz, a été refoulé. Pourquoi ? je vais écrire pour le savoir. » **Pierre Loquet.**

Ecrivez aux détenus

Comme le souligne Pierre Loquet, le courrier est un moment important pour la vie des détenus, il est essentiel pour leur moral. Ecrivez aux militants bretons emprisonnés :

— Pierre Loquet - prévenu CSE - HC 205 - N° E 648 982 - 1ère Division Leclerc - Hôpital de Fresnes - 94261.

— Dominique Crochard - prévenu CSE - N° 180 673 - C/219 - 42 rue de la Santé - 75674 Paris-cedex.

— Gérard Coriton - prévenu CSE - N° 180 672 - 2/ 109 - 42 rue de la Santé - 75674 Paris-cedex.

Les dons

destinés à participer aux frais de justice et à aider les familles sont reçus par Skoazell Vreizh (Secours breton), 70 quai de l'Odet, Quimper. Mentionner : « pour les détenus du Pays guérandais ». Trugarez !

LA BRETAGNE DE TOUS LES JOURS

« Bravo pour votre revue. Lorsqu'on fouille un tant soit peu un kiosque à journaux, on se rend compte que c'est la seule qui nous parle de la Bretagne, la vraie, celle dans laquelle nous vivons tous les jours, nous, les Bretons. Merci de ne pas tomber dans le folklore. Ce serait sûrement plus facile pour vous (quelques coiffes de plus, quelques critiques ou revendications de moins). Continuez comme vous avez commencé ; vous avez les Bretons avec vous. *Annick Scoarnec,* Guilligomarc'h.

YVES LE NICOLAZIC ET JEAN LE GOUVELLO DE KERIOLET

« Nous sommes tous peinés de l'article, signé Roger Le Coz et paru dans Armor magazine n° 66-67, qui, je ne crains pas de le dire, est tendancieux et dénote chez son signataire une grande méconnaissance non seulement du processus de canonisation et de béatification mais aussi des événements qui se sont passés à Sainte Anne d'Auray et des personnages qui les vécurent. Yves Nicolazic mena une vie exemplaire jusqu'à sa mort. Dans le vie de mon Gran-oncle, Pierre Le Gouvello de Keriolet, il y a deux partie diamétralement opposées, la première est de débauches inconsidérées ; la seconde, à partir de janvier 1636 jusqu'à sa mort le 8 Octobre 1660, donne l'exemple du repentir, du renoncement, de la pureté des mœurs et de l'humilité, s'employant au service des pauvres, leur distribuant sa fortune y compris le produit de la vente de son Office de Conseiller et Commissaire au Parlement de Bretagne (contrat du 21.XII. 1636 au prix de 58.000 Livres) : Monseigneur l'Evêque de Vannes n'a pas hésité à lui conférer les Ordres Sacrés jusqu'à la Prêtrise inclusivement. (28.III.1637). Roger le Coz s'est contenté de ne lire que le début de la biographie écrite par le cousin germain de mon Père, la Vicomte Hippolyte le Gouvello de la Porte (et non de Keriolet qui était de Kersivien, branche éteinte à la génération de mon Grand-Père), il ne connait donc que la première partie de la vie de mon Grand-Oncle, c'est bien regrettable. Il est indispensable que Roger le Coz se mette dès que possible en relation avec la Direction des Pélerinages de Sainte Anne d'Auray afin de consulter sur place et de se faire expliquer les documents d'archives qui s'y trouvent. En regardant la façade de la Basilique, il sera surpris de voir au-dessus de la porte de droite la statue d'Yves Nicolazic et en même place à gauche, celle de mon grand-Oncle ; c'est parait-il un fait rare de voir des statues de personnes non encore canonisées. La cause de l'un et l'autre aurait été introduite à Rome il y a quelques années. » *Vicomte Jean de Gouvello,* résidence Lt-Fromentin Vannes.

LE FLAMBEAU DE L'EMSAV

Pour peu que l'on soit ou que l'on veuille être informé des faits et des actes, trop vite oubliés, dont procède, en notre temps, le réveil d'un « Nationalisme » plus que millénaire, il faut bien admettre (ainsi d'ailleurs que Fanch lui-même et Olier Mordrel me l'ont écrit autrefois, en des lettres que je pense retrouver dans mes archives et publier un jour), il faut bien, de bonne foi, admettre et reconnaitre que ce flambeau du « nationalisme breton », c'est moi, qui, après les Villemarque, les Luzel et les Keratry, au siècle dernier, ai pu, de nos jours et dès 1910, le reprendre et le ranimer, pour le transmettre, après la tourmente, aux mains d'un jeune disciple enthousiaste, décidé à le porter plus haut et plus loin (Fanch Debauvais). Cela, qui n'est pas contestable ni contesté que je sache, vous l'avez, pourtant, comme Ol. Mordrel, et sans doute par inadvertance, passé sous silence, pour attribuer à celui que vous appelez « le Chef breton » tout le mérite d'une « découverte » assez comparable à celle d'un Christofore Colombo « découvrant » une Amérique que les Bretons et les Vikings connaissaient depuis mille ans. » *Cam. Le Mercier d'Erm,* Ker Alarc'h, 8, rue du Casino, Dinard (extraits d'une lettre à Anna Debauvais-Youenou sur son livre *Fransez Debauvais et les siens*)

armor magazine

Directeur
YANN POILVET

Direction, rédaction, administration, publicité : 10 rue Vicairie - B.P. 540 - 22010 Saint-Brieuc. Téléphone 33.62.24.

- **Editeur** : SOPEL (Société de presse, de publicité et d'édition de Landehen).
- N° ISSN (International standart serial number) : Fr 0044-8966/944/107735-X.
- N° CPPAP : 47.307.
- N° SIR : 301769824 00014

Secrétariat : Jacqueline Bellec.

- **Rédaction** : Anne-Edith Poilvet et Morvan Duhamel, Michel François, Yannick Guyader, A. G. Hamon, Jos Philippe, Henri le Moal, Yannick Pelletier.
- **Service de publicité** : Eliane Deshayes, Christian Dubois, Yvon Eléouët, Joël Guillochon, Gilles Maurice.
- **Délégués** :

Presqu'île GUERANDAISE : René Huchet, 44, rue de Ker-Houx, Le Croisic. — NANTES : Brigitte et Jean-Pierre Fourgoux, 13, rue du roi Albert. — PORHOET : René Ulliac, cité du Porhoët, Josselin, tél. 22.23.74. — RENNES : André-Georges Hamon, 23, rue du Nivernais, tél. 59.50.57.
LAMBALLE : Penthièvre arts et culture, 24,rue du Val, tél. 31.08.85.
BAVIERE : Marc le Layec, D 8702, Gerbrunn, bei Würzburg, Otto Hahn strass, 112 - Tél. (19.49.931.). 70.78.66.

- **Abonnement d'un an** : 50 francs.
- **Abonnement de soutien** : 150 francs.
- **Abonnement pour l'étranger** : 80 francs.
- **Abonnement par avion** : Ajouter le tarif postal en vigueur.
- **Changement d'adresse** : 5 francs.
- **C.C.P.** ARMOR-magazine : Rennes 2891-70.
- **Domiciliation bancaire** : Banque de Bretagne, Saint-Brieuc.
- **Armor** ne publie pas de communiqués.
- **Une enveloppe timbrée** doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.
- **Les textes signés** n'engagent que leurs auteurs.
- La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des **lettres** qu'elle reçoit, **sauf** indication expressément formulée dans les dites lettres.
- La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine.
- Les **manuscrits** et les **photographies** non utilisés ne sont pas rendus.
- Seules les personnes titulaires de la *carte millésimée* 1975 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor-magazine.
- **Tout document, commande** ou **engagement** non validé par la signature du **directeur d'Armor-magazine,** gérant de la SOPEL, **est réputé nul et non avenu.**
- Le **bulletin d'abonnement** se trouve en page 15.

- *Diffusion* : Messageries Hachette.
- Imprimerie spéciale d'Armor-magazine.
- **Roner ar gelaouen** (le directeur de la publication) : Yann Poilvet.

Vers le pouvoir régional ?

Des femmes et des hommes jetés vers la mort par la sénile férocité de Franco. Une guerre de religion au Liban. Les attentats contre Gerald Ford. L'émouvante et tragique aventure de Françoise Claustre, enjeu de tractations sordides entre des toubous maoïstes et un gouvernement enfin réveillé, pauvre enjeu pitoyable dans sa bragilité, dans sa détresse. Cette odieuse épidémie de prises d'otages qui engage la vie d'innocents étrangers aux « causes » défendues, qu'il s'agisse de garnir les coffres de bandits bien organisés, d'exprimer un désaccord sur un traité ou de monnayer la libération de révolutionnaires professionnels... L'actualité est cruelle en l'automne naissant.

Cruelle aussi pour nos amis corses, qui ont connu une violence, qui ont vécu une véritable révolte dont on ne sait encore au juste sur quoi elle débouchera, dont on ne sait pas non plus si elle finit ou si elle commence.

La Bretagne n'échappe pas, bien sûr, au mouvement des passions. Les attentats n'y étonnent plus, mais certains ont pris une forme nouvelle qui choque plus que celle des autres : les explosions qui ont ravagé le domicile de François le Douarec, d'Yves Estève et de Henri Fréville sont contraires à l'esprit celtique qui répugne aux agressions physiques. Elles sont aussi condamnables que les exécutions et les voies de fait commis à la libération. Aussi condamnables que l'incarcération arbitraire du militant breton Henri Bréjeon surpris à peindre, ô crime ! une inscription séditieuse sur les murs d'une gendarmerie brestoise.

Mais, quoi que l'on pense des événements, de leur style, il faut admettre qu'ils auront eu le mérite de souligner la nécessité d'en finir avec l'hypocrisie et d'aller vers un pouvoir régional réel !

Au plan politique, à part une minorité qui rassemble les fanatiques du jacobinisme avoué ou sous-jacent, de l'extrême droite royaliste ou nationaliste au journal « l'Aurore », en passant par l'inusable Sanguinetti, les responsables de l'opposition et de la majorité se retrouvent pour affirmer qu'il est temps de sortir de la fiction.

A Saint-Brieuc, François Mitterrandaffirme : « Si l'on nous avait davantage écouté, plutôt que de faire cette vilaine petite loi ratée qui ne répond à aucune des questions posées, vous sauriez aujourd'hui que, s'il s'agit d'exprimer votre pensée de Breton, votre volonté politique, vos desseins économiques, votre conception sociale, votre devenir culturel, vous vous adresseriez à une assemblée élue au suffrage universel ; cette assemblée aurait à sa tête un exécutif, c'est-à-dire un Président et un bureau représentatif et c'est là que se feraient ou se dessineraient les principaux éléments de la construction bretonne ; là et non point dans les cabinets des super-préfets... ;



Georges Marchais et le PCF prônent également l'élection des conseils régionaux au suffrage universel et des pouvoir réels. De même que Jacques Chaban-Delmas : « les habitants d'une région n'auront pas le sentiment que leurs affaires sont réellement traitées par leurs représentants tant qu'ils ne les auront pas élus au suffrage direct ». Le dirigeant gaulliste va plus loin en admettant implicitement que la République est composée de peuples différents : « je comprends que le peuple basque, par exemple, veuille garder son identité ».

Précisément, sur ce thème et sous un titre qui le traduit, dans une excellent forme condensée : « les peuples de France », l'académicien Pierre Emmanuel publie un intéressant article dans « le Nouvel Observateur » : « Nous n'acceptons pas de renier nos plus intimes origines, le cœur de notre cœur ; et même, justement aujourd'hui que l'uniformisation menace d'effriter le peu qui reste de nos terroirs naturels, nous voulons retrouver nos racines, recréer la diversité française dans l'unité des peuples de France, avec l'espoir d'éviter encore, s'il n'est trop tard, de n'être bientôt qu'un ramassis transhumant de populations ».

C'est un peu ce qu'écrit aussi, à sa manière si personnelle, Michel Jobert dans « le petit livre bleu » du Mouvement des Démocrates : « Toute l'évolution des trente dernières années a été, par l'uniformité qu'elle nous impose, à l'encontre de ce que nous sommes «.

Il faut donc bousculer l'ordre qui s'est, contre nous, établi ; il faut, pour reprendre une expression

de Michel Jobert s'engager dans « la révolution permanente, fille de l'action ».

Si, de tous les horizons viennent donc des appels en faveur d'une redistribution des pouvoirs, demeurent une interrogation et une inquiétude. L'intérrogation : Jacques Chirac semble réticent alors que Valéry Giscard d'Estaing serait acquis à l'idée d'aller plus loin dans le pouvoir régional. Mais plus loin, c'est où ? L'inquiétude : le risque de torpillage de toute réforme profonde par le véritable pouvoir jacobin, celui des administrations centrales et de leurs représentants dans les régions, ceux que Jean-Jacques Servan-Schreiber appelle dans l'Express les « 500 décideurs ou semi-décideurs », technocrates, fonctionnaires des préfectures régionales.... Il faudra beaucoup de volonté aux politiques pour ramener ces gens-là à plus de modestie, et ce sera d'autant plus difficile qu'ils trouvent des appuis dans les divers partis.

L'évidence, en tout cas, est là : il faut changer le système régional. Les avertissements bruyants qui ont été donnés ces derniers temps en Bretagne et en Corse se renouvelleront, s'accentueront si rien n'est fait ou si l'on s'en tient à des broutilles. Il ne s'agit pas, répétons-le, de mettre en cause l'unité de la République : il s'agit, pour chacun des peuples qui la composent, d'y être à l'aise en restant lui-même.

Il faut que le Président de cette République réponde rapidement aux questions que pose la majorité des Français à cet égard, les sondages le soulignent.

Sinon...

Sinon, répond J.J.S.S., « Ces questions risqueraient, plus tard, d'être recouvertes par le vacarme de la colère ou le fracas des affrontements ».

Yann Poilvet

DU GIBIER POUR LA COUR DE SÛRETÉ DE L'ETAT

Wanted ! Wanted ! Wanted !

La notion de région, qui devrait sans doute être « une et indivisible » comme la République, est battue en brêche dans les Pays de la Loire par une poignée de dangereux arrivistes. Leurs meneurs sont heureusement repérés, et seront déférés devant la Cour de Sûreté des Pays de la Loire, dès que l'évolution des esprits aura permis de la constituer. Une première liste de suspects a pu être dressée. Elle comprend notamment les noms suivants :

Du Dresnay *Jean* président du Conseil Général de Loire-Atlantique. Pour tenter en douce, à chaque fois qu'il en a l'occasion, de rapprocher la Loire-Atlantique et les autres départements bretons. Pour accorder plus d'importance à l'aménagement du bassin de la Vilaine qu'à la reconstruction du pont d'Oudon, entre la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire.

De Grandmaison *Henri*, journaliste, auteur de « La province Trahie ». Pour laisser entendre que le découpage administratif des régions a des causes inavouables.

Guimard *Paul* et **Groult** *Benoîte*, écrivains. Pour avoir signé la pétition de B5 en faveur d'une Bretagne à cinq départements, en dépit de leur notoriété.

Lainé *Yves*, directeur commercial du Port Autonome de Nantes-Saint-Nazaire. Pour estimer que la Loire coule vers l'Atlantique et non l'inverse. Pour avoir évalué à 16 milliards le détournement de trafic dont sont victimes les ports bretons (dont ceux de Loire-Alt. : circonstance aggravante).

Legrand *Bernard*, Sénateur de Loire-Atlantique. Pour lier abusivement l'idée de vraie régionalisation et celle de vraie région.

Le Pape *Louis*, marin-pêcheur. Pour organiser les marins-pêcheurs de Loire-Atlantique avec ceux du Morbihan, sans donner priorité à l'Association des Pêcheurs à la ligne de la Sarthe.

Lerat *Bernard*, conseiller général de Nantes. Pour s'être laissé entraîner à accepter la présidence du C.E.L.I.B. II.

Menager *Jean*, maire de Guérande. Pour tolérer qu'un drapeau breton flotte en permanence sur les remparts de cette cité historique des Pays de la Loire.

Morice *André*, maire de Nantes, sénateur de Loire-Atlantique. Pour avoir baigné dans le complot dont le C.E.L.I.B. première manière est sorti. Pour avoir mis à la poubelle les couleurs bleu et rouge de Nantes et avoir restitué à sa ville ses flammes herminées et contre herminées. Pour avoir invité et reçu le Congrès Celtique International dans le chef-lieu des « Pays-de-la Loire ».

Poupinot *Yann*, géographe, président du Centre Nantais de Culture Celtique. Pour avoir rassemblé des diapositives qu'il présente en Loire-Atlantique et au-delà pour illustrer le caractère breton du département. Persiste dans ses entreprises en dépit d'un sérieux avertissement.

Praud *Jacques*, chirurgien-dentiste, ancien président de Kendalc'h. A osé relever les propos du Président Pompidou sur le caractère non breton de Nantes. Sa profession limite ses paroles.

La liste n'est pas limitative, et les ramifications du complot sont loin d'être toutes mises à jour. D'après deux enquêtes concordantes, environ 80 % de la population originaire du département appartiendrait au groupuscule ou lui apporterait un appui plus ou moins actif. On dément toutefois l'arrestation imminente du Président de la Chambre de Commerce de Nantes. Il a déclaré n'être absolument pour rien dans la présence d'hermines sur les jetons de la Bourse de Nantes.

On dément enfin la mise en résidence surveillée de Gilbert Declerq. Le secrétaire de l'Union Régionale C.F.D.T. des Pays de Loire n'aurait pas affirmé : « le cadre des Pays de Loire n'apporte rien de plus à l'action syndicale que le cadre breton », mais l'inverse.

Michel François



Les paludiers bretons sont menacés dans leur existence faute peut-être de s'être organisés à temps. Leurs propres concurrents commercialisent une partie importante de leur récolte... ou laissent dormir dans les hangars. Alors, donnez la préférence au sel commercialisé par les adhérentrs du « groupement des producteurs » (photo M.F.)

armor magazine

numéro hors-série

1974-1975

UN AN D'ASSEMBLÉES RÉGIONALES

Conseil régional
Comité économique et social

BRETAGNE

Recueil des chroniques de
RAYMOND LETERTRE

Co-édition
ARMOR-MAGAZINE
BRETAGNE-EXPANSION

L'exemplaire :
10 F.
(Franco : 12 f.)
CCP: ARMOR 2691.70 Rennes

De l'insurrection corse à la vraie régionalisation

Morvan Duhamel



Lorsqu'éclata l'insurrection algérienne, en 1954, combien de voix s'élevèrent pour que la paix soit recherchée dans un renoncement à la centralisation, dans une réelle décentralisation, dans la remise à un pouvoir régional d'une grande partie des prérogatives du pouvoir central ? Bien peu de ceux qui défendaient ces thèses, compatibles avec le maintien de l'Algérie dans la République française, faisaient figure d'hérétiques aux yeux des deux camps.

L'insurrection corse a, au contraire, suscité le plus vif intérêt pour une telle solution : la presse, les hommes politiques, les observateurs étrangers — sans parler des Corses eux-mêmes, ceux de l'île comme ceux du continent, voient là non pas un, mais l'unique moyen pour ramener la paix. Pour nous en tenir à la presse parisienne, les articles de Jacques Fauvet dans « Le Monde » et Raymond Aron dans « Le Figaro » sont à cet égard d'une intelligence et d'un courage à signaler.

Certes, un Michel Debré, un Alexandre Sanguinetti peuvent bien, pour la circonstance retrouver leurs accents du début de la guerre d'Algérie. On pariera toutefois sans risque qu'ils se rallieront aux formules libérales quand elles deviendront inéluctables, et même que, sans doute pour se rattraper, ils se tiendront au premier rang de ceux qui les imposeront, par la force si nécessaire, aux derniers tenants de la centralisation et de l'uniformisation, comme naguère ils le furent pour imposer l'indépensance de l'Algérie aux militants de l'O.A.S.

La revendication des Corses était inévitable. Comment pouvait-on espérer les maintenir dans le statut départemental classique quand ils voyaient au large de leurs côtes la Sardaigne bénéficier depuis la guerre d'un parlement autonome, d'un gouvernement autonome, d'un budget propre ? Et quand ils pouvaient constater, d'année en année, les progrès qui en résultaient pour la population, alors qu'eux-mêmes devaient végéter dans un sous-développement économique culturel et politique asphyxiant ? Certains problèmes liés à l'installation des Pieds-Noirs ont pu jouer le rôle d'un détonateur. A terme, l'explosion devait de toute façon se produire.

Un homme politique français peut en tout cas se vanter d'avoir vu clair avant les autres, et ses détracteurs devraient bien aujourd'hui se montrer discrets : Jean Jacques Servan-Schreiber, dont les thèses sur le « pouvoir régional » n'ont que le défaut de n'avoir pas été entendues à temps à Paris. Il passe aujourd'hui pour l'un des conseillers les plus écoutés du Président de la République, lui-même soucieux de « changement », d'adaptation de la société aux aspirations contemporaines. Puissent-ils ne pas tarder à agir ! Et ne pas cèder à la tentation de limiter à la seule Corse, parce qu'elle s'est insurgée, l'avènement d'un « pouvoir régional » que toutes les régions, à tout le moins celles de la périphérie, attendent avec une brûlante impatience.

Certes, il ne manquera pas de voix, on les entend déjà, pour expliquer que si les Corses ne veulent pas du statut actuel de la République, il convient de les laisser partir, voire de les chasser, plutôt que de modifier ce statut. Ainsi a-t-on dit au temps de l'insurrection algérienne et l'Algérie a fait sécession. La République y a perdu un élément notable de sa diversité et de sa richesse, en même temps que son dernier prolongement sur le sol africain. Les Algériens, pour leur part, sont tombés du régime de la colonisation dans celui du totalitarisme, avec régime né d'un putch militaire, avec parti unique, syndicat unique, journaux contrôlés, opposition interdite, encadrement strict de la société, bureaucratie toute puissante et tâtillonne, religion d'Etat, etc... Objectivement, où a été le progrès, et au profit de qui ?

L'expérience devrait ouvrir les yeux: l'indépendance ne représenterait pas à coup sûr la solution du problème corse, non plus que de celui de toute autre région périphérique. On peut plus certainement la trouver dans un aménagement, éventuellement institutionnel, de la République, pour que toutes ses régions, à commencer par celles qui souffrent le plus du centralisme parisien, s'y sentent enfin à l'aise et y prospèrent.

Si l'on tardait trop pour entreprendre cet aménagement, il serait toutefois à craindre que l'insurrection corse non seulement se développe, mais aussi fasse tache d'huile et gagne même des régions demeurées calmes jusqu'ici.

M.D.

POINTS DE REPÈRE

● VIVE LE ROI ?

« Face aux menaces de dislocation de l'unité nationale qui résultent du régionalisme révolutionnaire, il n'est d'autre solution que la monarchie. Jamais, sans doute, les idées défendues par Charles Maurras et l'école d'Action française n'ont été aussi actuelles. Il est nécessaire de les répandre et de les faire triompher si nous voulons qu'il y ait encore demain une France ». Pierre Pujo (*Aspects de la France*, 28 août 1975).

● LE DROIT A LA DIFFERENCE

Les socialistes, les premiers en France, ont défini *le droit à la différence*. Il s'agit en fait *d'un devoir de différence*. La reconquête et le développement des identités collectives n'est pas une nostalgie passéiste. C'est la condition d'une lutte contre la massification, pour la survie de l'humanité. Au point où l'on en est, on n'a pas le droit de céder à la massification et aux impérialismes qui l'imposent, car c'est aller dans le sens de l'effondrement de la culture humaine. Au demeurant Marx lui-même avait donné comme fin au socialisme la restitution à l'homme de son autonomie créatrice. Et l'homme n'est pas l'individu abstrait défini par la philosophie bourgeoise. C'est une personne dans un groupe social, donc dans une culture. Et la culture n'est pas une création sophistiquée isolée du réel : c'est un ensemble de façons de faire et d'être. Elle pénètre tout, y compris l'économie. Celle-ci a un rôle majeur qui est de l'ordre des moyens ; elle est faite pour les hommes et non l'inverse. Les Etats modernes et leurs politiques doivent être jugés par des socialistes d'après ces critères. Comme citoyens de l'Etat français nous en sommes responsables, même si nous condamnons le pouvoir actuel, car celui-ci travaille selon une tradition historique ancienne qu'il nous appartient de transformer, mais que nous ne pouvons poursuivre. Or il faut reconnaître que la France est de tous les Etats modernes celui qui poursuit avec le plus de persistance la destruction de l'Autre dans son identité collective. Cela est net non seulement dans l'Hexagone, mais partout dans l'ancien empire et dans les Etats à statut néo-colonial. » *Yves Person,* professeur à la Sorbonne (*le Combat*, n° 26).

● AUTONOMISME ET AUTODETERMINATION

« Est-ce que par hasard (pour ne citer qu'eux) les départements dont se composait notre Algérie n'étaient pas des départements francais, faisant partie intégrante de la République une et indivisible ? Dès lors que le Pouvoir a accepté — et même favorisé — la dilapidation du patrimoine national, tous les autonomistes, tous les séparatistes n'ont-ils pas beau jeu de revendiquer à leur tour ce droit à l'autodétermination dont « le plus illustre des Français » avait fait l'un des dogmes de sa philosophie politique ». (*Rivarol,* n° 1285).

● D'UNE ESPERANCE DEÇUE A UN VIVANT ESPOIR

« Le trop grand déséquilibre entre les régions, les prises de conscience régionales exprimées à travers de nombreux conflits, l'impatience des minorités à retrouver leur identité... tout ceci plaide pour un changement de rythme dans la régionalisation. C'est ce que les socialistes proposent. Et d'abord que la démocratie soit présente à l'échelon régional : élection de l'Assemblée Régionale au suffrage universel. Le programme commun de gouvernement permettrait déjà la promotion de la région au rang de Collectivité territoriale majeure. La Région des Socialistes sera dotée des structures et moyens pour une maitrise du développement économique et du cadre de vie. Une Région responsable. La Région est actuellement une espérance déçue. Les socialistes peuvent en faire un vivant espoir. » Louis le Pensec (*Communes et régions de France*, sept. 1975)

● INSTAURER UNE VERITABLE DEMOCRATIE

« Au moment où les idéologies internationalistes — contre lesquelles vous êtes, je crois — s'accomodent du déracinement égalitaire, pourvu qu'il soit progressiste et dans le sens de l'histoire, il est navrant de voir votre gouvernement rester sourd aux objurgations de ceux qui n'emportent pas leur patrie à la semelle de leurs souliers. Il vous faut, désormais, choisir : ou bien l'uniformisation centralisatrice, c'est-à-dire la soumission de toutes les Provinces à un mode de vie parisien (qu'elles ne pourront jamais que singer d'ailleurs) ou bien la reconnaissance du droit à la différence des diverses populations qui forment le Peuple de France, avec, comme corollaire, le droit pour celles des entités provinciales qui le désirent de s'administrer elles-mêmes pour tous les problèmes les concernant. C'est à cette condition qu'on instaurera une véritable démocratie et qu'on restaurera le civisme, sans lesquels il est dérisoire de parler « d'ordre républicain ». Didier Patte, président du Mouvement Normand (*Lettre ouverte à Michel Poniatowski*).

● FACE AU DANGER DE « MASSIFICATION »

« la revendication régionale, quand elle s'exprime par la violence, en réalité marque l'affaiblissement de l'aliénation, la remontée nécessaire des identités collectives face au danger de « massification ». Le mode d'expression ne change pas le sens de cette revendication. L'usage de la violence marque uniquement le franchissement d'un seuil. Sans doute, si cette violence se prolongeait du fait de l'incompréhension de l'Etat cela pourrait amener à une rupture. Cette rupture n'est toutefois pas voulue par les « minorités ». *Charles Josselin* (Le Quotidien de Paris 3 sept. 1975)

● TOUJOURS LE MÊME DEDAIN

Que la révolte gronde aussi en Bretagne, comment s'en étonner ! La situation de l'emploi de cesse de s'aggraver : 700 000 chômeurs estime la CFDT. Le pouvoir répond toujours par le même dédain et le même silence aux demandes pourtant modestes des organismes culturels bretons. La jeunesse bretonne, qui prend de mieux en mieux conscience de son identité collective, souffre de devoir porter ailleurs sa force de travail, le dynamisme de sa formation qui manque tant à l'économie bretonne. La responsabilité du pouvoir est donc grande dans les actions violentes qui ont à nouveau défrayé la chronique cet été. *Le Combat socialiste* (n° 780)

Maires, Conseillers généraux

ne laissez pas partir les capitaux bretons : pour vos

revues municipales et cantonales

faites confiance à votre maison d'édition bretonne

SOPEL - **Communes de Bretagne** - 10, RUE VICAIRIE - **SAINT-BRIEUC** - Téléphone : **33.61.98**

... mais SOPEL c'est aussi

une collection de guides touristiques

le programme officiel de vos fêtes

et une gamme complète d'éditions



Yves Rocher : un exemple à suivre

Raymond Marcellin a inauguré une unité de stokage et d'expansion aux laboratoires Yves Rocher à La Gacilly. Après avoir souligné que le taux de progression de cette société sur les dix derniers exercices se montait à 33 % par an, l'ancien ministre a remarqué : « *Le grand mérite d'Yves Rocher, né à La Gacilly, est d'avoir créé et de créer encore des emplois dans sa propre commune. Si de nombreux chefs d'entreprise bretons, installés ailleurs qu'en Bretagne, faisaient pour leur commune d'origine ou une autre commune bretonne un effort comparable à celui-ci, eh bien la progression vers la solution du problème de l'emploi prendrait un rhtyme autrement rapide dans nos départements.*

Voilà le langage du bon sens que, pour notre part, nous pratiquons depuis toujours.

L'exploitation des océans et l'économie de la Bretagne

Quelles applications, quel impact peut-on attendre à court, moyen ou long terme de la dimension économique de le mer pour les régions périphériques et, en particulier, la Bretagne ? La pêche et ses problèmes, l'aquaculture et ses espoirs, le pétrole et ses promesses sont autant de chances possibles pour l'économie régionale, mais il ne faut pas oublier les solutions offertes par l'exploitation des agrégats marins, des sables calcaires, des minéraux lourds.

Les actuelles recherches d'hydrocarbures en mer d'Iroise constituent l'essentiel des espoirs à court terme : la référence aux exemples norvégiens (Stavanger) et écossais (Aberdeen) est très précieuse dans l'analyse des retombées d'une découverte d'hydrocarbures pour la région. Les études de reconnaissance autorisent l'optimisme, toutefois la structure géologique favorable est nécessaire mais non suffisante, de plus le coût des opérations de prospection est élevé et il faudrait beaucoup de chance pour que dès les premiers forages, les résultats soient positifs.

Les conséquences économiques des autres exploitations de la mer envisagées plus haut sont moins grandioses, néanmoins, elles permettront sans doute un développement rapide dans les zones du littoral breton bénéficiant de conditions nécessaires à ces types.

(D'après une étude de Claude Riffaud dans *le Bulletin de Conjoncture Régionale* n° 2-1975.)

tribune libre

Guerre économique et paix sociale

Les Français et les Européens, dans leur majorité, ne semblent pas réaliser les effets du bouleversement économique engendré par l'augmentation brutale du côut de nos « esclaves mécaniques » qui tirent leur force du pétrole et du gaz naturel.

Avant cette époque — Octobre 1973 — la société industrielle avancée montrait de nombreux signes de déséquilibres faute d'avoir compris qu'un jour viendrait où la notion de service passerait avant la notion de profit dans l'intérêt de tous les hommes dont les chances dans la vie sont très différentes.

Il en va de même d'ailleurs en ce qui concerne les Régions françaises et au délà pour un certain nombre de pays voire de continents.

Les risques de catastrophe économique sont importants, et pour une longue période.

Il est clair que chacun doit être conscient des *risques* à court, moyen et long terme :

- déflation mondiale par excès d'épargne dans les pays industrialisés,
- non emploi de cette épargne régionale pour les investissements publics capables d'améliorer la vie des hommes et de préparer le développement sous ses diverses formes.

- déflation mondiale par excès d'épargne dans les pays industrialisés,
- non emploi de cette épargne régionale pour les investissements publics capables d'améliorer la vie des hommes et de préparer le développement sous ses diverses formes.

- accumulation et inutilisation dans les Pays fournisseurs d'énergie et de matières premières de capitaux sans emploi pas même pour améliorer la vie de leurs populations.
- augmentation des prix généralement au détriment des petits revenus salariés.

Mais l'un des risques le plus important serait de voir un blocage de la croissance qui empêcherait toute évolution sociale au profit des ménages et des régions les plus défavorisées et qui ont des richesses vives à mettre en œuvre dans l'intérêt national.

Le meilleur emploi des investissements des services pour une meilleure rentabilité de l'argent public est une condition impérative au niveau de la gestion.

RÉÉQUILIBRER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE:

Il faut rééquilibrer l'aménagement du territoire et retrouver *dans un long terme* une épartition des populations équivalente à celle connue il y a un siècle : c'est une condition d'équilibre social et d'une meilleure qualité de la vie.

Toutes nos actions doivent être décidées avec une vue prospective des choses de demain. Devant le remue ménage que nous subissons nos attitudes entraineront le malheur ou la joie de vivre.

En pleine bataille économique il est facile de provoquer, de grossir et d'exploiter les difficultés, les mécontentements généralement justifiés...

Il est facile d'appeler à l'extension des conflits nés des difficultés du travail, des injustices, des décisions anonymes au nom d'intérêt multinationaux, de l'incompréhension des problèmes monétaires... etc...

Il est difficile de trouver les armes qui permettront de vaincre *dans l'intérêt du monde des travailleurs* afin d'augmenter le gâteau à partager quitte à se battre honnêtement pour ce partage.

Sept années après une période difficile, il est nécessaire de prendre conscience des difficultés de notre époque mais aussi de ses chances au moment où l'évolution des techniques donne des résultats qui doivent profiter à tous les hommes.

La guerre économique où nous sommes impliqués, où nous vivons, doit nous entrainer à réfléchir, à décider et à agir dans l'intérêt de la paix sociale indispensable à l'instauration de la société humanitaire que nous voulons.

Nous souhaitons que chacun, quel que soit ses opinions, ses engagements politiques, syndicaux et confessionnels en prenne conscience pour mieux agir dans l'intérêt des hommes de notre région.

Certes, le choix est difficile pour chaque personne pour chaque acteur économique, pour chaque responsable.

Du choix de chacun dépend l'avenir de tous et en particulier de la jeune génération qui a besoin de se mettre à l'ouvrage.

Dans l'immédiat c'est aussi l'image de marque du département dont il s'agit...

Au-delà c'est peut-être l'avenir de nos libertés qui est en cause. Pensons à cet aspect des choses, le plus important.

Marcel Bibault

Adjoint au Maire de Nantes - Président-Adjoint du CODELA
Membre de la Gauche réformatrice.

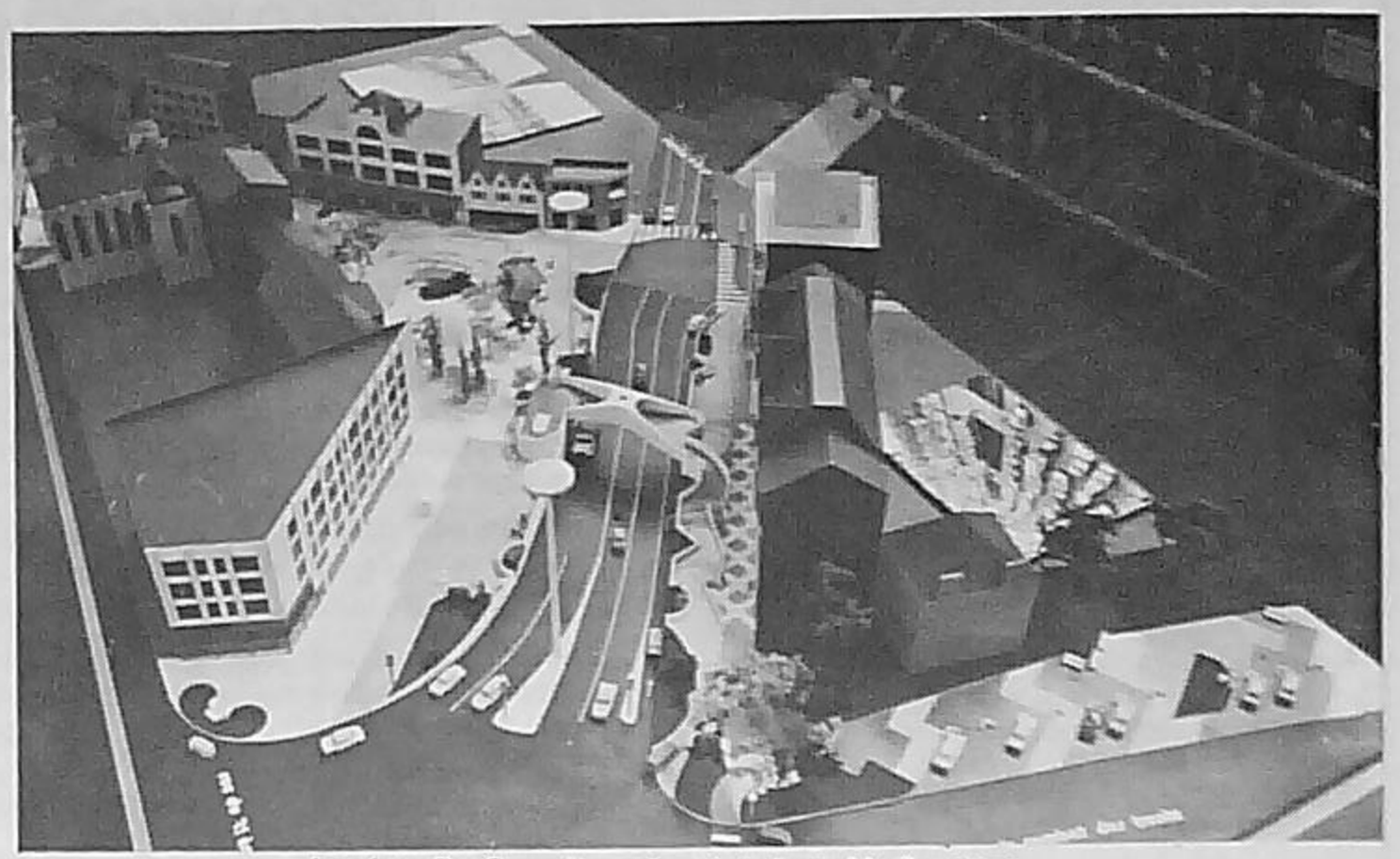
EAMON DE VALERA

Peu d'hommes auront aussi étroitement que lui été mêlés à l'histoire de leur peuple. C'est au moment où l'I.R.A. semble de nouveau recourir à l'action violente que s'est éteint Eamon de Valera, à l'âge de 92 ans. Quasi aveugle, il avait quitté la scène politique il y a deux ans.

Né au Etats-Unis en 1882, Valera avait regagné deux ans plus tard avec sa mère la terre de ses ancêtres. Professeur de mathématiques, il avait adhéré dès ses tout premiers débuts au mouvement de libération irlandais, la Sinn Fein, dont il était devenu l'un des chefs en 1914. Engagé dans la lutte anti-britannique, arrêté à plusieurs reprises , condamné à mort par les Anglais en 1916, puis réfugié aux Etats-Unis, il avait présidé en 1919 le premier gouvernement irlandais clandestin. Après la division de l'Irlande en une République indépendante, l'Eire (capitale : Dublin) et les six comtés de l'Ulster (capitale : Belfast) rattachés à la Couronne britannique, il avait animé le « Parti républicain » qui réclamait la réunification de l'île. Premier ministre de 1932 à 1948, puis de 1951 à 1959, il avait maintenu son pays dans la neutralité pendant la Seconde Guerre mondiale en dépit des pressions de Londres. Elu Président de la République en 1959, il avait été réélu pour un second mandat en 1966. Il reste pour tous les Irlandais le « Père de la Nation ». Hélas ! Ce celte pénétré de son idéal gaétique n'aura pas eu la joie de voir avant son départ le retour de l'Ulster à la mère-patrie.

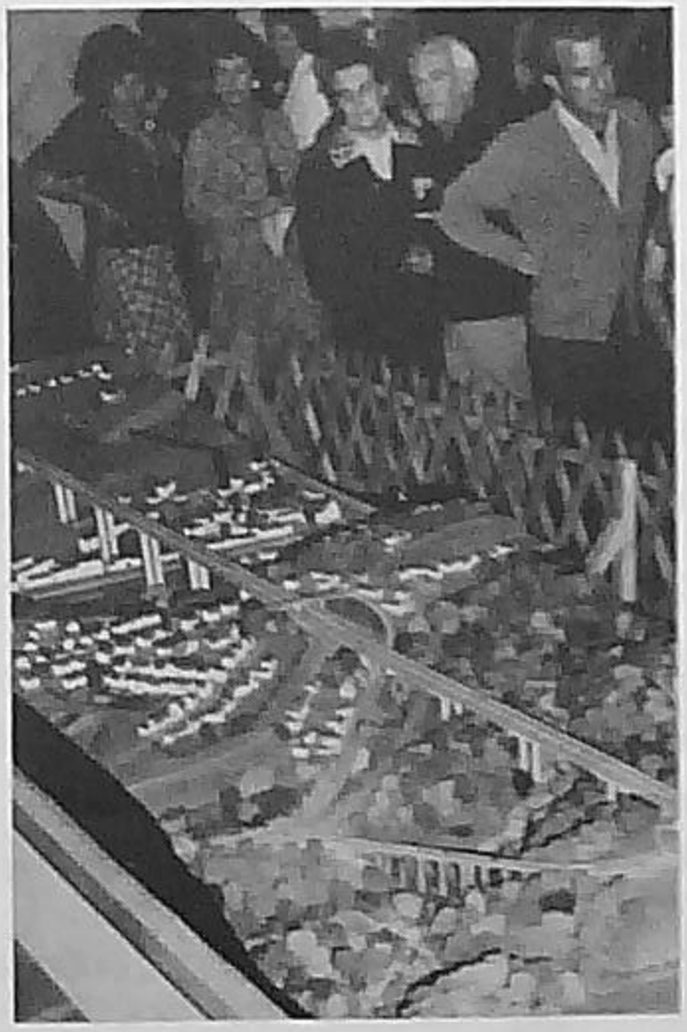
° Un projet de Robert Richet pour *St-Quay-Portrieux* : une maison de retraite pour les marins ° Le 11 octobre récital *Glenmor* à la salle des fêtes de *Séné* ° Le pont de *St-Nazaire* a 3 356 mètres de long ; il est le plus long d'Europe ; mise en service à la fin octobre ° chantal Marie, miss Ille-et-Vilaine, a été élue *miss Bretagne* ° Maire de *St-Brice-en-Gogles* depuis 44 ans, M. Tronchot a démissionné ° Plus de 20 000 visiteurs à la remarquable exposition sur la chevalerie et le vie au Moyen-Age organisée au château des Rohan à *Pontivy* ° 10 000 bébés homards ont été immergés au large du *Conquet* ° A *Doué-la-Fontaine*, la laiterie Renault a été reprise par un lorientais, M. Levèvre ° Vè. Midestr (marché international de la soustraitance) à *Nantes* du 20 au 24 octobre.

Saint-Brieuc et l'équipement



La place Du Guesclin... demain (photo M. Gauthier)

La foire-exposition des Côtes-d'Armor à Saint-Brieuc nous est sympathique par la volonté d'information qu'elle exprime, en plus de sa vocation naturelle des foires : présenter des produits. Ainsi, cette année, les gens du Penthièvre auront-ils eu la révélation des structures dans lesquelles ils vivront dans quelque temps. La Direction départementale de l'Equipement et les Services techniques de la ville de St-Brieuc ont présenté dans le hall qui leur avait été réservé un ensemble remarquable de documentation et de maquettes. Parmi celles-ci, deux vedettes : la future place Du Guesclin qui, dans le cadre des zones piétonnières, sera un havre esthétique de détente, dominée par une passerelle inattendue dont la forme moderniste ne choque pas dans un ensemble qui n'a pas d'unité architecturale - et la déviation nord de la ville dont le viaduc central franchit la port du Légué à 70 mètres de hauteur. Le fils de Jeanne Mazier, Pierre Hervio, directeur de la Construction au Ministère de l'Equipement, a déclaré, en inaugurant la foire de St-Brieuc, : « nous devons être très soucieux aujourd'hui d'appréhender tous les problèmes qu'il faut résoudre, aux stades de la conception, de la réalisation et de la gestion, pour que les habitants de nos villes et de nos campagnes soient satisfaits de leur cadre de vie ». Pierre Hervio devait aussi souligner la nécessité « d'un effort constant d'information du public, d'un souci permanent des procédures et des règles qu'impose l'intérêt commun »... L'effort d'information : Pierre Lorguilloux et son équipe ont montré qu'ils savaient le faire. Le souci des procédures et des règles qu'impose l'intérêt commun, c'est une autre affaire : la campagne bretonne livrée à la puanteur montre qu'il y a beaucoup à faire à cet égard. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.



Maquette de la déviation nord de St-Brieuc.

E.GOMBERT
rue H. Becquerel
EBENISTERIE SAINT-BRIEUC
CUISINE Tél. 33.30.74.
SUR MESURE
INSTALLATEUR BAR-MAGASIN

° Dans le cadre de ses actions promotionnelles „Armor magazine a participé à la semaine de cuisine « Poisson Breton » organisée au Frantel de Saint-Etienne ainsi qu'aux manifestations de la Galettoire d'Or à Saint Jouan de l'Isle.

° Il existe depuis les années 50 une chaire importante de langue bretonne à la célèbre Université de Brekeley (USA).

Le Bleun-Brug : un statut spécial pour la Bretagne

A l'issue de quatre jours de débats et de confrontations, parfois touffus, pas toujours clairs ni objectifs, souvent riches d'idées, l'Université d'été du Bleun-Brug a trouvé une bonne conclusion en proclamant la nécessité d'un « statut spécial pour la Bretagne ». Se battre pour une régionalisation globale est un leurre puisque la majorité des régions ne souhaient pas cette évolution et que c'est à celles-ci que l'on doit pour l'essentiel l'échec du dernier referendum de Charles de Gaulle. La Beauce, la Bourgogne ou la Franche-Comté se trouvent très bien dans l'hexagone tel qu'il est, sous réserve d'obtenir des mesures de déconcentration. Par contre, les ethnies minoritaires comme les Basques, les Corses, les Bretons ont des problèmes spécifiques qui justifieraient qu'ils soient dotés de statut de « régions autonomes » comme celui de l'Italie, pour une fois réaliste, a admis que le Val d'Aoste et la Sardaigne. Pour nous, il ne s'agit pas seulement de réformer les structures mais surtout de faire épanouir, par les moyens qui nous conviennent, notre identité.

Dépot arbitraire à Brest

Un militant de l'association culturelle *Plijadur O Lenn*, Henri Bréjon, a été arrêté alors qu'il traçait des inscriptions « séditieuses » sur les murs d'une... gendarmerie brestoise. Que s'est-il passé ? Victime d'un malaise, hospitalisé, tenu au secret, maintenu en détention plusieurs jours, Henri Bréjeon, semble avoir été traumatisé par cette aventure. Ses parents n'ont même pas été autorisés à le voir pendant son hospitalisation. De nombreux points noirs entourent cette incarcération arbitraire que l'avocat Yann Choucq a pris en mains. Il est difficile, en tous cas, d'admettre qu'un garçon ait été jeté en prison pour un délit que des centaines d'autres ont commis impunément, sur des thèmes évidement différents, l'an dernier dont les partisans des divers candidats qui s'affrontaient dans l'élection présidentielle. A commencer par ceux de l'actuel locataire de l'Elysée. C'est ça la « libéralisation » ?

Groupe d'information Bretagne

Des militants de Sav Breizh, Ar Falz, Fédération bretonne du PSU, Skol an Emsav, Stourm Breizh et des non-engagés ont crée à Nantes le GIB (groupe d'information Bretagne) dont la première réalisation a été un dossier « *Bretagne et armée* » (prix : 2 F + port. GIB, librairie 71, 29 rue Jean-Jaurès, Nantes).

Jeune Bretagne

Dans une lettre au journal « le Combat breton », Bruno Guillard, responsable de *Jeune Bretagne*, dénonce la reproduction « dans la bouche d'un membre du groupe FLB/LNS de l'affirmation d'une collusion de ce mouvement avec les services secrets américains, français, le régime salazariste et les journaux *Minute* et *Rivarol* » et demande à C.B. de publier les preuves « au sens légal du terme » de ces accusations.

CLUBS NOMINOË

Avant les vacances, nous avons suggéré que se constituent dans le plus grand nombre possible de villes, dans le style des « clubs républicains écossais », des carrefours qui pourraient être baptisés, en hommage symbolique au Tad ar Vro, « Clubs Nominoé » et dans lesquels travailleraient en commun des militants appartenant à des formations différentes de l'Emsav ainsi que des isolés. Ces Clubs, a-partisans mais non a-politiques, permettraient, tout en laissant à chacun l'autonomie de sa pensée et la liberté de ses options, des actions communes.

Des noyaux peuvent déjà se grouper autours des premiers amis qui ont répondu à notre suggestion :

— Docteur Ph. Charrer, Keleber, 29141 Querrien.

— Yann Magot, secrétaire du Cercle d'Information des C.B., 6 allée des Horticulteurs, Versailles.

— L. Badouel, 11 rue de Gaulle, 56 Malestroit.

Ceux qui désirent prendre l'initiative de susciter un Club Nominoé chez eux sont invités à la faire savoir à Armor magazine.

CELIB

Le CELIB II a condamné les attentats perpetrés contre Henri Fréville et François Le Douarec : « ils risquent d'entraver les efforts entrepris (pour la régionalisation) en fournissant des arguments, ou tout au moins des prétextes, à tous ceux qui s'opposent à la redistribution des pouvoirs et des chances au sein de la nation française. Ce faisant, les auteurs des ces actions violentes se font les complices des objectifs des adversaires des intérêts régionaux ». Mais le CELIB II ne se fait-il le complice objectif du pouvoir en oubliant que celui-ci refuse de mettre en liberté provisoire Pierre Loquet, dont tant d'entre nous connaissent l'honnêteté, la ferveur bretonne alliées à beaucoup de gentillesse, Pierre Loquet qui, malade, a dû être hospitalisé et nie les faits qui lui sont reprochés (participation à un attentat à Nantes). S'il a raison de dénoncer des attentats stupides contre des élus qui ont, quoi qu'on en dise parfois, beaucoup travaillé pour la Bretagne, le CELIB donne l'impression de ne se préoccuper que des notables, pas des militants. En passant, une suggestion à Fréville et le Douarec : pourquoi eux, ne demanderaient-ils la mise ne liberté provisoire de Pierre Loquet et de ses camarades ? Ce serai un geste qui les honorerait.

"AL LIAMM"

(Directeur : Ronan Huon)

LA PLUS ANCIENNE REVUE CULTURELLE EN LANGUE BRETONNE (29e année)

Paraissant tous les deux mois sur 80 pages, sans interruption

Abonnement : 35 F - S. CHEREL 109, boulevard de Verdun, Rennes

C.C.P. 2184-34 Rennes

EDITIONS AL LIAMM

100 TITRES DES MEILLEURS ÉCRIVAINS BRETONS

— Demander le catalogue à R. Huon, 2, venelle Poulbriquen, Brest.

Union Démocratique Bretonne

Evoquant les événements de Corse, l'U.D.B. déclare : « en choisissant la répression, le gouvernement agit par un réflexe de colonisateur incapable de résoudre les véritables problèmes du peuple corse qui, comme le peuple breton, subit le chômage, l'émigration, le tourisme de luxe et la négation de sa culture.

Ar Falz

A l'issue de son assemblée générale, réunie à Roscoff, le mouvement — *Ar Falz* — « Constate une nouvelle fois que la situation de la langue bretonne dans l'enseignement reste déplorable (insuffisance notoire des possibilités d'étude pour les élèves ; exploitation du dévouement des enseignants, etc...) — dénonce la duplicité du pouvoir giscardien qui se contente des belles déclarations de MM Chirac, Haby et Soisson, sans pour autant fournir les moyens d'un fonctionnement normal de l'enseignement du breton ; — se félicite des initiatives prises récemment par des organisations démocratiques représentatives : motion adoptée par le dernier congrès départemental du S.N.I. du Finistère propositions de lois déposées par le parti communistes et par le parti socialiste. — appelle ses militants et tous les démocrates de Bretagne à soutenir les actions qui seront entreprises par les organisations démocratiques pour que soit enfin discuté et adopté par le Parlement un véritable statut des langues et cultures minoritaires de France. »

Attentats tous azimuts

Des attentats continuent à se produire ici et là en Bretagne : contre la gendarmerie de Châteaulin (importants dégats), celles de Rosporden (échec) et d'Ancenis, par exemple. Nous parlons par ailleurs des explosions qui ont dévasté le domicile d'Henri Fréville et François le Doyarec à Rennes ; ils ne semblent pas que celles-ci puissent être portées au compte du FLB/ARB qui ne s'en prend pas aux personnes et dont la technique est différente. Par contre, nous avons reçu du FLB/LNS une déclaration qui semble approuver ces opérations et en annoncer d'autres.

ECHORAMA

Humour préfectoral

Lu sous la plume d'Olivier Philip : « L'aide occidentale comporte souvent un gaspillage dans les pays où n'existe pas encore, comme en France, un Ministère du Développement et où les décisions sont prises secteur par secteur par les différentes administrations publiques, poursuivant chacune une politique particulière. Un inconvénient résulte aussi des budgets annuels qui sont l'héritage d'une époque où prédominait l'economie agraire et où le rendement des impôts dépendait de la récolte obtenue. Dans l'économie moderne, l'année civile ne correspond plus à la réalité et les pays industrialisés tendent de plus en plus, par le vote de lois de programme, à engager des dépenses sur une plus longue période. Lorsqu'il s'agit de l'aide aux pays du Tiers Monde, l'annualité devient difficile car il est impossible aux gouvernements d'élaborer un programme d'action et un retard de financement conduit à une perte de production irrécupérable. Il est essentiel d'agir par l'intermédiaire de fonds autonomes, ayant une dotation particulière et capables de donner des garanties d'aide sur une période minima de trois ans. (...) Pendant la période coloniale, l'enseignement visait surtout à susciter la création de cadres administratifs et d'une élite formée selon le modèle culturel du pays dominant. Après l'indépendance, un grand effort a été accompli dans l'enseignement primaire, mais le résultat a été parfois une formation détachée des besoins du pays et l'encouragement de l'exode rural. Le secondaire a donné un enseignement ne correspondant pas aux emplois disponibles et l'université a formé une élite qui se trouve attirée par l'étranger (...) Il convient d'aider ces pays a améliorer leur agriculture, à créer de petites industries à technique simplifiée, à mettre en place des structures administratives souples et décentralisées. Il ne s'agit pas de transférer sans adaption les méthodes pratiquées dans les pays industrialisés. »

« Occidental » ou « national » ? « Pays du Tiers-Monde » ou « Pays de Bretagne » « gouvernements » ou « notables locaux »? On ne nous ôtera pas l'idée que le Préfet de la région dite « Bretagne », rédigeant sa « lette aux maires », consacrée en juillet aux pays en voie de développement pensait à ses administrés.

Populariser les musées

Le pouvoir parisien imbibé de civilisation latine, n'a point la notion de culture populaire qui prévaut dans les pays nordiques, germaniques et celtiques. Par ricochet, nous en sommes victimes. C'est ainsi que, selon l'Annuaire Statistique International des grandes villes, notre cité de Nantes (agglomération : 393 000 habitants) ne reçoit dans une année pour ses sept musées (dont trois fermés !) que 30 000 visiteurs contre 100 000 à Wiesbaden (260 000 h., 3 musées), 456 000 à Göteborg (440 000 h. 11 musées), 233 000 à Malme (255 000 h. 2 musées), 822 000 à Edimbourg (465 000 h. 7 musées), 413 000 à Bâle (360 000 h. 5 musées), etc. Là aussi, un pouvoir régional, un pouvoir breton peut renverser la vapeur : redonner au peuple la fierté de ses richesses, de son passé.

Les coop HLM par terre

Le pouvoir parisien a décidé en juillet de mettre fin aux coopératives d'HLM qui, pourtant, étaient des affaires remarquablement gérées. Motif : des abus commis par trois ou quatre coopératives... parisiennes! La logique aurait admis qu'une réorganisation soit imposée aux gens concernés, c'est-à-dire au parisiens. Mais non, bien sûr : la République est une et undivisible, surtout quand il s'agit de faire payer aux autres les pots cassés du côté de Lutèce. Ainsi nos coopératives d'H.L.M. de Bretagne ont-elles donc dû cesser leur existence, marquée par une belle réussite, pour donner naissance à... de nouvelles coopératives. Ce n'est plus Giscard le président, c'est Ubu ! Ces nouvelles coopératives démarrent à zéro, avec de chiches moyens, tandis que les sociétés parisiennes viennent enlever les grosses affaires de construction en cassant les prix... qu'elles sauront, bien entendu, faire allègrement remonter ensuite sous les prétextes les plus divers. Et l'on s'étonnera que, devant de telles situations, les « Provinciaux », de Corse et d'ailleurs perdent patience.



Exproprié pour 1 franc !

Notre confrère « La Bretagne réelle » publie une information invraisemblable mais pourtant authentique :

« Un Préfet peut vous chasser de votre maison, la faire démolir, vous faire payer la démolition et vous envoyer à la rue avec 1 Fr. de dommages-intérêts ! Il ne s'agit pas des « préfets à poigne » du 2ème Empire, mais de ceux de la Vè. République.

Mieux que de longs discours, voici le texte de la lettre que Madame Germaine Marteau a reçu de « l'expropriant », la Société Caladoise de Rénovation Urbaine, siège social : Hôtel de Ville, 69652 Villefranche-sur-Saône. (Société d'Economie Mixte).

« Villefranche le 26 Avril 1974

Madame Marteau Germaine
43, rue des Voituriers
69400 Villefranche s/ Saône.

Madame,

Par arrêté n° 577-72 du 17 novembre 1972, M. le Préfet du Rhône a déclaré insalubre l'immeuble dont vous êtes propriétaire à Villefranche s/Saône cadastré n° 230 Section AC N° 42 rue des Voituriers. Cet arrêté a été pris en application de la loi du 10 juillet 1970, tendant à faciliter la suppression de l'habitat insalubre. Il vous a été notifié le 8 février 1973. L'article 19 de la Loi précipitée dispose que : L'indemnité d'expropriation est calculée conformément aux dispositions de l'article 21 de l'Ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958. Toutefois la valeur des biens est appréciée, compte-tenu du caractère impropre à l'habitation des locaux et installations expropriés, à la valeur du terrain nu, déduction faite des frais entraînés par leur démolition.

En conséquence des dispositions énoncées ci-dessus, le calcul de l'indemnité de dépossession à laquelle vous pouvez prétendre pour l'immeuble visé ci-dessus, s'établit de la façon suivante :

Indemnité principale
37 M2 de terrain à 135,00 : 4995 F.

A déduire :
1°) coût des démolitions
(estimation)..... 5000 F.
2°) loyers perçus depuis la date
de l'arrêté d'insalubrité à préciser...

Indemnité symbolique de dépossession..... 1 F.

Dans le cas où vous envisageriez de procéder vous-même à la destruction de votre bâtiment, il vous appartiendra d'en demander, par écrit, l'autorisation à notre société.

Dans cette hypothèse l'indemnité de dépossession sera calculée sans déduction du coût des démolitions.

Je vous demande de me faire connaître le nom du Notaire que vous entendez charger de la rédaction de l'acte de cession de votre immeuble dans les conditions énoncées ci-avant.

Veuillez agréer...

Le président
Cl. FARGEOT »

On croit rêver. Et pourtant ce n'est pas de l'humour noir. Remarquons que la plaisanterie n'est pas terminée : si la démolition coûte 10.000 . Madame Marteau (qui risque de le devenir) aura 5000 F à payer tout en abandonnant sa maison et le terrain sur lequel elle est construite.

Et l'on dira que nos technocrates ne sont pas intelligents !

A quand des préfets bretons ?

les événements de Corse auront eu, au moins une conséquence heureuse : on s'est décidé à envoyer là-bas des préfets corses et le mouvement s'est prolongé dans diverses administrations, même dans l'armée. Ce n'est pas que nous tenions tellement à l'institution préfectorale, mais on pourrait, dans un premier temps, nous octroyer ici des préfets et sous-préfets bretons : nous aurions un peu plus de chances qu'ils comprennent nos problèmes. Nous en connaissons plus d'un qui, comme tant d'autres, voudraient bien revenir au pays. Et, dans la foulée l'Eglise romaine nous doterait peut-être d'un archevêque breton.

Dans nos prochains numéros, la suite de la chronique historique d'Yvonig Gicquel :

le passé au présent

Le "PAYS" n'était pas "UTOPIE"
Voici la grande MER aux vastes bras

Quatorze rapports plus ou moins volumineux sont à l'ordre du jour de la deuxième réunion 1975 de l'Etablissement Public Régional (E.P.R.) de Bretagne. Nous en avons parcouru les grands titres le mois dernier ; les membres du Comité Economique et Social (C.E.S.) n'auront eu que trois semaines pour les feuilleter avant le 10 Septembre, ceux du Conseil Régional (C.R.) quinze jours supplémentaires mais ils auront eu en plus à connaître des avis de leurs collègues et les parlementaires à participer à une session nationale extraordinaire.

Toujours à cause des délais d'imprimerie nous ne pourrons rendre compte des débats et des décisions que dans la livraison de début novembre ; avec cette chronique nous allons cependant feuilleter nous mêmes d'un peu plus près les rapports sur l'exécution du VIè plan et le document original intitulé « Plan Océan-Bretagne ».

UNE AVALANCHE DE CHIFFRES

Le bilan VIème Plan est arrêté à décembre 1974. Des tableaux récapitulatifs permettent d'apprécier les taux d'éxecution des équipements prévus au *Programme de Développement et d'Equipement* (PRDE) ou sous la rubrique *grands projets*, les pourcentages étant examinés à la fois en francs constants et en francs courants selon une correspondance définie année par année par le Commissariat Général du Plan.

En exergue le Préfet rappelle prudemment « *que le VIè Plan voté par le Parlement en 1971 ne comportait aucun engagement chiffré en matière d'équipements publics, et encore moins de listes d'opérations... Les PRDE, transmis au Commissariat Général du Plan et aux Ministères, n'ont fait l'objet d'aucune procédure d'approbation par une instance gouvernementale, à quelque niveau que ce soit* ».

245 pages ne sont pas de trop pour passer en revue toutes les opérations correspondantes aux 4 milliards 546 millions de francs lourds investis par l'Etat dans la Région au cours de ces quatre dernières années ; sous huit grandes rubriques de très nombreux tableaux permettent de retrouver assez aisément les renseignements intéressants dans cette avalanche de chiffres.

Il est important en effet de lire ces pourcentages d'exécution du PRDE ligne par ligne. Au titre des grands projets l'effort entrepris sur les *télécommunications* se traduit par 114,35 % et 1975 ne pourra qu'amplifier ce dépassement : le *Plan Routier Breton* lui, n'en est qu'à 68,04 %, mais la déclaration du Président de la République le 4 septembre laisse penser qu'il ne traînera plus.



Dans son ensemble le PRDE était réalisé (nous relevons ici les taux d'exécution en francs constants) à 69,15 % en moyenne de 1971 à fin 1974. Une moyenne ne signifie pas grand chose ; ainsi les 56,89 % du chapitre *santé* englobent des taux aussi éclatés que 99,88 % en faveur des personnes âgées et 40,58 % en ce qui concerne la *formation du personnel*. Les débats autour du *Plan Médico-Hospitalier breton* (1) ont assez dit le retard anormal de la Bretagne en la matière.

Par contre les chiffres concernant *l'aménagement de l'espace rural* et *la protection du milieu naturel* atteignent des taux records, jusqu'à 195,16 % pour l'accueil et l'animation en *milieu rural* (plans d'eau, gîtes ruraux, sentiers de grandes randonnés, zones artisanales...) 64,61 % cependant pour *l'adduction d'eau*.



Brest...

QUE RECOUVRE LE BILAN MIGRATOIRE POSITIF ?

Au delà de toutes ces données déjà périmées les membres des deux assemblées ont pu disposer des résultats très actuels du recensement du 20 février dernier. Bien que provisoires ils sont suffisamment contrôlés pour en tirer des conclusions significatives.

En sept ans, depuis le précédent recensement de 1968, la population totale des quatre départements a augmenté de 126 242 malgré une forte diminution de la fécondité. Avec 2 594 469 habitants cette Bretagne retrouve à 7000 près en moins, la plus grande population recensée, celle de 1911. C'est qu'après l'hécatombe des Tranchées, l'émigration s'est imposée pour un très grand nombre. La lente remontée ne s'est amorcée que depuis une vingtaine d'années et l'objectif prioritaire des Plans, particulièrement du VIème, a été d'équilibrer ce mouvement d'émigration de la population.

Avec un bilan migratoire qui présente un solde positif voisin de 40 000, l'objectif semble atteint voire dépassé, d'autant mieux qu'il est assez bien réparti entre Bretagne orientale et Bretagne occidentale. Honnêtement le rapport de la Mission Régionale exprime tout de même une réticence: « *Il faudra attendre l'exploitation du recensement pour connaître ce que recouvre ce bilan positif, et l'augmentation exacte de la population active* ».

Car si les retraités revenus au pays ont leur place chez eux, ils ne donnent qu'une faible vitalité économique à la région. Il s'agit bien plutôt que les actifs et notamment les jeunes puissent trouver sur place le travail qu'ils sont en droit d'attendre, des emplois en quantité et en qualité. Le VIè plan avait estimé primordial de créer 100 000 emplois nouveaux dont 40 000 industriels.

A la fin de 1974 le rythme semblait bien pris puisque 90 000 de ces emplois avaint été effectivement crées. Sans la récession qui sévit depuis un an et demi, il aurait même sans doute entraîné un dépassement. Il a fallu au contraire enregister par exemple au second semestre 1974 jusqu'à 36,8 % de demandes d'emploi de plus qu'à la même période de 1973, alors que les offres diminuaient de façon inquiétante ; ainsi au 31 décembre dernier traînaient 36 253 demandes d'emploi non satisfaites !

AGRICOLE __ INDUSTRIE __ TERTIAIRE : DANS UN ORDRE DIFFERENT

Mais des phénomènes inattendus sont apparus. La création des emplois devait répondre pour une part au reclassement des agriculteurs en surnombre. Au lieu des 200 000 actifs prévus pour la fin du VIème plan dans le secteur agricole, ils seront encore 225 000 (ils étaient le double il y a vingt ans) ; déjà les orientations du VIIè plan pressentent que si la population agricole continuera à diminuer, ce sera à un rythme encore inférieur aux dernières années.

D'autre part si globalement l'objectif des nouveaux emplois est atteint, leur répartition n'est pas celle prévue ; 40 000 emplois industriels sur 100 000 c'était créer pour 10 emplois du secteur secondaire (la transformation), 15 emplois du secteur tertiaire (commerce, transports, banques, assurances, services...) ; la réalité a été de 29 emplois tertiaires pour 10 secondaires.

Il est vrai que les responsables ont beaucoup insisté sur l'importance du tertiaire dont le développement d'ailleurs va de pair avec celui du secondaire. La Bretagne ainsi se rapproche de la répartition de l'ensemble national ; pour la France entière en effet de 1968 à 1874, les emplois créés en tertiaire ont été quatre fois plus nombreux que ceux du secondaire.

Le rapport *d'orientation générale de la Bretagne pour le VIIè plan* contient ces analyses et en déduit qu'il faudra au cours du prochain lustre, de nouveau créer 90 000 emplois, dont 25 000 secondaires. Les effectifs du bâtiment et des travaux publics devant rester assez stables, c'est uniquement *l'industrie* que devra fournir ces 5 000 emplois nouveaux par an. Le pourra-t-elle ?

« *Le véritable problème du développement économique de la Bretagne se trouve ainsi clairement posé, car elle est loin de disposer des infrastructures publiques et privées nécessaires, pour lui permettre de progresser au même rythme que celui des autres régions industrialisées du pays.* »

Ses handicaps majeurs restent son *éloignement* des grands marchés de consommation et des sources de matières premières, l'insuffisance des moyens de *communication* et la faiblesse de ses *ressources énergétiques*.

L'OPINION IMPOSE LE « PAYS »

Autre découverte du recensement : « *l'éclatement de la croissance urbaine dans un rayon de 10 à 20 kilomètres autour de toutes les villes de quelque importance.* » Les Bretons révèlent ainsi leur goût pour des conditions de vie hors grosse agglomération ; un augmentation *du niveau de vie* ne peut plus être dissociée d'une protection et une amélioration du *cadre de vie*.

La mise en place de plates-formes industrialo-portuaires, dont Brest en toute première position, la modernisation des communications, les recherches minières... doivent être accompagnées du développement de l'action sanitaire et sociale, de l'éducation (il faudra profondément revoir la carte scolaire) de la culture...

« *Un fort courant d'opinions*, note le rapport d'orientation du VIIème plan, *s'est manifesté depuis plusieurs années en faveur d'un accroissement mesuré des villes petites ou moyennes avec l'ensemble des communes qui les entourent pour former des « PAYS », de préférence au développement rapide des grandes villes* » (2)

Ce « *recensement de 1975 montre pourtant que les petites villes n'ont pas eu la croissance que la qualité de leur urbanisme et des conditions de vie aurait pu leur assurer* ». il est particulièrement urgent que soit attribuée une aide spécifique aux municipalités soucieuses d'accompagner leur développement économique par une urbanisation équilibrée et un cadre de vie de qualité.

Les 22 *schémas directeurs d'aménagement et d'urbanise* (S.D.A.U.) et les 327 *plans d'occupation des sols* (P.O.S.) engagés fin 1974 devront être achevés et accompagnés de nombreux autres. Mais il faut aussi penser à une échelle plus vaste, comme le propose le rapport sur les réserves foncières (3), ou comme l'ont voulu déjà les Conseillers Généraux en décidant en mars 1972 à Pontivy un **Schéma d'Aménagement du Littoral Breton**, confié à un *Atelier Régional* (4).

Proposé en Juillet 1974 aux 346 communes directement concernées. il est en ce moment même repris thème par thème en quatorze volumes édités curieusement à... Paris, alors que le *schéma provisoire* avait été réalisé par une imprimerie de Bretagne (Paris était dit-on moins cher que les cinq devis bretons examinés !) L'ensemble devrait être paru pour les sessions de fin d'année des Conseils Généraux.

Rien que pour les *Ressources de la Mer* le 9ème volume sort en trois tomes. La matière est abondante c'est vrai mais les membres des Assemblées Régionales l'ont trouvé déjà exposé dans un volumineux rapport de leur dossier, le **Plan Océan-Bretagne** ; un doublon qui frise le gaspillage !

PLAN D'EAU

C'est au cours de l'année 1974 que le Centre Océanologique de Bretagne (C.O.B. — établissement Brestois du CNEXO, centre national pour l'exploitation des Océans) avait proposé d'élaborer un document pour une « *politique de la mer* » en Bretagne. Mais des secteurs comme la pêche ou le tourisme lui échappaient, aussi un groupe de travail fut constitué associant des représentants du C.R., du CES et des Administrations concernées (5).

Réuni le 12 mars 1975 à Rennes, le 2 juin à Guidel puis de nouveau à Rennes le 18 juin, le groupe (où il y eut beaucoup d'absents !) a donc revu et complété le document initial pour aboutir à ce rapport de 120 pages dont « *l'objet est de définir un cadre cohérent à toutes les actions liées à la mer* », selon l'expression de présentation du Préfet.

De plus en plus et de plus en plus vite s'accroît la pression des activités économiques et de l'habitat sur le littoral : pêche et industries de conserverie, de construction et de réparation navale, conchyliculture, tourisme, résidences secondaires ou principales, sablière et carrières, production légumière. Des activités nouvelles viennent et viendront encore s'ajouter : aquaculture et mariculture, énergie électro-nucléaire, extraction d'agrégats, cimenteries, forages pétroliers au large, industries pétro-chimiques peut-être et terminal méthanier...

Indispensable s'avère donc « *un développement ordonné de toutes ces activités ou le développement préférentiel de celles qui sont reconnues prioritaires, sans que les unes et les autres ne se contrecarrent ni ne se bloquent* »

Déjà les rédacteurs de ce document préalable n'hésitent pas à prendre certaines options ; ainsi face aux « *sociétés de quirataires non subventionnées pour le renouvellement de la flotte de pêche, et qui résistent à la transformation en sociétés ou coopératives... seule la forme coopérative permettra de relancer ce renouvellement* ».

Ils reconnaissent également combien il est difficile de rassembler des données économiques sûres, les professionnels de la mer étant trés reticents pour fournir des renseignements statistiques.

ONDINS ET ONDINES

40 % en quantité, 43 % en valeur de la production nationale, voilà tout de même de quoi apprécier la place des **pêches maritimes bretonnes** qui, industrielles ou non, emploient 17 840 hommes d'équipage. Et selon une longue tradition, l'Armor, pays de la mer, considère la pêche comme une des activités économiques majeures.

Les coups de frein pourtant se multiplient tant au niveau de l'augmentation des coûts d'exploitation et de la capacité de la flotte qu'au niveau de l'appauvrissement des fonds ou de l'évolution du droit de la mer. Sur ce dernier point le dossier des assemblées contient un compte rendu de la récente Conférence de Genève (6). Grave encore l'insuffisance des moyens de conservation et de la transformation.

L'épizootie des huîtres inquiète toujours. La **conchyliculture** ne devrait-elle pas être davantage diversifiée ? Elle peut en tout cas se développer, l'espace ne manque pas pour s'ajouter au 10 546 hectares sur lesquels se développent 381 kilomètres de bouchots, qui occupent à plein temps 1 100 personnes et 2 500 occasionnellement.

Implantée de longue date en Bretagne en ce qui concerne les huîtres et les moules, **l'aquaculture** devrait voir se développer les essais sur les saumons, crevettes, ormeaux, coquilles St Jacques et turbots sans compter les écloseries et stations expérimentales de prégrossissement.

Traditionnelle également la récolte des **algues** peut être revivifiée par des meilleures techniques de séchage et de traitement. Quand au maërl son extraction intensive des dernières années risque d'entraîner l'épuisement des gisements : des mesures sont à prendre pour la conservation de ce patrimoine régional.

Si les **ressources biologiques** de la mer restent capitales, ses **ressources minérales** font désormais l'objet d'espoirs justifiés : les hydrocarbures sans doute, les sables et graviers sûrement ainsi que les sables calcaires dont l'exploitation doit se prolonger par une industrie cimentière en Bretagne Occidentale.

Non négligeables enfin les **ressources d'énergie** tirées de la mer. Après la marémotrice de la Rance, celle des Iles Chausey n'est pas exclue : à l'étude aussi sont les courants marins naturels (pour lesquels sont expérimentées des hydroliennes, analogues des éoliennes), les houles et l'énergie thermique des mers.

LA MER... A TERRE

Avec le désenclavement routier de la Bretagne, les **travaux portuaires** en faveur de

BANQUE DE BRETAGNE

Direction générale : RENNES
285, avenue du Général-Patton
Téléphone : 36-44-09

AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

85 agences et bureaux sont à votre service

	☎
COTES-DU-NORD (22)	
DINAN, 18, place Duclos	39.00.34
GUINGAMP, 5-7, rue Saint-Yves	43.79.95
LAMBALLE, rue Croix-au-Fèves	0.25
LANNION, 10, allée du Tribunal	38.40.78
LOUDEAC, rue de Pontivy	28.00.30
PAIMPOL, place du Martray	20.81.09
QUINTIN, 3, place 1830	32.80.05
ST-BRIEUC, 19, rue P. Le Gorrec	33.12.52
ROSTRENEN, 48, rue O.-Perrin	20.00.45
TREGUIER, 33, rue Saint-André	20.30.11
FINISTERE (29)	
BREST, 22, rue de Lyon	44.34.10
CARHAIX, 20, av. Gal-de-Gaulle	93.05.36
CONCARNEAU, aven. A.-Le Lay	97.05.76
LANDIVISIAU, 7, avenue Foch	68.13.82
MORLAIX, 14, pl. Ch.-de-Gaulle	88.15.67
QUIMPER, 18, quai de l'Odet	95.44.34
QUIMPERLE, 1, rue Leuriou	96.09.55
ILLE-ET-VILAINE (35)	
BAIN DE BRETAGNE, 20, rue de l'Hôtel de Ville	47.70.14
COMBOURG, 10, rue des Princes	73.01.25
DINARD, 1, rue Levavasseur	46.10.08
DOL DE BRETAGNE, 7, boulevard Planson	48.10.54
FOUGERES, 10, rue du Tribunal	99.22.93
LA GUERCHE avenue du Gal-Leclerc	49.22.28
MONTFORT, 17, rue St-Nicolas	09.00.74
REDON, 52, rue des Douves	71.07.48
RENNES, 18, quai D.-Trouin	30.36.75
SAINT-MALO, place de Rocabey	56.59.90
ST-MEEN, 6, rue de Merdrignac	09.60.21
VITRE, 1, rue de la Borderie	75.20.60
LOIRE-ATLANTIQUE (44)	
LA BAULE, 8, allée des Camélias	60.11.22
MORBIHAN (56)	
LORIENT, 14, rue V.-Massé	21.21.51
PLOERMEL, 2, place de l'Union	74.03.11
PONTIVY, 27, rue de Lourmel	25.11.67
VANNES, 4, rue J.-Le Brix	54.20.74
PARIS	
11-13, rue du Départ MALAKOFF	
8 et 10, avenue Jean-Jaurès	657.35.35
RUNGIS	
106, rue de la Tour	686.45.52

Correspondants dans toute la France et dans le monde entier

Brest font partie des grands travaux que l'Etat décide d'entreprendre tout de suite (encore faudra-t-il des mois d'études préalables !) pour la relance de l'économie. C'est le succès de la réparation navale qui a conduit à réclamer pour Brest depuis deux ans une troisième forme de radoub capable de recevoir jusqu'aux 500 000 tonnes, et deux quais de réparation. La nouvelle forme désormais décidée même si elle n'atteint pas cette capacité, permettra la création de 600 à 1 000 emplois ; son coût est estimé à environ 500 millions de francs.

Brest qui « *présente toutes les qualités nécessaires pour abriter le plus grand port de toute la façade atlantique* », c'est aussi la base d'avitaillement des plateformes de forage, bientôt peut-être un site de construction de matériel off-shore (recherche et exploitation au large des côtes), c'est une zone industrialo-portuaire de 50 hectares, dont 35 déjà occupés. Ces derniers chiffres montrent tout de même que Brest n'existe pas à côté des 13 000 hectares du Havre ou même des 6 200 hectares de Nantes-St Nazaire.

Malgré tout, les **23 ports de commerce** bretons ont leur rôle à jouer si un effort est réalisé pour leurs équipements. Le « *Plan Océan-Bretagne* » dresse le bilan des trafics marchandises (92 % en entrées) et voyageurs, passe en revue les insuffisances et dessine les perspectives de développement particulièrement pour les ports les plus importants de Lorient, Brest, Roscoff, Le Légué (très limité) et St Malo.

Mise à part les deux arsenaux de Brest et Lorient, la **construction navale** n'emploie qu'un millier de travailleurs, pour les trois-quarts en deux chantiers à Lorient et St Malo, pour le reste dans 47 petits chantiers hétérogènes et dispersés.

90 % DES TOURISTES SUR LE LITTORAL

Le document fait une bonne place aux activités de la mer liées au **tourisme** ; plus de 90 % des touristes choisissent en effet le littoral. Il en résulte d'ailleurs des « *agressions continuelles* » de cet espace littoral, menacé par une « *occupation anarchique des sols* ». C'est bien ce qui avait en partie motivé la décision de dresser le Schéma d'Aménagement.

Avec six établissements de **thalassothérapie** la Bretagne, selon le rapport, serait « *arrivée à saturation* » ... ? ...

Par contre « *base fondamentale du tourisme dynamique, les ports de plaisance et le nautisme doivent être développés en priorité* ». Avec 10 976 postes disponibles pour 12 088 bateaux (immatriculés en 1974 dans les dix quartiers des affaires maritimes) l'offre satisfait en moyenne la demande à 90 %, sauf cependant pour les ports de plaisance en eau profonde où le déficit était de 6 366 places.

POUR UN VÉRITABLE « PROGRAMME D'ACTION »

Ce rapport « *plan Océan Bretagne* » n'est toutefois qu'une première partie, un examen de la situation actuelle et des perspectives de développement ; une seconde partie, après les débats des Assemblées, très motivées déjà (7) et la poursuite des travaux du groupe devra faire des propositions pour un véritable « *programme d'action* ».



Quel avenir ?

Dresser des plans intelligents, essayer de pressentir l'avenir pour n'être pas pris au dépourvu, c'est le difficile mandat des représentants de la Région, tout en sachant bien que nul ne connaît l'histoire de la prochaine aurore. **R.L.**

---

(1) Voir notre dossier : Armor-Magazine n° 59 décembre 1974. (2) L'idée de « pays » fut lancée de façon bien charpentée en février 1971 par le Livre Blanc du CELIB (comité d'étude de liaison des intérêts bretons) : « Bretagne une ambition nouvelle ». Le « Pays » était cerné comme le cadre de la solidarité vécue entre le citadin et le rural, la petite région où le même homme habite, produit, consomme, se détend et se cultive. (3) Armor n° 68 septembre 1975. (4) Armor n° 54-55 - juillet-août 1974 - page 14. (5) Eugène Bérest et Louis Le Montagner pour le CR - Victor Cadenet, Jean Guyomarc'h, André Met pour le CES ainsi que Claude Riffaud, en même temps au titre de directeur du C.O.B. - La Mission Régionale, les Affaires Maritimes, l'Equipement et l'Atelier Régional du Schéma, les Délégués au Tourisme et à l'Environnement. (6) Armor n° 64 - mai 1975 - page 9 : « Le Trident de Neptune ». (7) Armor n° 60 - janvier 1975 - page 13 : « priorité à la mer ».

BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE RÉABONNEMENT *

à découper ou à recopier
et à nous retourner
10, rue Vicairie
Boite postale 540
22010 SAINT-BRIEUC

M .....
Profession : .....
Adresse : .....
.....

souscrit à un abonnement d'un an à « ARMOR - magazine » et verse 50 F (ordinaire) ou 150 F (soutien) par :
— chèque bancaire
— chèque postal
— virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

Cet abonnement donne droit en plus à une petite annonce gratuite de 50 mots max. et à un texte de 5 lignes dans le carnet, à utiliser dans l'année (joindre l'étiquette du dernier envoi).

* Rayer les mentions inutiles.

Consommer, oui, mais à quel prix ?

Plan de soutien, de redéploiement, de relance, de redéveloppement... On peut l'appeler comme on veut, cela ne change rien au fond du problème. Ce qui compte, après tout, c'est qu'après nous avoir demandé, il y a moins d'un an, de faire des économies en tous genres, on nous incite maintenant à consommer.

Le raisonnement est simple : pour tenter de rétablir un fragile équilibre économique, les Pouvoirs Publics misent sur une reprise des achats et des investissements (par l'utilisation de l'épargne et le recours à l'emprunt), ce qui permettra aux entreprises d'écouler leurs stocks, puis d'investir, puis d'embaucher, puis d'augmenter le volume des salaires distribués. Et que fait-on quand on a plus d'argent ? On achète plus, on consomme plus, on dépense plus, etc. Jusqu'au jour où il faudra à nouveau faire les comptes : il sera bien assez tôt alors d'étudier d'autres thérapeutiques. A défaut d'inventer de nouvelles théories, on adapte les anciennes en les accompagnant de certains dosages dont l'avenous dira s'ils sont savants ou non.

CONSTRUCTION : UNE REPRISE DIFFEREE ?

En attendant, et pour s'en tenir à la situation présente, il nous est clairement suggéré de consommer. C'est-à-dire d'acheter, de construire, d'investir... Mais suffit-il de le dire pour que tout reparte comme avant ? Rien n'est moins sûr. Le rythme de progression de l'épargne va peut-être se ralentir quelque peu tandis que les achats de biens durables (électro-ménager, voitures, meubles) connaîtront un nouvel élan. Par contre, il serait tout de même surprenant que les familles qui attendent depuis plusieurs mois de pouvoir construire ou acheter une maison mettent toutes, du jour au lendemain, leur projet à exécution. Il faudrait pour cela que beaucoup de conditions soient réunies : que les prix de construction cessent d'augmenter, que les taux de prêts généralement pratiqués reviennent à un niveau plus raisonnable et surtout que la situation de l'emploi s'améliore. Car on ne s'engage pas dans un investissement de l'importance d'une construction sans un minimum de confiance dans l'avenir et sans que soit dissipée toute crainte pour son emploi. Il ne faut donc pas s'attendre, dans ce domaine, à une reprise immédiate.

L'ACCESSION A LA PROPRIETE : UN DROIT POUR TOUS

Que pourrait-on penser, d'ailleurs, d'un raisonnement qui consisterait à admettre que l'accession à la propriété soit, dans les faits et par le biais d'une sélection par les prix et les taux, interdite aux revenus modestes durant une période de lutte contre l'inflation et à nouveau permise lorsqu'il s'agit de lutter contre la récession. Ce serait à la fois trop simple et trop injuste : les besoins des familles, surtout dans un domaine aussi fondamental que le logement, ne varient pas au gré des changements du cap d'une politique économique.

LE ROLE DES POUVOIRS PUBLICS ET DES BANQUES

La justice voudrait tout au contraire, que quelles que soient les circonstances, une même chance soit donnée à tous, sans considération du seul niveau de revenus, mais plutôt en fonction des besoins, grâce à des aides et à des conditions de crédits adaptées. Bien entendu, c'est en premier lieu aux Pouvoirs Publics qu'il appartient de mettre en place les moyens nécessaires. Quand aux établissements bancaires, ils peuvent également, au prix d'un minimum d'efforts et d'imagination, jouer un rôle important en ce sens. Or, à notre connaissance un seul organisme - le Crédit Mutuel de Bretagne - a pris délibérément les mesures nécessaires pour que l'accession à la propriété demeure à la portée de tous et cela sans attendre un quelconque plan de relance.

S'ADAPTER AUX CIRCONSTANCES ET AUX BESOINS

En effet, les Caisses de Crédit Mutuel de notre région ne se sont pas contentées, voici quelques semaines, d'améliorer les conditions d'attribution de la plupart de leurs formules de prêts, notamment pour l'habitat. Elles ont aussi mis au point une formule tout à fait originale et dont le mérite est précisément d'éviter de réserver à certaines catégories de la population la possibilité d'acquérir un logement. Ce nouveau prêt, accordé à un taux défiant toute concurrence pour une durée pouvant aller jusqu'à vingt ans, s'adresse aux personnes ou aux familles dont les revenus ne dépassent pas 40.000 Francs par an et qui bénéficient d'un prêt H.L.M. ou d'un prêt spécial immédiat du Crédit Foncier. En plus, ces mêmes Caisses de Crédit Mutuel accordent à leurs sociétaires des prêts complémentaires aux prêts d'Epargne logement, à un taux également réduit.

Cette politique du Crédit Mutuel de Bretagne est d'autant plus remarquable que, dans le même temps, cet organisme continue de rémunérer l'épargne, et notamment l'épargne familiale, dans les meilleures conditions. C'est ainsi, par exemple, que le « Livret bleu » proposé par les Caisses de Crédit Mutuel continue d'être rémunéré au taux le plus fort possible, c'est-à-dire le même que dans les Caisses d'Epargne.

UN DIFFICILE EQUILIBRE

Autrement dit, le C.M.B. s'applique à préserver une forme d'équilibre entre la rémunération de l'épargne et le coût du crédit. Ce faisant, il ne décourage ni l'épargnant ni le candidat emprunteur, quel qu'il soit. En définitive, c'est peut-être dans une politique de ce genre que réside la solution à bien des problèmes actuels. Si d'autres, dans différents domaines, s'en inspiraient, la relance ne serait peut-être pas aussi nécessairement d'actualité et l'on ne verrait pas les plans anti-récession succéder aux plans anti-inflation.

N. BREJIANNE



Des milliards sont déviés des ports bretons

En se situant au niveau de la notion de Commerce Exterieur Maritime Net (C.E.M.), c'est à dire du trafic passant par les ports moins les produits pétroliers et les navires livrés, en opposition avec le Commerce Extérieur Total Net (C.E.T.), toujours hors pétrole et navires, on peut déterminer mathématiquement ce qu'est une région à vocation maritime.

Pour la France entière, le rapport C.E.M./ C.E.T. est égal à..... 44 %
Pour les cinq départements Bretons.... 74 %
Selon les départements de l'ouest ce rapport varie de 81 % à 18 % — Ainsi, le département le plus maritime est 44 (81 %) suivi de 29 (75 %) puis de 56 (67 %) 35 (65 %), 85 (63 %), 22 (52 %) 49 (34 %), 72 (28 %) et 53 (18 %).

Il est donc ainsi prouvé que les départements bretons plus la Vendée sont les seuls qui font preuve d'une vocation maritime.

L'analyse des statistiques de Douanes — année 1974 — révèle un détournement *visible*, c'est à dire saisi aux points d'entrée et de sortie, de 600.000 T. représentant une valeur de 3 Milliards de Francs.

Les exportations sont, de loin, les plus touchées du fait du manque de lignes régulières. Pour l'ensemble des 9 départements de l'Ouest — hinterland des ports bretons — le trafic dévié représente —
22 % des exp. Mar. en Tonnage
49 % des exp. Mar. en valeur.

UNE DÉVIATION DE 6 MILLIARDS DE FRANCS !

En plus de ces *déviations visibles*, dûment enregistrées par les douanes, il faut compter sur un *trafic dévié invisible*, dont on connait l'existence par des recoupements. Par exemple, les céréales, les viandes, ne sont pas déclarées localement. Cette perte invisible est estimée, pour tout l'hinterland des ports bretons, à environ le double de la déviation visible, ce qui donne,
une déviation totale de 2 Millions de tonnes
6 Milliards de francs.
donc à peu près la moitié de l'exportation (900.000 T et 3 Milliards)

Les ports « ravisseurs » de trafic sont, dans l'ordre : Le Havre (30,8 % du total) Rouen (15,4 %), le Benelux (12,4 %), puis Marseille, Dunkerque, Bordeaux, Cherbourg et La Rochelle.

Certains départements subissent un détournement très grave : jusqu'à 99 % pour la Sarthe, 94 % pour la Mayenne, mais encore 39 % pour l'Ille et Vilaine, 32 % pour les Côtes-du-Nord, 24 % pour le Morbihan et le Finistère, 23 % pour la Loire Atlantique.

D'après les industriels et exportateurs, le *différentiel de transport* seul se situerait aux alentours de 75 francs la tonne, soit en moyenne 3 % du prix de la marchandise.



Le port de Saint Malo au début du siècle

Ce surcoût a un *effet dissuasif* sur les exportateurs bretons, de même que sa conséquence, *le manque de lignes régulières*. Nos ports en disposent d'une dizaine, contre plus de 1.000 entre Le Havre et Rotterdam. La seule garantie étant pour eux la présence *d'armements locaux*, assurant la perennité du service, ainsi que de *professions commerciales véritablements intéressées* à l'avenir de nos ports.

Tous ces coûts, toutes ces déficiences, qui ne peuvent s'expliquer par un manque de dynamisme de notre part, mais plutôt par des habitudes dont l'intérêt pour la nation n'est pas prouvé, se traduisent finalement par la diffuculté de reproduire dans l'ouest des biens concurrentiels.

Ils se traduisent aussi par des dépenses au niveau du fuel des navires, du carburant des camions (Sait-on qu'une tonne qui doit remonter de Bretagne au Havre pour redescendre ensuite vers l'outre-mer en passant au large de Brest coûte, en plus, environ 14 litres de carburant, ce qui pour 2 Millions de tonnes détournées, représente chaque année l'équivalent d'un pétrolier de 30.000 tonnes.

Ils se traduisent, enfin par des emplois tertiaires perdus dans notre région, dans les secteurs du transport, du transit, de la consignation, des armements, des assurances, mais aussi par des emplois de dockers, grutiers, pilotes et marins...

Il ne faut pas oublier que si la France était une nation commerçante et maritime, comme l'est le Danemark, ou encore la Norvège, le Royaume Uni, la part de la rubrique « Transports, Commerce et Services » dans la population active serait de 50 % environ contre 30 % chez nous. Celà représenterait, pour notre région, quelques 250.000 emplois nouveaux !

DES PROPOSITIONS PRECISES

Des études précises ont été réalisées ; il s'agit maintenant de passer à l'action :

Promotion du « Produit Maritime » c'est à dire les échanges. Il faut obtenir une « image internationale » de ce produit auprès des professions liées aux échanges. Il faut s'insérer dans les Centres de Commerce internationaux et au besoin en créer un sur la Facade Atlantique.

Il faut dégager des moyens propres à encourager la création de lignes régulières nouvelles à partir de nos ports, en particulier un système de cabotage moderne sur la Façade Atlantique européenne, lié à une antenne transatlantique.

Il faut examiner les moyens propres à encourager les armements nationaux, ou sociétés de commerce à implanter un siège dans l'Ouest. Pour la DATAR, il faut obtenir leur assimilation à une implantation industrielle. Les fonds économisés sur les 150 Millions annuels que coûtent les détournements y contribueront.

Il faut associer les entreprises de Bretagne et de son Hinterland dans l'effort général ; au besoin aussi les inciter à utiliser des solutions locales par voie règlementaire (Banques, COFACE, etc...)

Yves Lainé

Le programme médico-hospitalier breton dans le VIIème Plan

Les Assemblées régionales ont approuvé le projet de Plan Médico Hospitalier Breton soumis au Gouvernement. Il prévoit un investissement de 1 525 MF. à réaliser en 12 ans, de 1974 à 1985.

En 1974 et 1975, les investissements du secteur « Santé » financés avec l'aide de l'Etat représentent 363 MF. Il restera donc à financer sur le VIIème et le VIIIème Plan 1 162 MF.

Conformément à l'ordre de priorité établi par le Plan Médico-Hospitalier Breton, il est nécessaire de financer sur le VIIème Plan 854 MF. de travaux, se décomposant comme suit :

— Hôpitaux C.H.R. 264,3 — Hôpitaux non C.H.R. 453,4	717,7 MF
— Etablissements spécialisés de soins et de prévention	46,3 MF
— Action sanitaire en faveur des personnes âgées	75,0 MF
— Formation des personnels sanitaires	15,0 MF
	854,0 MF

Pour les Hôpitaux proprement dits, le montant des travaux réalisés s'est élevé à 399 MF. au cours du VIème Plan dont 150,3 MF. en 1975. Il convient de poursuivre les réalisations à ce rythme pendant le VIIème Plan de manière à financer en particulier les projets suivants :

— *Rennes* : Service de médecine nucléaire - Urgence et réanimation (2ème tranche) Bloc obstétrique et pédiatrie.

— *Brest* : Bloc mère et enfant - Hôpital de la Cavale Blanche (1ère tranche)

— *Saint-Brieuc* : Achèvement de l'Hôpital (784 lits)

— *Saint-Malo* : Achèvement de l'Hôpital (300 lits)

— *Quimper* : Hôpital de 500 lits

— *Lorient* : Hôpital de 500 lits

— *Vannes* : Bloc central

Ces opérations prioritaires représentent ensemble 527 MF ; 191 MF. seront consacrés aux autres projets, notamment à l'humanisation des hôpitaux et hôpitaux ruraux, soit par modernisation des bâtiments existants, soit par adjonction d'unités industrialisées.

Dans le domaine des hôpitaux psychiatriques et des personnes âgées, l'essentiel des crédits sera réservé également à l'humanisation.

700 000 scolaires en Bretagne

Les effectifs scolaires continuent d'augmenter : près de 800 000 jeunes ont fait la rentrée dans nos cinq départements ; ce chiffre ne comprend pas évidemment les étudiants.

Armor magazine à Cannes

Chaque mois, les Bretons de Cannes peuvent acheter Armor magazine à la Maison de la Presse, 11 avenue Isola-Bella, et dans ses 15 principaux points de vente.

DE L'URBANISME ?

d'accord, mais comment ?



par Max Querrien

Tous les jugements simples sont excessifs et, si je dis que, passé le temps d'Haussmann, on n'a plus fait d'urbanisme, je simplifice abusivement. Mais n'est-il pas vrai qu'il y a une crise de l'urbanisme ? C'est aveuglant. Et tout le monde le sait...

Pourquoi cette référence à Haussmann ? Non point pour le ressusciter, sûrement pas! Mais parce que Haussmann, produit de l'histoire sociale comme tout le monde, a exprimé crûment ce qui répondait aux intérêts de la classe dominante : un urbanisme d'ordre public, avec de belles voies droites et des carrefours faciles à surveiller. L'urbanisme haussmannien est un urbanisme déterminé et concret. Concret au niveau du tracé, c'est-à-dire de ce qui est perceptible. Et, un peu plus de cent ans après, la technologie ayant progressé, les charges de cavalerie n'étant plus de mise et le « dialogue » social étant indifférent à la forme des rues, je n'hésite pas à souhaiter qu'on protège les plus beaux morceaux de cet urbanisme historique.

Mais, alors, aujourd'hui ?

Aujourd'hui, notre société est en mutation. Mutation trop lente, certes, à laquelle il serait humainement économique de substituer une transformation plus rapide. Mais, affaibli par ses contradictions internes, privé de sa raison d'être par les interventions étatiques qu'il a sollicitées ou admises — qu'on se souvienne du dépérissement de la féodalité quand le roi de France eut installé partout sa police et ses prisons — le capitalisme a du plomb dans l'aile. Tout comme à la fin de l'ancien régime, les fonctions se sont dissoutes, les privilèges subsistent, les contradictions s'accumulent.

Nous sommes loin de l'urbanisme ? Pas du tout.

Socialement le sol se divise en deux : les terrains et les routes.

Actuellement l'urbanisme est déchiqueté par la route. Voir certaines villes nouvelles de la région parisienne et certaines parties de la Côte d'Azur. Pourquoi fait-on tant de routes ? Parce qu'on en a besoin pour circuler, répondront les auteurs des expropriations qui, malgré l'article 17 de la Déclaration des Droits, arrachent gaillardement des milliers de braves gens à leur cadre de vie. Besoin ? Par rapport à quoi ? Faut-il donc que chacun circule partout individuellement avec ses 4 roues à lui et les joies du spontex et du seau en plastique chaque dimanche matin ? Je ne suis pas pour la croissance zéro, mais je regrette vivement que la fièvre automobiliste, qui dévaste la campagne et les villes, soit déterminée par un loi incontrôlable de fuite en avant sans possibilité de remise en question. Cet asservissement du consommateur piégé de cette dévastation du cadre de vie sont caractéristiques de la société de consommation, qui n'a rien à voir avec l'abondance mais avec une déviation pathologique.

Les terrains, maintenant. Qu'est-ce donc qu'un terrain ? Un morceau de croûte terrestre sur lequel on a les pieds, grâce à la pesanteur ; un élément, souvent irremplaçable, du cadre de vie ; une « valeur d'usage » qui mérite respect et protection, comme celui qui en use et l'entretient. Mais est-ce sous cet angle que l'idéologie et les lois envisagent les terrains ? Pas du tout. Notre civilisation étant dominée par l'abstraction monétaire, toute parcelle de sol est devenue une valeur à négocier, un bien de spéculation, une quantité marchande dont le cours se mesurera lors de la prochaine vente.
Il est amusant de penser que le droit civil traque l'enrichissement sans cause quand la victime est un particulier, mais que, dès lors que c'est une collectivité qui paie, personne ne s'émeut.

Soyons juste : Sans aller jusqu'à s'émouvoir. l'Etat a tenté de réagir.

Mais les intérêts de l'immobiliser sont tellement puissants, l'opinion commune si bien manipulée, que la loi foncière actuellement en discussion n'atteindra pas les objectifs auxquels songeaient les esprits avertis et les hommes de bonne volonté, et cela pour plusieurs raisons : «plafond légal » beaucoup trop haut, absence de gel des valeurs foncières, pour l'exercice du droit de préemption, perilleuse amorce de péréquation résultant des transferts de cas...

L'automobiliste et l'abusus, telles sont les questions préabables. Quand elles seront résolues, on pourra utilement faire travailler les urbanistes.

MAX QUERRIEN

Au terme d'une saison particulièrement brillante...

ALPHONSE BOULBAIN : REPOS, DETENTE, DECOUVERTE ET... AMOUR *MOTS - CLES POUR DEVELOPPER LE TOURISME*

Alphonse Boulbain, président de la Fédération Régionale des S.I. et O.T., administrateur national, conseiller économique et social de Bretagne, a bien voulu confier à Armor Magazine, ses considérations sur le tourisme dans notre région...



VACANCES EN PRÉ ET POST SAISON

Armor-Magazine — Le Congrès régional du Tourisme Breton qui s'est tenu à la Baule les 3 et 4 Mai 75 avait pour thème : « Bretagne Tourisme en toutes saisons ». Comment concevez-vous un tel étalement de la saison touristique dans notre région ?

Alphonse Boulbain. — Actuellement, et nous le déplorons, la saison touristique en Bretagne se restreint à Juillet et Août, il faut démystifier cette période et inciter nos visiteurs à venir hors de ces mois surchargés. Nous estimons que notre région doit être en mesure d'accueillir les touristes presque toute l'année.

D'une part nous évoluons vers une société dite de loisirs, les week-end prennent de plus en plus d'importance, les résidences secondaires se multiplient, il faut adapter nos produits touristiques à cette nouvelle conception des loisirs.

D'autre part, nous souhaitons ventiler la clientèle. Si, pour l'instant, le problème de l'étalement des vacances demeure pour beaucoup impossible en raison des congés scolaires et des périodes de fermeture des entreprises, par contre la clientèle du 3è âge et les étrangers, qui ne sont pas assujettis à ces contraintes, savent éviter le mois d'Août pour prendre leurs vacances à une période où il fait « déjà » beau. Juin 75 a été exemplaire et nos arrière-saisons sont fort belles ! Ils trouvent le calme, des sites non envahis et des prix généralement très abordables. Qui de nous n'a regretté en ce mois de juin merveilleusement beau que si peu de touristes puissent en profiter !

A.M. — Vous souhaitez allonger la saison traditionnelle, mais les structures d'accueil sont-elles en place hors des mois de Juillet et Août ?

A.B. — Hélas, il faut reconnaître qu'en ce domaine il reste beaucoup à faire si l'on veut envisager sérieusement l'étalement des vacances ; il est urgent de trouver des solutions à deux problèmes essentiels, les transports et l'animation des communes à vocation touristique en pré et post-saison.

POUR UNE ANIMATION PERMANENTE

A.M. — Comment remédier au manque d'animation hors saison ?

A.B. — Un aphorisme relevé dans une étude des élèves d'H.E.C. en 1955 illustre bien notre préoccupation : « Le Tourisme ne veut pas venir en vacances au lever du rideau ni à la fumée des cierges ».

Il est navrant de constater que, malgré un temps superbe, en juin, l'animation a été pratiquement nulle en Bretagne à cette période - mises à part quelques initiatives concluantes en Bretagne intérieure (au village de vacances du Mûr-de-Bretagne notamment)

Une enquête menée à la Baule est caractéristique à cet égard sur cette plage, l'une des plus belles d'Europe, pourvue d'installations de gymnastique, portiques et jeux divers, aucune ne fonctionnait à cette période. Pourquoi ? Chacun sait que les moniteurs appartiennent presque tous au corps enseignant. Ils ne sont libres que les premiers jours de Juillet et plient bagages des le 25 Août, alors que de nombreux touristes sont encore en vacances.



Quoi qu'on en dise, les fêtes folkloriques, quand elles sont conçues intelligemment sont un atout important pour la saison touristique. Ainsi les fêtes de Cornouaille.. Ici la stèle érigée à la mémoire de leur fondateur, Louis LE BOURHIS.

Il n'est pas question de se priver de leur efficace participation, mais, étant donné la période restreinte pendant laquelle ils peuvent exercer cette activité, il faudrait que les municipalités mettent en place une animation complémentaire, qui pourrait fort bien être assurée par des étudiants, qui, pour la plupart, sont libres de mai à octobre. En outre, à une période où l'on s'inquiète des milliers de jeunes à venir sur le marché du travail, ne pourrait-on créer des postes d'animateurs initiés à des techniques diverses susceptibles d'intéresser la clientèle touristique non seulement au niveau des disciplines sportives mais aussi à tout ce qui a trait à l'animation sous toutes ses formes :

- la découverte intelligente du pays et de ses richesses insoupçonnées
- des projections de fims, des conférences
- des rencontres, tournois de bridge, rallyes...
- des circuits organisés autour d'un thème - circuit des chapelles, des calvaires, des vieilles pierres, des moulins et des chateaux, avec, pourquoi pas, l'accueil chez l'habitant comme en Scandinavie.

A.M. — Qui prendrait financièrement en charge ces animateurs ?

A.B. — Des municipalités à recettes touristiques importantes doivent être conscientes du regain d'untérêt que pourraient connaître leurs stations en s'assurant la participation de tels animateurs.

Beaucoup de communes ne pourraient équilibrer leur budget sans l'apport de recettes touristiques ; or l'animation conditionne le séjour.

Dans notre propagande touristique nous voulons pouvoir dire : Bretagne, tourisme en toutes saisons, animation en toutes saisons.

Il est souhaitable de développer la politique des congrès et séminaires qui n'ont jamais lieu aux périodes estivales et qui amènent dans les sites qui ont su se doter de telles possibilités d'accueil, notamment en construisant des salles de Congrès, un flot quasi-permanent de visiteurs. Ces congrès sont générateurs de recettes qui permettent de nouveaux investissements.

IMPERATIF : AMÉLIORER HÉBERGEMENT ET TRANSPORTS

A.M. — Vous parlez d'accueil ; le potentiel d'hébergement breton est-il en mesure de faire face au flot sans cesse grandissant des touristes ?

A.B. — A côté d'établissements très modernes et de haute tenue, trop nombreux sont encore les hôtels dont l'équipement sanitaire, entre autres, est insuffisant, et pour lesquels il est nécessaire de faire un effort d'aménagement.

Les campings quoique nombreux et bien équipés pour la plupart, se plaignent de l'insuffisance des redevances par rapport à l'importance des investissements et souvent du désaccord avec les municipalités.

En ce qui concerne les meublés, les loueurs et les agences de location ne sont pas conscients de l'importance de la « Charte des Meublés » qui éliminerait les « mauvais » meublés. Ils sont en butte à des charges fiscales qui font que, la location n'étant plus rentable pour beaucoup, ils préfèrent s'abstenir privant ainsi les touristes de possibilités d'hébergement appréciables.

En Bretagne intérieure, la pauvreté de l'hébergement pourrait être compensée par la rénovation de locaux inhabités, qui, subventionnés par l'état, deviendraient locaux communaux, faisant ainsi revire des villages qui se meurent et facilitant l'osmose indispensable entre visiteurs et autochtones ; les gîtes ruraux, gîtes d'étape, tables d'hôtes, ont déjà en ce sens remporté un vif succès.

A.M. — Vous avez évoqué tout à l'heure le problème des transports : à quel niveau se situe-t-il et comment peut-on y pallier ?

A.B. — Il semble évident que la majorité de nos concitoyens possède une voiture, il en est cependant qui ne disposent pas de moyens de locomotion personnel. L'absence de transports en commun est dramatique pour certaines stations non reliées directement au chemin de fer : Saint-Cast, par exemple ; le président du SI de cette localité, le colonel Donné, vice-président de l'UDSI des Côtes-du-Nord s'est attaché à ce problème.

Pour lui, la compagnie Aromricaine des transports (C.A.T.) n'étant pas une société philantropique, elle doit avoir un seuil de rentabilité.

Aucune compagnie de transports ferroviaire ou aérienne ne fonctionne sans le concours financier de l'Etat ; ce problème doit être réglé à l'échelon national sans doute mais aussi au niveau des départements.

On peut aussi suggérer une utilisation pratiquement à temps plein des transports en commun pour l'organisation hors-saison, et en proposant aux visiteurs des produits touristiques complets : voyage - hébergement - excursions - animation des loisirs.

Le développement harmonieux du tourisme en Bretagne ne peut se faire sans cohésion entre les differents services et une volonté permanente d'offrir un séjour qui soit repos, détente et découverte, et le désir de faire partager cet amour que nous avons de notre si belle Bretagne dont nous voulons préserver le caractère en évitant les erreurs, sur le plan de l'architecture notamment, afin que, toujours, elle demeure attrayante.

Propos recueillis par

Eliane Deshayes

(NPLR. Notre collaboratrice a représenté *armor Magazine* à l'important débat sur le tourisme présenté à la fin de juillet sur *Radio France*)

défense de la nature

La maison du sénéchal



Curieuse destinée que celle des maisons anciennes... Certaines passent à travers les siècles entourées de chance. Restaurées à temps et selon leur style, en prenant de l'âge, non seulement elles gardent leur charme mais elles l'accroissent.

D'autres aussi belles ou davantage, en tout cas méritant mieux que le dédain, sont délaissées on ne sait pourquoi : Leur propriétaire inconscient ou aveugle, n'a pas remarqué leur beauté. Il n'a pas su leur apporter le confort moderne et il a préféré une maison neuve, Ou bien, cupide, il en a demandé un prix trop élevé. Alors, peu à peu, elles se délabrent, quand le toit laisse passer la pluie.

Quelle a été la cause de l'abandon de la « maison du sénéchal » au village du Bauzo, en Malguénac, à quelques kms de Pontivy ? Sans doute le propriétaire ne s'est-il pas décidé assez vite à la vendre. Ou bien un difficile partage l'a-t-il retardée à l'extrême...

Aujourd'hui, la belle maison se lézarde au bord de la route qui traverse une petite vallée romantique.

NOUS N'AVONS PAS INVENTÉ LE CONFORT

Est-il possible que personne n'ait été tenté par l'inscription gothique creusée dans le linteau de la fenêtre à meneau de l'étage ? Est-il possible que pesonne n'ait été séduit par la grâce de l'oculus, dont l'ovale est surmonté d'une fleur, et sur l'appui duquel, à profusion, s'entassent de verts « nombrils de Vénus »... Cet oculus éclaire, à l'intérieur de la salle haute, un lavabo de pierre. Au temps du Sénéchal on savait joindre l'utile à l'agréable. Dans la salle basse, une source était canalisée qui venait rincer les écuelles dans la cuve de granit.

Ce qui prouve bien que nous n'avons pas inventé le confort. Il existait déjà en ce temps lointain, fruit de l'ingéniosité, et il ne coûtait rien, une fois installé.

La maison du Sénéchal n'a pas encore trouvé d'amateur. Subira-t-elle le sort des manoirs de Diarnelez, de Lenvos, des maisons du Village de Saint Germain et de tant d'autres demeures, et chapelles du Morbihan ? Quittera-t-elle le pays dans le camion d'un spéculateur pour aller enrichir un autre lieu de ses pierres sculptées ?

INTERDIRE LE DÉPART DES PIERRES

Un maire du Morbihan intérieur vient de m'assurer *qu'il allait interdire le départ des pierres hors de sa commune.* Voilà bien le meilleur moyen d'encourager la restauration, sur place, des beaux édifices. Voilà bien la seule façon d'empêcher le pillage déguisé qui s'est jusqu'ici, pratiqué sans scrupule et impunément. Puisse cet exemple être suivi par les autres maires de la région...

Avec les pierres, c'est la seule richesse d'un pays, dit « pauvre » qui s'en va. C'est aussi une partie de notre histoire qui disparait.

Si la « maison du Sénéchal » est restaurée sur place, en déchiffrant son inscription quelque chercheur nous apprendra sans doute quel fut celui qui l'édifia au XVIème siècle, en ce village caché...

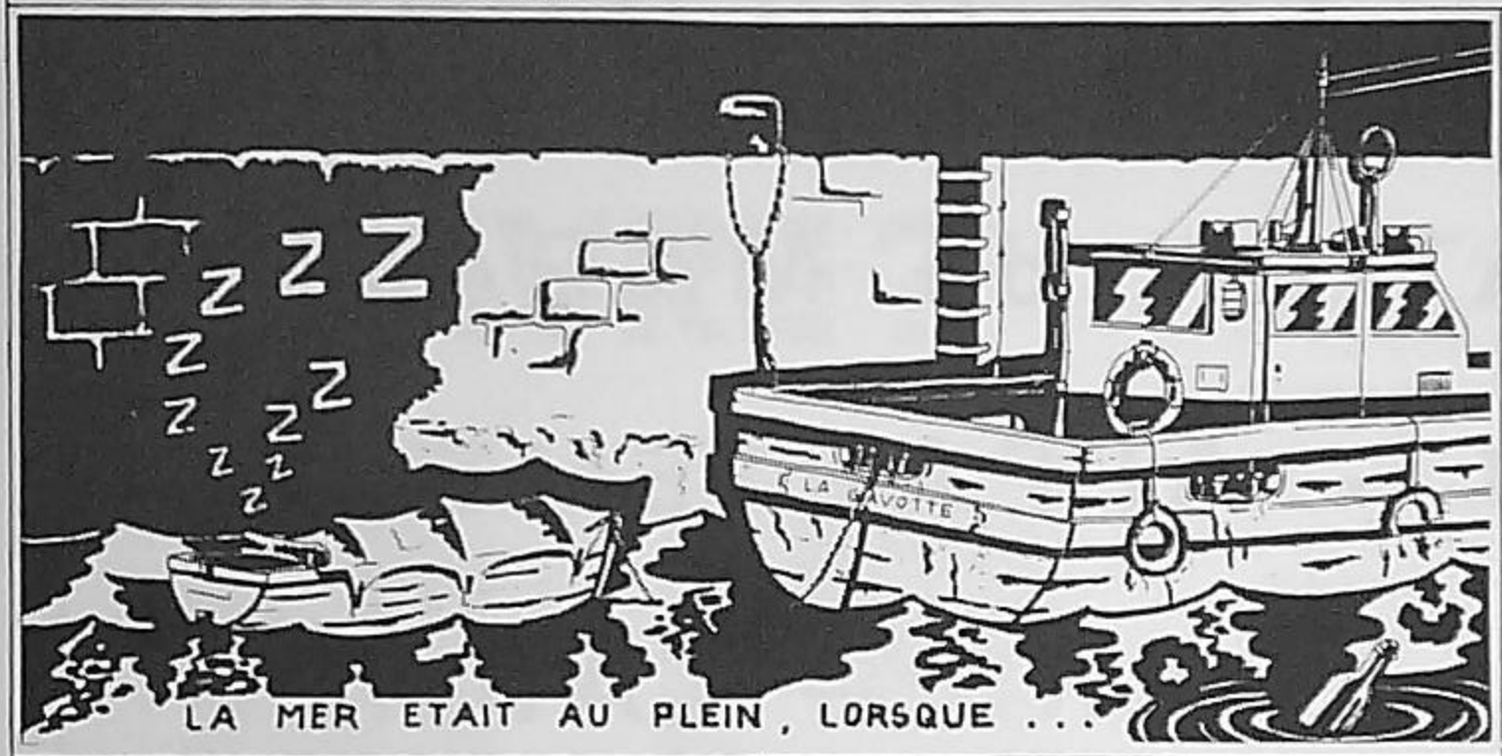
Edith Perennou

LES ÉTRANGES AVENTURES DE L'INSPECTEUR LE POULEN

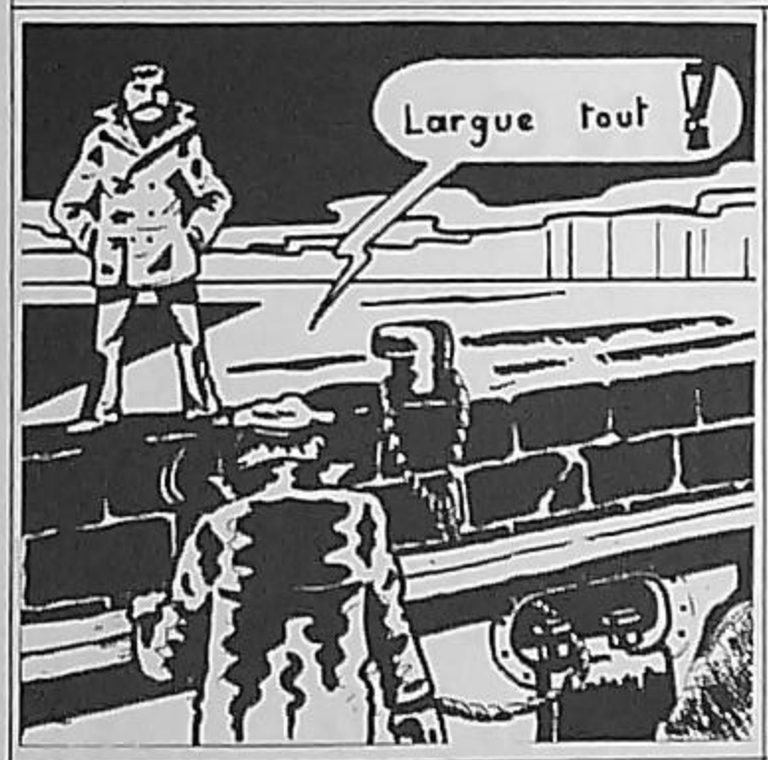
RESUME DES CHAPITRES PRECEDENTS :

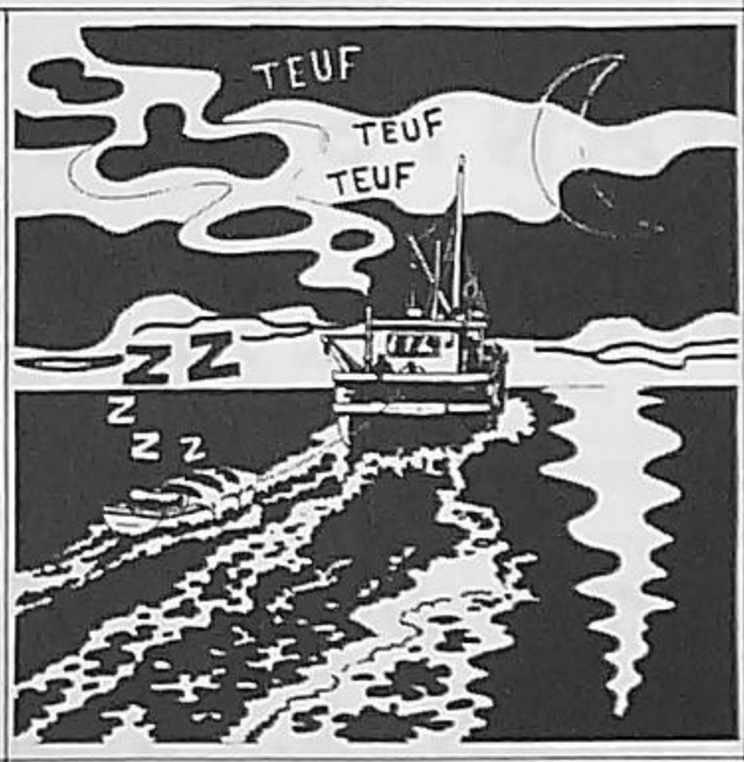
L'inspecteur LE POULEN, qui est arrivé en Bretagne, loge à « TRO BREIZ », un petit bar. Après un mauvais rêve, il décide de faire un tour sur le port où il s'endort dans un canot Mais la marée survient...

Texte de Yannick Guyader
Dessins de Jean_Roger Morel





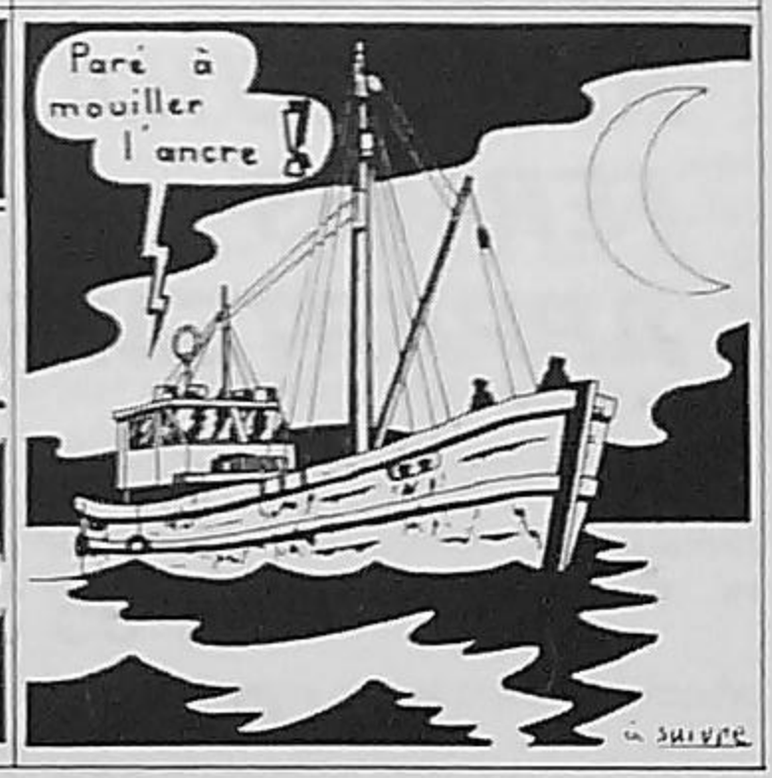












SOCOBA

AGENCEMENT

INSTALLATION de MAGASINS

BUREAUX — APPARTEMENTS

HOTELS — BARS — TABACS

RESTAURANTS — DANCINGS

MOBILIER

SOCOBA, agréé par le Ministère des Affaires Culturelles, c'est aussi LA RESTAURATION de vos PENTYS — FERMES — BATIMENTS ANCIENS — APPARTEMENTS.

PLOMELIN — QUIMPER

Tél. 95 38 88 et 95 36 95 — BP 22

ROUTE DE PONT L'ABBÉ L'AVANTAGE

cahier spécial

CORNOUAILLE

aujourd'hui, en Cornouaille :

VIVRE ?



par



Louis LE PENSEC et **Joseph YOUINOU**
Député *Géographe*
Président du CECOR *Secrétaire Général du CECOR*

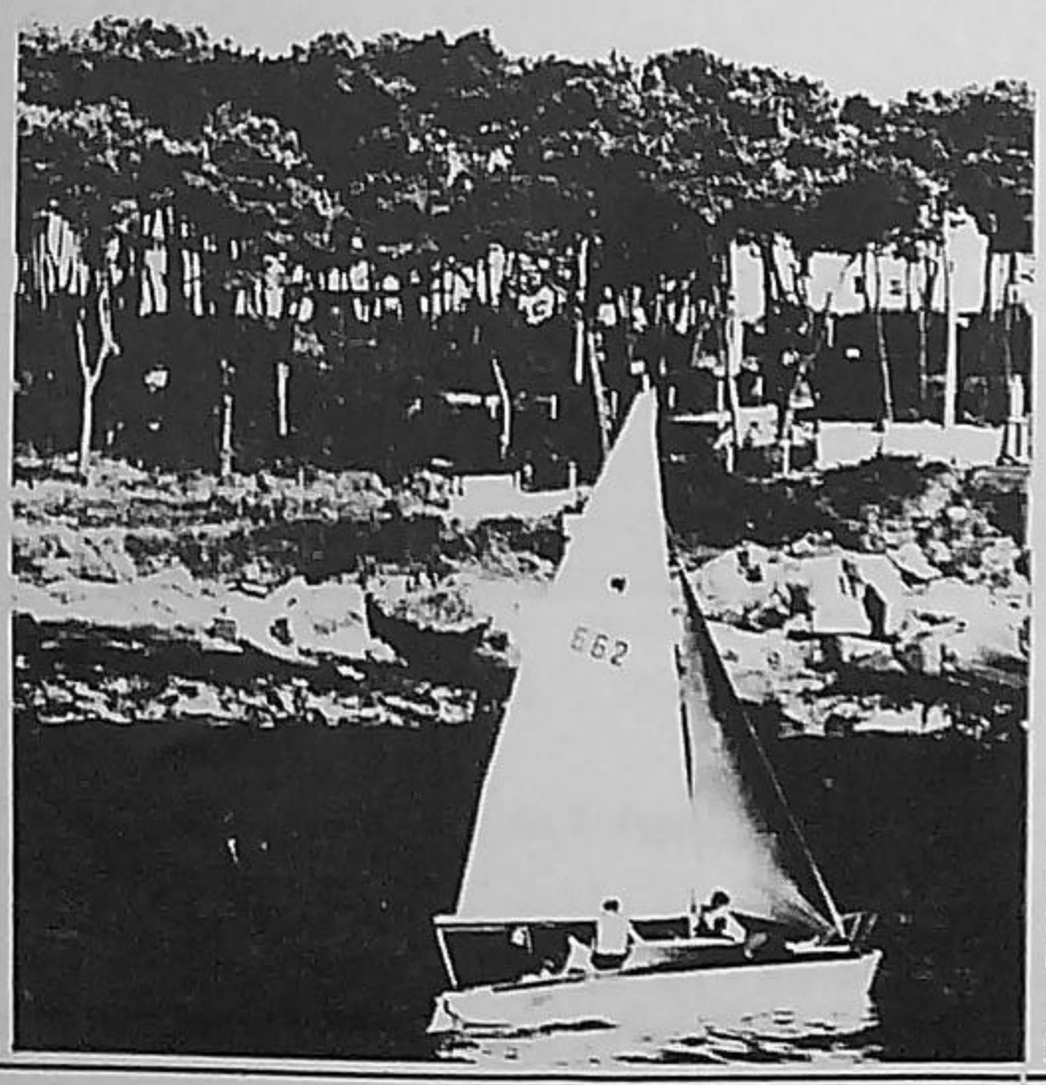


Photo Noël Guiriec

C'est le titre que nous choisissons de donner à ce cahier spécial d'Armor Magazine consacré à la Cornouaille ; c'est aussi le titre du récent montage réalisé par le CECOR.

En effet, à la fin d'un été qui a vu la vague des touristes déferler sur la Bretagne, plus forte que jamais, au seuil d'un automne qui s'annonce particulièrement angoissant pour ceux qui cherchent un emploi ou qui risquent de perdre le leur, l'interrogation qu'il contient révèle une brûlante actualité.

Certes il fait encore bon vivre en Cornouaille surtout quand le soleil est au rendez-vous de l'été. Le capital écologique est souvent mieux conservé qu'ailleurs. Il n'y a pas ici de mégapole tentaculaire mais, au contraire, des villes petites et moyennes, un habitat dispersé ou en hameaux dans des sites de nature de campagne ou de mer souvent remarquables. Mais tout cela, comme ailleurs, commence aussi à se désagréger et comme nous le disons, il faudra plus qu'une réforme des mentalités et des habitudes, une profonde modification des structures pour sauvegarder l'essentiel.

Encore faut-il pouvoir y vivre ? Comme toutes les régions de France, la Cornouaille et la Bretagne sont frappées par la crise économique que traverse le Pays. Mais le Sud-Finistère l'est d'autant plus que, marginal et périphérique, son économie repose, est-il besoin de le rappeler, sur des activités qui subissent de plein fouet les aléas de la conjoncture en économie libérale : la pêche, l'agriculture, le bâtiment, la chaussure, le textile, etc... C'est ce que nous démontrons dans l'article suivant. Les difficultés actuelles permettent donc de souligner une fois de plus l'urgence et la gravité du problème de l'emploi en Cornouaille, comme le démontrent aussi les résultats du dernier recensement ci-dessous exposés.

Et pourtant, plus peut-être que leurs pères, les jeunes de nos lycées, C.E.S. et C.E.T. ou qui en sortent, à la recherche d'un hypothétique premier emploi, ont l'ardent désir de rester travailler au Pays.

Si on ne leur en donne pas la possibilité, il faudra bien un jour qu'ils la prennent.

Pour poursuivre une mission commencée il y a plus de 20 ans

« LE LOGIS BRETON »

Société Anonyme Coopérative de Production d'H.L.M.
prend le relais de « La Ruche Finistérienne »
société coopérative de location - attribution d'H.L.M.

La loi du 16 Juillet 1971 a interdit aux coopératives HLM de location-attribution d'exercer leur activité de constructeurs et a décidé de les remplacer par des coopératives de production d'H.L.M.

Ayant créé « LE LOGIS BRETON «, l'équipe d'administrateurs et le personnel de « La Ruche Finistérienne » continueront à partir de 1975 à assurer l'accession à la propriété des catégories sociales les moins favorisées.

Pour le compte des sociétés coopératives de construction qu'il suscitera et animera « Le Logis Breton » se chargera comme par le passé, de l'achat et de l'aménagement des terrains nécessaires au lotissement, des démarches administratives, octroi de prêts etc...

En tant qu'organisme HLM il bénéficiera des prêts à taux réduits de l'Etat et des prêts bonifiés en provenance des Caisses d'Epargne.

Fort d'une expérience qui a permis la construction de plus de 4.000 pavillons et appartements dans le Finistère, « Le Logis Breton » entend, avec la même foi et le même dynamisme, continuer à œuvrer dans le domaine du logement social.



(217 pavillons dans ces deux lotissements quimpérois (photo Kerisit)

Président	:	R. BAZILLE
Vice-Président	:	J. GOURMELON
Directeur général	:	L. HELAOUET

Siège Social : 58, rue de la Terre Noire - QUIMPER - Tél. 95.15.61.

La crise de 1974 - 1975, révélateur de problèmes fondamentaux : ne pas confondre conjoncture et structure

La crise qui se prolonge et risque de durer — que d'aucun qualifie de conjoncturelle — a révélé, s'il en était besoin, des problèmes de structures. Une analyse faite par secteur d'activité a permis la mise en évidence de problèmes généraux et d'autres plus spécifiques.

PROBLEMES GENERAUX COMMUNS A DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITES

Trois types de faits ou de tendances ont été considérés et retenus comme graves de conséquences.

D'une part, *le phénomène de décapitalisation et de désinvestissement* se poursuit. Ceci est manifeste dans l'agriculture où le foncier, d'agent de production, devient agent de spéculation.

D'autre part, *la situation de dépendance de l'économie cornouaillaise vis-à-vis de pôles extérieurs de décision*. A titre d'exemple, il faut citer l'alimentation du bétail (soja importé des Etats-Unis) sur laquelle l'agriculteur finistérien n'a pratiquement, du moins actuellement, aucune prise et il en est de même pour la betterave sucrière ; les droits de la mer, car les résultats des négociations internationales risquent d'avoir des conséquences très graves pour le Sud-Finistère ; les décisions de Bruxelles ; les décisions de création de cimenteries ; le gel des possibilités d'exploitation du sous-sol, ...

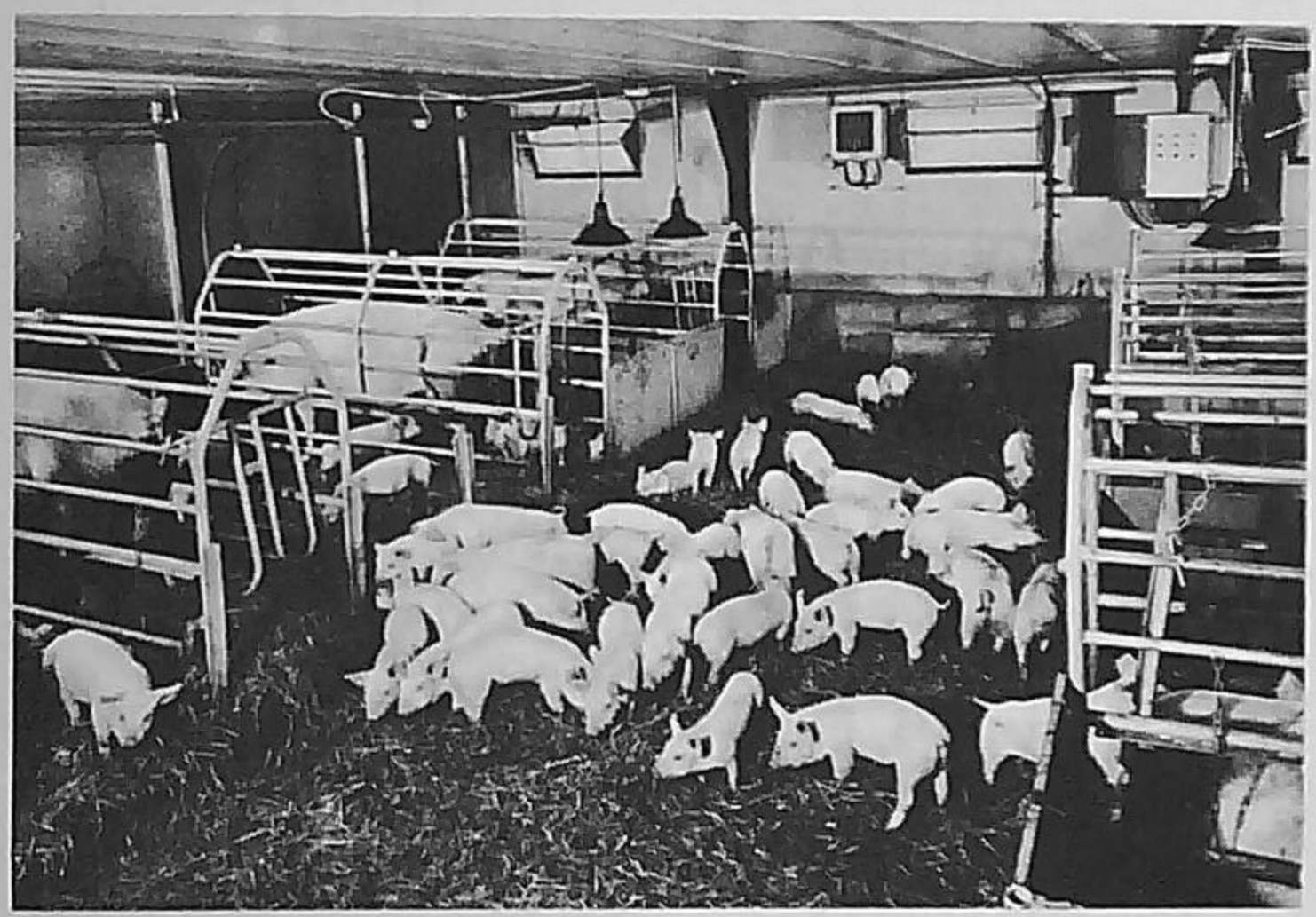
De plus, les pôles extérieurs de décision se multiplient.

En fait, ces deux types d'éléments sont souvent liés sur le fond et ceci tient en particulier à l'aspect international de l'économie.

Enfin, *le décalage entre la production et la transformation, ainsi que la commercialisation*, est un handicap pour notre économie locale qui perd ainsi les divers avantages de la valorisation sur place des productions.

Bien que connues, il n'est pas inutile de rappeler les difficultés rencontrées pour la viande bovine, porcine, les volailles, ainsi que le fait que les installations frigorifiques débordent de congelé pour ce qui est des produits de la marée, par exemple.

Il est certain que le financement de ces stocks, au niveau des entreprises de transformation de l'agro-alimentaire, en particulier, est rendu difficile par la politique conjoncturelle de resserrement du crédit.



Des difficultés pour la viande bovine, porcine...

PROBLEMES SPECIFIQUES A CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITE

Les caractères généraux qui viennent d'être développés s'accompagnent d'éléments spécifiques sans que ceci soit à considérer comme une hiérarchie des difficultés.

Parlant de l'agriculture, il faut être conscient de la réelle fragilité des activités hors sol, des difficultés croissantes qui seront rencontrées pour assurer une relève par des jeunes agriculteurs en raison des problèmes posés par le foncier, les successions, par la baisse des prix à la production, la hausse des coûts d'investissements et des produits intermédiaires. Et ce, qu'il s'agisse de fils d'exploitants ou d'autres.

Dans la pêche les problèmes de structure, la Cornouaille, à la périphérie de l'Europe, ne se trouve pas à la périphérie d'une crise qui la touche de plein fouet. L'emploi se détériore alors que les ambitions du Sixième Plan étaient déjà loin d'être satisfaites, pour ce qui concerne le secteur secondaire. Si certains ont pu se féliciter des résultats enregistrés dans le tertiaire, il nous apparaît nécessaire de formuler des réserves dans la mesure où la croissance quantitative des effectifs est dûe, pour une part importante, au développement du tertiaire immobilier et à l'implantation d'agences bancaires.

La conjoncture est difficile, soit. Mais la crise existait déjà avant 1974. Non il ne faut pas confondre conjoncture économique et structure de l'économie. Au fait, si la conjoncture est mauvaise, la structure n'y est-elle pas pour beaucoup ?

VOS DEPOTS AU MEILLEUR TAUX
NOS PRÊTS AU TAUX LE PLUS JUSTE

Caisse d'Épargne

Tél. 95.05.24. - Rue Luzel - Quimper

* Bons d'Epargne à 2, 3 ou 5 ans
* Location de Coffres
* Plan Epargne Logement

LÀ OÙ EST L'ECUREUIL

Constructions
H. DUCASSOU
et Cie
(S.a capital 4.500.000 F)
Siège social : 20 rue de Lanveur - Lorient
Tél. 21.16.49

Agence à QUIMPER
route du Petit Guelen
Tél. 95.28.57.

CH
DC

AUTRES AGENCES

LORIENT VANNES
RENNES NANTES
PARIS LE MANS

Bâtiment

et Génie Civil

Telex Quimper 940.693

VOYAGES
VACANCES

agence
BRETAGNE-VOYAGES
20, rue du Parc
QUIMPER - Tél. 95.42.08

Organisation voyages groupes et individuels (licence 63219)

Evolution démographique de la Cornouaille depuis 1946

Il nous a semblé intéressant de faire figurer dans un même tableau, d'une part, l'évolution démographique de la Cornouaille et celle du Finistère, afin de pouvoir les comparer, et, d'autre part, celle de l'arrondissement de Quimper et de Chateaulin, qui sont assez différentes.

La présentation sous forme d'indices facilite les comparaisons. Cependant afin - que le lecteur s'y retrouve mieux, nous avons précisé le nombre d'habitants en 1975, pour chacune des zones considérées.

Le poids de l'occupation humaine se concentre dans une zone assez vaste autour de Quimper, et une autre, plus restreinte, autour de Quimperlé.

L'urbanisation du milieu rural se poursuit à une cadence rapide. On finit bel et bien par construire les villes à la campagne. Ainsi des communes rurales dont la population fondait à vue d'œil depuis de longues années, ont soudain bénéficié d'un apport d'habitants nouveaux. Encore faut-il, pour cela, être relativement près d'une ville importante. Le mieux est d'avoisiner Quimper, mais Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez ou Quimperlé peuvent aussi faire l'affaire.

Ceci au détriment bien sûr de ces villes, qui voient leur échapper des habitants qui leur revenaient de droit, qui de fait utilisent souvent leurs services, mais paient impôt ailleurs.

Ainsi Quimper, dont la population légale totale s'était accrue de 8 200 habitants de 1954 à1962, puis de 7 000 de 1962 à 1968, doit se contenter de 2 600 habitants supplémentaires de 1968 à 1975.

La redistribution des habitants en Cornouaille est somme toute complexe :

— concentration dans certaines zones, d'une part,

— diffusion des villes vers la campagne, d'autre part.

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE (INDICE BASE 100 EN 1946)

	1946	1954	1962	1968	1975	
					Indice	Nombre d'habitants
Finistère	100	100,4	102,1	104,6	109,6	805 000
Cornouaille	100	94,8	93,3	93,1	94,3	362 700
Arrondissement de Quimper	100	96,7	97,2	98,0	101,0	275 730
Arrondissement de Chateaulin	100	90,4	83,8	81,1	77,9	86 970

LEGERE REPRISE EN CORNOUAILLE DEPUIS 1968

Après une chute rapide du nombre d'habitants dans le Sud-Finistère, de 1946 à 1962, la situation tend à se stabiliser de 1962 à 1968. La baisse est, en effet, très légère entre ces deux recensements. De 1968 à 1975 on enregistre une légère relance. Le nombre des habitants de la Cornouaille a enfin augmenté.

Il ne semble cependant pas indispensable de crier au miracle, car pendant le même temps, de 1946 à 1975, le Finistère n'a pas cessé de voir croître sa population, à un rythme d'ailleurs de plus en plus rapide (tout est cependant relatif. Ce rythme est bien plus lent que celui de la France).

MALGRE LA CHUTE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN

Le sort des deux arrondissements cormouaillais n'est pourtant pas identique.

Dès après 1954, l'arrondissement de Quimper entamait une période de croissance démographique, solidement confirmée de 1968 à 1975. Quant à la circonscription de Châteaulin, elle subit une chute inexorable qui se confirme à chaque nouveau recensement.

L'OCCUPATION DU TERRITOIRE SE MODIFIE

La carte de l'occupation humaine du département est donc en train de changer au bénéfice du Nord. Mais celle de la Cornouaille se modifie aussi profondément. Le Centre se vide au bénéfice du littoral. Pas tout le littoral.

Le cap Sizun perd près de 2 000 habitants de 1968 à 1975. Douarnenez, la Baie d'Audierne, Penmarch, le Guilvinec, le secteur de Pont-Aven, autant de zones littorales qui se dépeuplent.

LE VIEILLISSEMENT SE POURSUIT

Nous avons failli crier victoire au départ, lorsque nous avons vu qu'enfin la population de la Cornouaille avait augmenté depuis le dernier recensement.

Un doute nous a cependant pris lorsque nous avons remarqué que l'accroissement de 4 600 habitants reposait sur un excédent naturel de 1 200 seulement, et sur un solde migratoire positif de 3 400 .

En 7 ans, l'excédent des naissances sur les décès n'a été que de 1 200. 171 par an. Encore faut-il savoir qu'en 1968 il s'élevait à 470, et en 1973 à 40 seulement. Il est probable qu'en 1975 le nombre des décès sera supérieur à celui des naissances sur l'ensemble de la Cornouaille. Bien sûr, comme partout en France et en Europe la fécondité diminue. Mais une telle chute de l'excédent naturel ne peut provenir que du vieillissement de la population Sud-Finistérienne.



Quimper a gagné 2 600 habitants en 7 ans (photo E. Le Grand)

Vieillissement très probablement aggravé par l'apparition d'un solde migratoire positif. Sans grande chance de se tromper, on peut affirmer que les jeunes (il en reste) continuent à quitter la région, et que ce sont essentiellement les retraités qui reviennent.

LES EMPLOIS RESTENT TRES DIFFICILES A TROUVER SUR PLACE

Comment pourrait-il en être autrement dans une région où la recherche d'un emploi devient de plus en plus aléatoire ?

Le secteur primaire, base de l'économie cornouaillaise est en pleine restructuration, et de plus en crise. L'agriculture et la pêche voient fondre leurs effectifs, et se trouvent confrontées à des problèmes de plus en plus aigus.

Le secteur secondaire repose sur des branches fragiles : l'agroalimentaire, le bâtiment, le textile. Les dépôts de bilan s'y multiplient.

Le secteur teritaire, pour lequel les agences de l'emploi reçoivent de très nombreuses demandes, ne peut absorber qu'une faible partie des postulants.

Les jeunes auront donc de plus en plus de difficultés, malgré leur volonté, à rester dans la région, A moins que quelque chose ne change et que la Cornouaille s'industrialise enfin. Sinon un processus de vieillissement irrémédiable est enclenché. Nous n'en mesurerons les conséquences que dans 20 ans ou plus.

Les générations nombreuses d'après-guerre, mettent encore au monde beaucoup d'enfants. Mais dans quelques années ces naissances se feront encore plus rares. Et lorsque ces générations, nées entre 1945 et 1950, atteindront l'âge de la retraite, le sommet de la pyramide sera bien large, pour une base très anémiée.

A moins que d'ici là un retournement de tendance se soit effectué. Il n'aura lieu que si des emplois se créent en Cornouaille.

Alors est-on en droit de se poser la question : y a-t-il une volonté politique délibérée d'étouffer le Sud-Finistère ?

La pêche dans le Finistère

Si le Finistère est le premier département agricole de France, il est également au premier rang pour les productions maritimes. Les apports en poissons, crustacés, huîtres et algues marines sont en effet débarqués en quantités très importantes.

La contribution de la Cornouaille dans ce domaine est essentielle, et ce grâce aux ports de Camaret et Morgat, de Douarnenez, d'Audierne, ceux du Pays Bigouden, et celui de Concarneau, pour ne citer que les principaux. De plus, leur existence est fondamentale pour l'économie de la Cornouaille.

Car on ne peut isoler la pêche. Et toutes les activités qu'elle engendre, tant en amont qu'en aval, procurent un nombre d'emplois dont le Sud-Finistère a grand besoin.

La construction et la réparation navale, la fabrication des matériels de pêche, des équipements radio et électroniques, l'armement des navires, les glacières frigorifiques, le fonctionnement des criées, les conserveries et fabriques de boîtes de conserve, le mareyage et les transports frigorifiques sont autant d'activités dont l'ensemble est capital.

Aussi les Cornouaillais ne peuvent être indifférents aux problèmes qui se posent dans la pêche et aux conséquences des négociations sur le droit de la mer.

Mais concrètement, que représente la pêche cornouaillaise ?

DES HOMMES ...

En 1974 plus de 7 000 marins pêcheurs en Cornouaille pour environ 26 000 en France !

A noter que cette population maritime est très concentrée, sous forme de petites colonies très distinctes du milieu rural agricole voisin.

La formation des équipages est assurée sur place dans des Ecoles d'Apprentissage Maritime dont le maintien est nécessaire à la profession.

DES PRODUCTIONS ...

Une production totale de 115 000 tonnes correspond à une valeur de 450 millions de francs. Soit un prix moyen de 4 F/kilo nettement supérieur à la moyenne nationale. Ceci



Concarneau, troisième port français pour le tonnage. (Photo Noël Guiriec - Ouest France)

HOTEL
AU FER A CHEVAL ** NN

Route du Bois Nevet
29136 LOCRONAN
Tél. 91.70.67 et 91.71.75

Ets CHIPON

Hôtel de conception moderne à 800 m de la vieille cité - à 3 km de la mer dans un cadre de verdure.

tient à la qualité des espèces débarquées telles que thon, lotte, langoustine, langouste.

DES PORTS...

Camaret, spécialisé dans la langouste et pratiquant le thon, s'est vu contraint d'opérer une reconversion à la suite de la fermeture des eaux marocaines. Il est à souhaiter que l'initiative municipale, création d'un armement coopératif, soit couronnée de succès. Il y va de la survie de ce port.

Douarnenez. port caractérisé par la diversité de ses pêches, voit malheureusement baisser le tonnage débarqué. Ce phénomène est régulier depuis 1969-1970. Bien que ceci n'ait guère d'incidence sur l'activité des conserveries locales, ce phénomène est inquiétant.

Audierne, touché comme Camaret par la fermeture des eaux marocaines, est spécialisé dans la pêche aux crustacés et au thon germon.

Le pays bigouden, qui regroupe les ports de Penmarch, le Guilvinec, Lesconil, et Loctudy, ne possède que des navires de dimensions petites ou moyennes. Toutefois ceci n'est pas un handicap, bien au contraire, car la qualité et la valeur des espèces débarquées est remarquable.

Concarneau, troisième port français pour le tonnage, est spécialisé dans le chalutage hauturier et la pêche au thon tropical.

DES INFRASTRUCTURES ET SUPERSTRUCTURES

Les travaux portuaires réalisés, en cours de réalisation ou en projet, devraient conduire, d'ici 1980, à un équipement satisfaisant. De même les équipements à terme, mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper, devraient donner satisfaction à différents partenaires d'ici quelques années.

Toutefois l'avenir n'est pas pour autant assuré. Demeurent, en effet, plusieurs ombres au tableau. Aides au renouvellement de la flotte, garantie des prix à la production, négociations sur le droit de la mer.

Alors s'impose une véritable politique des pêches maritimes qui, si elle est marginale au niveau national, est essentielle pour la Bretagne et plus particulièrement pour la Cornouaille. Ceci suppose une aide accrue pour la construction des navires, une « politique du froid » sans laquelle la garantie des prix ne serait qu'illusoire, une contribution accrue de l'Etat pour la réalisation des infrastructures des ports du Pays Bigouden. Ceux-ci, conçus comme une seule et même entité, pourront rivaliser bientôt avec Boulogne, Lorient et Concarneau.

Importante sur le plan national, essentielle pour l'économique de la Cornouaille, la pêche maritime mérite et nécessite plus qu'une attention toute particulière d'autant que de très nombreux emplois, 15 000 environ, dépendent d'elle !



La criée : une activité qui a son importance
Photo Noël Guiriec

Quelques données par port permettent de situer l'importance du Pays Bigouden

RESULTATS EN TONNAGE (TONNES)

	1968	1969	1973	1974
Boulogne	127	133	142	122
Lorient	57	58	70 (*)	78
Concarneau	66	61	56	62
Douarnenez	19	25	19	18
Pays Bigouden	22	25	32	34

RESULTATS EN VALEUR (MILLIONS DE FRANCS)

	1968	1969	1973	1974
Boulogne	134	151	232	249
Lorient	97	107	190 (*)	234
Concarneau	125	124	180	200
Douarnenez	46	50	58	69
Pays bigouden	73	82	143	156

(*) Chiffres approximatifs

Le Berre
ENTREPRISE DU BATIMENT
PONT L'ABBE / TEL. 87.00.23.

L'AGRICULTURE EN CORNOUAILLE

« L'évolution du Finistère en un quart de siècle a été très rapide et caractéristique de celle des régions rurales de l'Ouest français dont l'économie est principalement liée à l'Agriculture ». Ainsi débute une note récente de M. Jean Deniel (1) à l'Académie d'Agriculture de France.

La mécanisation, le restructuration des exploitations, le remembrement, la modification des productions sont autant de facteurs ayant entraîné un changement du visage du monde rural.

L'évolution a également été très marquée par le développement du secteur coopératif, l'introduction d'un système de mise en marché et le Marché Commun Agricole.

Mais où en est l'agriculture aujourd'hui ?

Une note de la Chambre d'Agriculture du Finistère, Membre du CECOR, en fait le tableau suivant : « La situation en agriculture et tout particulièrement dans notre région ne serait être mieux caractérisée qu'en disant que face à des prix à la production qui ont chuté dans des proportions devenues insupportables, les agriculteurs doivent compter avec des charges qui grimpent à la vitesse de l'ascenseur et la politique d'encadrement du crédit... Dans l'état présent, toute atteinte à l'agriculture constitue une atteinte aux fondements mêmes de la région. Il n'est donc pas superflu, loin s'en faut, de poser le problème de modulation de la politique économique générale et de mise en place d'un dispositif spécifique en fonction d'une activité fondamentale pour le pays et d'une région dont le support essentiel est l'agriculture ».



UNE EVOLUTION RAPIDE

Sans vouloir dresser un tableau historique complet, quelques données chiffrées significatives sont nécessaires. Vingt cinq mille exploitations agricoles en Cornouaille en 1955, vingt mille en 1970, et des productions en évolution.

	1955	1970
Chevaux	34 600 têtes	4 800 têtes
Bovins	218 000 têtes	355 000 têtes
Porcins	131 000 têtes	478 000 têtes

Il en est de même pour les cultures végétales où, au niveau du Finistère, les données sont les suivantes :

	1950	1973
Céréales	137 000 ha	118 000 ha
Plantes sarclées dont pommes de terre de conservation	105 000 ha 35 000 ha	30 000 ha 9 500 ha
betteraves	35 000 ha	14 000 ha
fourragères		
choux fleurs	5 500 ha	16 400 ha
Haricots	2 000 ha	7 000 ha

Ces changements ne sont pas les seuls et les modifications des structures économiques ont également été très importantes.

Premier département agricole de France, le Finistère se doit de mettre en place des structures permettant d'assurer le maintien et si possible le développement de l'activité agricole et de ce qu'elle suppose en amont et engendre en aval.

DES PROBLEMES A RESOUDRE

Il apparait que la garantie des prix à la production ne doit pas rester au stade de l'objectif. Ceci suppose, pour certaines productions, la mise en place d'une politique contractuelle du type de celle en vigueur pour le légume en conserve. Car il y a contrat et contrat ! Il apparait également nécessaire de réaliser un complexe éclaté du froid conçu comme outil économique et non moyen de spéculation. Un tel outil pourrait-il être mis en place dans un cadre régional ? Ne devrait-il pas être géré par une interprofession ? En toute hypothèse, ceci nécessite une concertation entre les différents partenaires de la chaîne de production-stockage-transformation-commercialisation.

A cela s'ajoute le problème foncier. Il est crucial sur le littoral où la spéculation foncière peut condamner rapidement l'agriculture. Une solution urgente s'impose, et une solution réelle permettant le maintien de l'agriculture.

CONSTRUCTIONS D'ARMOR

QUIMPER
Route de Douarnenez
(km 2,7)
Tél. (98) 95.40.24

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT



Société des MATERIAUX

Depuis 1949, *la société* BRETONNE *des* MATERIAUX *de* CONSTRUCTION *a pour tâche principale, la vente des matériaux de construction.*

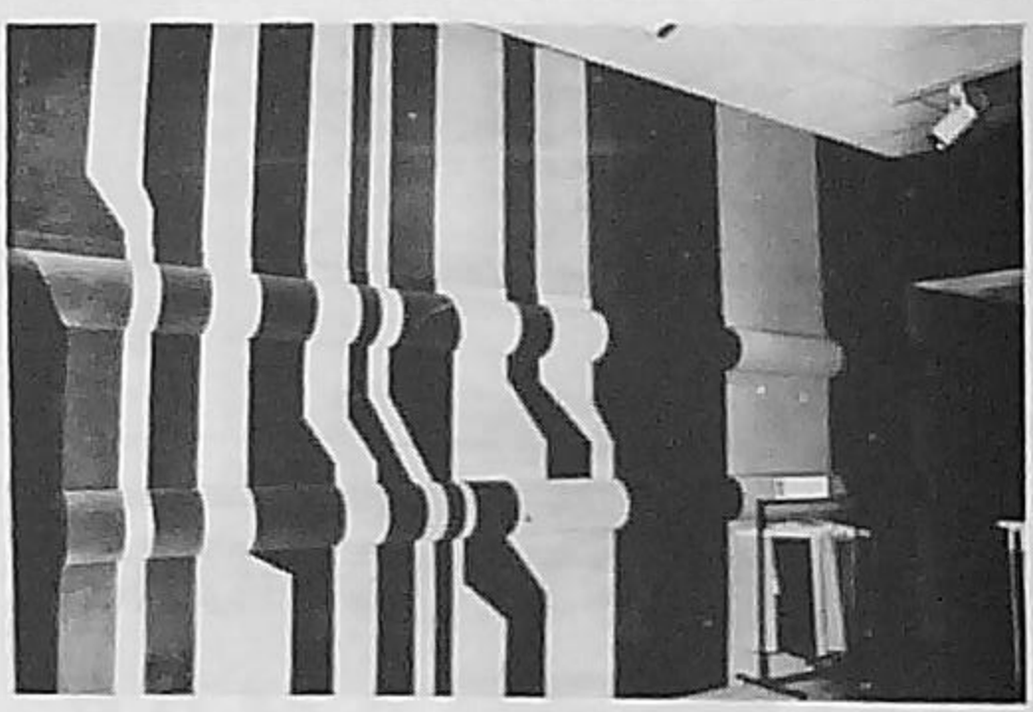
Toutefois, en vingt cinq ans, beaucoup de choses changent quant à la forme et au fond d'une société.

Créée sous la forme d'une SARL, la société devenait, en 1967, *une société anonyme avec, à sa tête, Monsieur Louis TANNEAU. Les locaux de la route de Brest étaient abandonnés au profit d'autres, beaucoup plus fonctionnels, situés sur la zone industrielle de l'Hippodrome à QUIMPER.*

Dès lors, sans changer sa vocation première, la société prit une nouvelle dimension.







Les articles commercialisés par la société BRETONNE *des* MATERIAUX *de* CONSTRUCTION, *se firent plus divers et en quantités plus importantes.*

Aujourd'hui, près de 15 000 *articles différents sont exposés et stockés à* QUIMPER *et à* BREST *où Monsieur* L. TANNEAU *a créé une nouvelle salle d'exposition, destinée aux professionnels et, surtout, au grand public.*

A titre d'exemple, les 3 000 *tonnes de carrelage entreposées dans ces deux centres, montrent, s'il en était besoin, l'importance des produits mis à la disposition des professionnels de la construction, par la société* BRETONNE *des* MATERIAUX *de* CONSTRUCTION.

BRETONNE de CONSTRUCTION



Grâce aux nouveaux secteurs d'activités, créés par la société au cours de ses vingt cinq années d'existence, il est possible de trouver, tant à QUIMPER qu'à BREST, tous les matériaux et produits convenant à l'aménagement et à l'agencement des habitations individuelles et collectives.

Par exemple, les carrelages, céramiques, moquettes, revêtements muraux, dalles plastiques, les isolations thermiques et phoniques, etc. représentent 50 % du chiffre d'affaires de la société BRETONNE des MATERIAUX de CONSTRUCTION.

Cela est dû, en grande partie, au fait que tous les matériaux cités proviennent de fabricants réputés pour la qualité de leur marchandise.

Buchtal, Cérabati, Cerdisa, Cisa, Iris, Sarreguemine, Villeroy et Boch, etc. pour le carrelage. Dalami, Flotex, Tasaco, etc. pour les moquettes. Et bien d'autres encore.

Les professionnels et leurs clients, même les plus exigeants, sont donc assurés de trouver ce qui leur convient.

En 1973, Monsieur L. TANNEAU et ses collaborateurs ont créé, à Brest, une affaire destinée, plus spécialement, à l'agencement d'Intérieurs, avec bureau d'études, salle d'exposition et service après-vente.

Cette affaire, composée par l'agencement de Cuisines, les Meubles et Accessoires de Salles de Bains et les Cheminées ayant donné entière satisfaction, un service en tous points identique, sera mis en place à QUIMPER dans la nouvelle salle d'exposition de 3 500 m² qui épaulera efficacement les 2 000 m² couverts de l'Agence de BREST, Zone Industrielle de Loscoat.

Avec deux salles d'exposition à QUIMPER, une à BREST et une agence à CROZON, la société BRETONNE des MATERIAUX de CONSTRUCTION mettra à la disposition des professionnels et du grand public, des instruments de choix et d'études uniques en leur genre dans le Finistère.



siège social : rue Hent-Glaz - Z.I. de l'Hippodrome -

B.P. 53 -- 29102 QUIMPER. Tél. : 95.31.43.

rue Nicéphore Niepce. Z.I. de LOSCOAT - BREST -

Tél. : 80.11.14 - 80.19.15 - 80.40.76 -

(Agenc. Intérieur) 80.26.69.

« Organisation France » - Quimper

Il faut également avoir conscience de la nécessité de résoudre le problème des successions. Enfin, et pour ne citer que quelques points, il est fondamental de penser à l'animation des bourgs ruraux, à la nécessité d'y maintenir les services faute de quoi le célibat risque de se généraliser en milieu rural.

Il ne s'agit là que de quelques flashes. Il n'en demeure pas moins que ce sont des problèmes qui exigent des solutions dans les meilleurs délais !

(1) Ancien Directeur Départemental de l'Agriculture du Finistère.

L'industrie du froid :

Le point de vue du CECOR

A de nombreuses reprises, depuis plusieurs mois, le CECOR a mis l'accent sur la nécessité de la mise en œuvre d'une politique du froid dans la région. Ce thème a, en effet, été développé lors de l'Assemblée Générale de Décembre 1974 et venait compléter les analyses faites depuis le Schéma de Structure du Sud-Finistère.

Par ailleurs, le CECOR a souvent insisté sur la nécessité d'une restructuration, à partir d'initiatives locales, de l'ensemble production-stockage-transformation-commercialisation des produits de l'agriculture et de la pêche.

Dans cet ensemble le « froid » constitue un élément fondamental à plusieurs points de vue.

Tout d'abord, ceci conduirait à une plus grande valorisation sur place des produits. On ne peut ignorer, en effet, le rôle économique du froid. Nul doute que la mise en place d'unités de stockage implantées à proximité des lieux de production devrait induire un développement des activités existantes avec des perspectives de diversification.

Par ailleurs, il ne paraît pas possible de préconiser une politique des prix à la production, s'il n'est pas mis en œuvre un outil de stockage du froid.

cobrecaf

COMPAGNIE BRETONNE DE CARGOS FRIGORIFIQUES

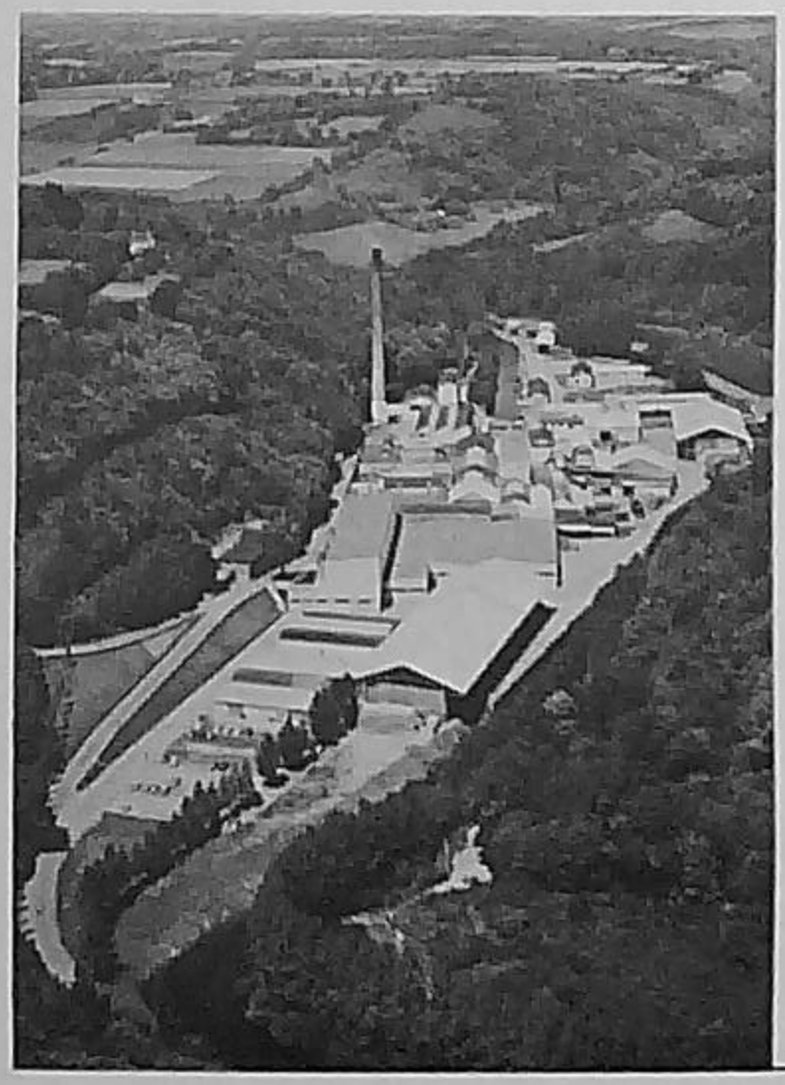
S.A. au capital de 6.500.000 F.

*Siège social : Quai du Moros - **29183 CONCARNEAU***
*B.P. 182 - **Tél. 97.08.30** (**6 lignes**)*

Transports maritimes frigorifiques
Pêche thonière

Télex : 94.130 Cobrecaf Conca

Câble Cobrecaf Concarneau



s.a. des

PAPETERIES DE MAUDUIT

Boite Postale : 34
Téléphone : 96.09.06
Adresse télégraphique :
KERISOLE - QUIMPERLE
Telex : numéro 73.982

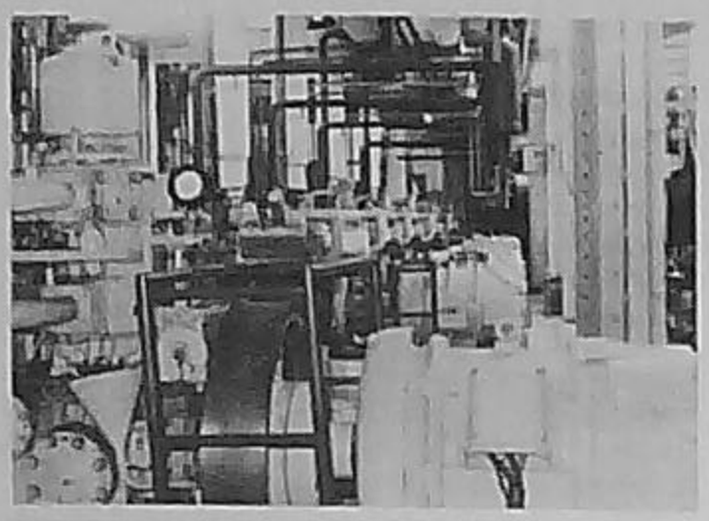
29130 QUIMPERLE

Concarneau
TISSUS

Tél. 95.54.81

LOCMARIA

QUIMPER

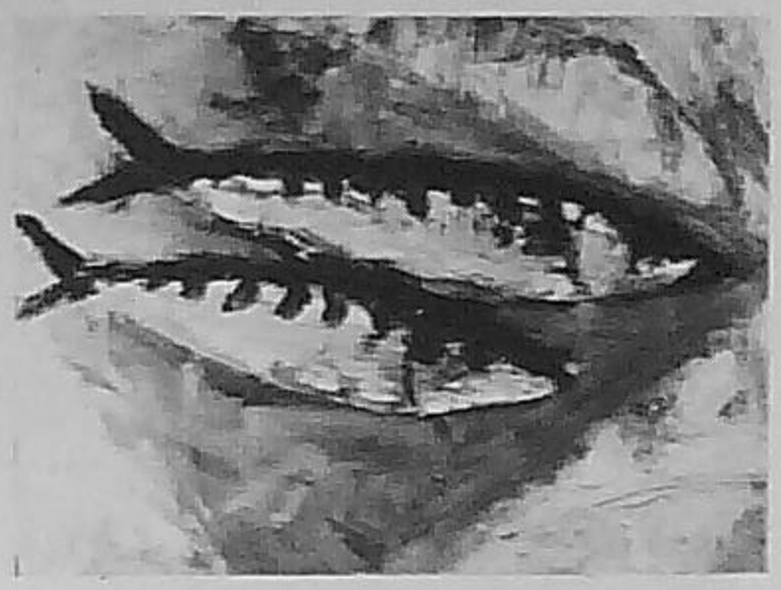


Il faut mener une véritable politique du froid.

De plus, le froid est trop souvent utilisé comme un moyen commode de spéculation. Il importe de lui redonner son véritable rôle de régulation.

Enfin, une telle politique, dans la mesure où l'outil est prévu pour une gamme étendue de productions et de produits, permettrait, d'une part, d'éviter certaines crises qui ne sont pas fondamentalement de nature conjoncturelle mais structurelle, d'autre part, une mauvaise utilisation des capacités mises en œuvre.

L'importance de l'agriculture et de la pêche en Cornouaille impose que soit mise en œuvre, avec l'appui des Pouvoirs Publics et sous leur contrôle une véritable politique du froid, et ce dans l'intérêt de tous.



Il fait bon vivre en Cornouaille

UN CADRE EXCEPTIONNEL

Le cadre de vie qu'offre la Cornouaille n'est plus à vanter. La diversité du littoral, avec ses 450 km. de côtes, plages, falaises, ports, la beauté de l'Intérieur, Vallée de l'Aulne, Monts d'Arrée, Montagnes Noires, ont conquis les visiteurs qui viennent chaque année plus nombreux dans la région. Les militaires aussi d'ailleurs.

Non contente de disposer d'un cadre naturel exceptionnel, la Cornouaille bénéficie d'une structure urbaine originale. Un réseau équilibré de villes et de bourgs bien hiérarchisés constitue le maillage urbain du Sud-Finistère. Le CECOR l'a parfaitement souligné à l'occasion du Schéma de Structures, en 1967.

Le gout des Cornouaillais pour la maison individuelle entraîne, de plus, une dilution très grande de l'habitat. Donc pas de mégapôles, mais au maximun des villes moyennes, très étendues dans l'espace.



Un cadre exceptionnel

Cette terre privilégiée a fait naître un art de vivre particulier. Nulle part plus qu'en Cornouaille n'a survécu l'originalité des multiples terroirs. Ne confondez pas un bigouden avec un homme du pays glazik. La langue bretonne est encore beaucoup pratiquée, et les festoù-noz reprennent droit de cité.

Ce tableau idyllique mérite pourtant quelques corrections. Le cadre est beau, mais souvent ébréché. Les menaces de dégradation se précisent.

DÉJÀ ENTAMÉ...

Ainsi la pollution a fait son apparition. L'industrie n'est d'ailleurs pas la seule coupable. Les particuliers, les agriculteurs, les collectivités locales, se partagent les responsabilités. Les ordures, les effluents ménagers, divers produits chimiques ne sont pas toujours éliminés de manière parfaite.

Les projets de Centrale Nucléaire font frémir bien des Cornouaillais. Tant pour les dangers de la radio-activité que pour le bouleversement qu'elle entraînerait dans un site côtier. La beauté de nos paysages est effectivement très sensible.

Ils subissent d'ailleurs déjà bien des affronts. La dilution de l'habitat que nous avons soulignée tout à l'heure, est à l'origine de bien des dégradations.

... PAR L'URBANISATION PERMANENTE

Passé un certain seuil, la multiplication de l'habitat individuel provoque ce qu'on peut appeler la banlieusardisation de nos campagnes. La terre agricole fait place aux pelouses. On s'attribue un site imprenable, on fait en sorte que personne n'y ait plus accès.

... OU LA FREQUENTATION TOURISTIQUE

L'afflux des touristes, dans l'anarchie, ajoute au tableau. Les résidences secondaires se multiplient, le camping dit « sauvage » se pratique de manière concentrationnaire, notamment sur les dunes, milieu fragile s'il en est. Sous la pression des automobilistes, des tentes, des piétons, la végétation disparait et les dunes reculent.

La Cornouaille n'a évidemment pas à refuser d'accueillir les touristes. Mais il conviendrait de concilier et de maîtriser le tourisme. La solution est-elle dans la concentration de l'hébergement en quelques points du littoral ? Le projet de la Forêt-Fouesnant aurait le mérite de jouer ce rôle. Encore faudrait-il qu'il ne

eau de
source
naturelle
Isabelle
SOURCE DE LA REINE - 29s - St GOAZEC



Photo Jos Le Doaré

s'ouvre pas uniquement à la clientèle d'un certain niveau social, comme la Grande Motte, par exemple.

Ou bien faut-il réaliser des résidences secondaires en petit collectif et en copropriété ? Un même appartement pourrait servir à 3 ou 4 propriétaires différents, au cours des mois de Juin, Juillet, Août et Septembre.

La prolifération des résidences individuelles, tant secondaires que principales, a de multiples conséquences. Comme nous l'avons déjà souligné, elle entraîne un gaspillage d'espace agricole ; les sites en souffrent bien souvent, l'aspect de banlieue se précise.

Mais aussi la terre agricole atteint un prix souvent rédhibitoire pour un jeune agriculteur désireux de s'installer. Un terrain à 20 F. le m2 trouvera un acquéreur pour y implanter une résidence. Mais en tant qu'outil de travail, il semble difficile de rentabiliser une terre qui a coûté ce prix.

DES SOLUTIONS...

Face à cette anarchie, les élus et l'Administration disposent bien sûr des outils législatifs. Les Plans d'Occupation des Sols, qui remplacent en ce moment les Plans d'Urbanisme Directeur devraient permettre de résoudre ces problèmes. Mais sont-ils vraiment adaptés aux zones rurales ?

Le Département mène quant à lui une politique de réserve foncière. Mais les moyens sont bien faibles, face à la superficie qu'il conviendrait d'acquérir, puis de gérer.

A long terme, c'est finalement les mentalités qui devront changer. Le sacro-saint droit de propriété devra sans doute être revu et corrigé. Mais le long terme, n'est-ce pas déjà trop tard ?

A un autre niveau, plus global, l'étude du Schéma de Structure du Sud-Finistère, réalisée par le CECOR avait proposé une organisation rationnelle de la région, sur le plan de l'urbanisme, des équipements, des infrastructures.

Les S.D.A.U. remplissent aujourd'hui ce rôle pour des zones cependant plus réduites. Parfois même une seule commune. Les premiers résultats du recensement de 1975 ont mis à mal bien des hypothèses de perspectives démographiques avancées dans les S.D.A.U.

La vaste zone urbaine qui s'étend autour de Quimper posera dans l'avenir des problèmes spécifiques : migrants journaliers, communes-dortoirs. Ils necessiteront des equipements à l'échelle de la zone (réseau routier, collecte et traitement des ordures ménagères) et une organisation originale. La coopération intercommunale apparaît alors indispensable. La création d'une agence d'urbanisme intercommunale (couvrant une grande partie de la Cornouaille) offrirait d'ailleurs un jntérêt indiscutable.

La nouvelle gamme

de T— shirts

Armor·lux

10 coloris pour séduire

B.P. 87 29103 QUIMPER TEL. 95.05.29

Toute la SECURITÉ

CAP

PNEUS
TOUTES DIMENSIONS
TOUTES MARQUES

au COMPTOIR ET ATELIER DU PNEU

90 points

zone industrielle
de l'hippodrome
QUIMPER
Tél. 95.18.87
ouvert tous les jours

... ENCORE FAUT-IL POUVOIR Y VIVRE

Il ne suffit pas de conserver ou de façonner un cadre de vie agréable en Cornouaille. Il faut encore pouvoir y vivre, et pour cela y trouver du travail.

On rencontre facilement des gens qui souhaitent vivre en Cornouaille mais refusent l'industrie dans la région : ça pollue, ça détruit les sites. C'est bien là souvent l'ambiguïté des Comités de Défense. Certains d'entre eux prôneraient à la limite la préservation d'un cadre de vie vide de vie.

MOINS D'ACTIFS DANS LE SECTEUR PRIMAIRE

Or si le Sud-Finistère est doté d'un secteur primaire important et solide, quoique menacé, il ne faut pas s'attendre à ce que la pêche ou l'agriculture soient créatrices d'emplois. Au contraire, ces deux branches sont encore en restructuration, et le nombre des actifs qui y travaillent diminue régulièrement.

C'est donc du secondaire et du tertiaire qu'il faut attendre les emplois nécessaires au maintien des jeunes dans leur région.

On pourrait alors imaginer un développement économique par le tertiaire.



Des emplois pour que les jeunes restent.

Il est effectivement possible que la décentralisation des Administrations ait des retombées dans le Sud-Finistère. Mais il ne faut pas perdre de vue que le tertiaire est plutôt un secteur induit que moteur. Les banques, les assurances, les commerces, les transports, ne se développent dans une région que si elle dispose par ailleurs d'une certaine richesse.

De plus, un très important développement du tertiaire déséquilibrerait la structure par sexe des emplois. Le tertiaire est le domaine privilégié du sexe féminin.

Il est difficile de se passer de l'industrialisation.

La proximité de la mer, l'abondance des matières premières d'origine agricole ou maritime offriront-elles une chance à la Cornouaille ?

Les Cornouaillais ont la volonté d'en tirer parti. Cela ne suffira pas. La réalisation d'un port de commerce cornouaillais, le désenclavement routier (et tout particulièrement la réalisation intégrale du Plan Routier Breton) exigent un effort national.

Quel que soit le modèle d'industrialisation, elle ne se fera pas sans sacrifier certains sites.

Sacrifices nécessaires si les jeunes veulent trouver un emploi dans la région.

coat kaer RIVAL

29130 QUIMPERLE

produits de Bretagne

charcuterie
salaisons
conserves de légumes
légumes surgelés
plats cuisinés surgelés

Téléph : 96.01.82
Telex : 94.893

Société anonyme d'intérêt collectif agricole - N° d'agrément 162

hervé saliou

FABRIQUE DE MEUBLES D'ART. SPÉCIALITÉ HAUTE ÉPOQUE

un meuble que l'on choisit,



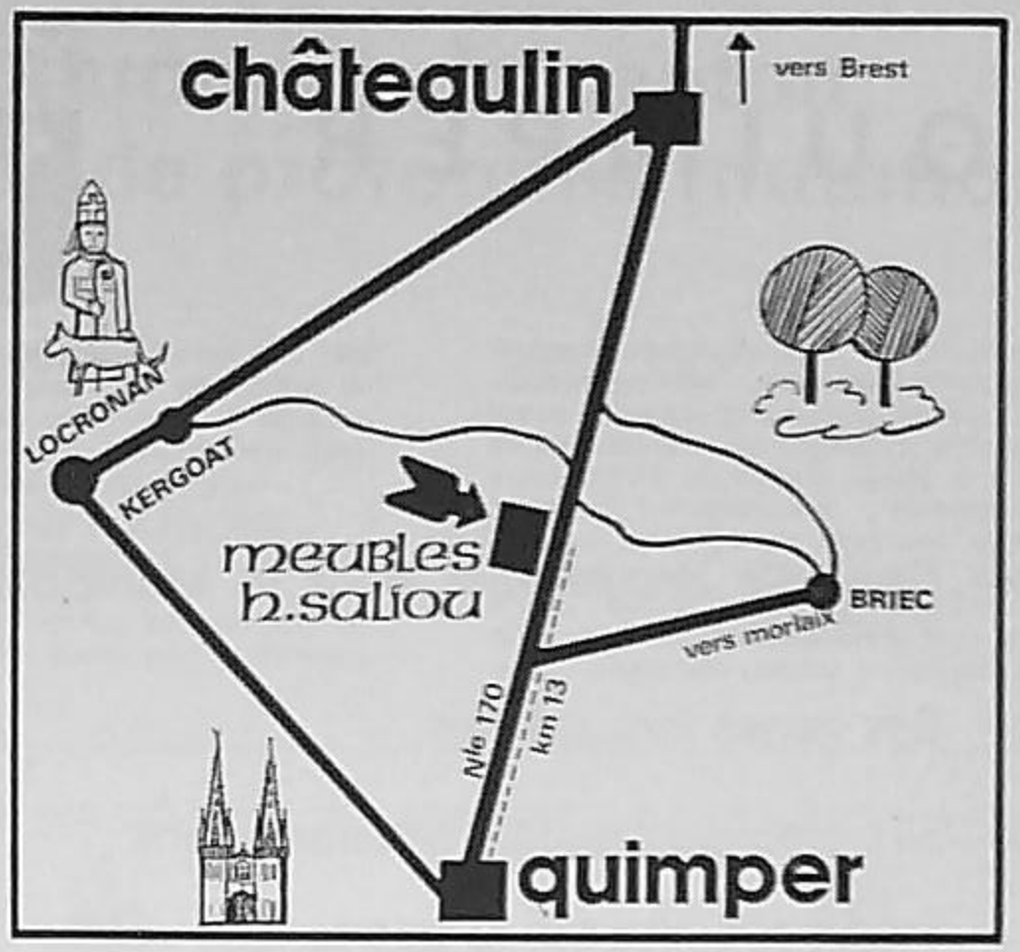
Nos ateliers vus de la route nationale



Bonnetière



Bureau « Celtic »



LE SUCCÈS

Une longue expérience commencée en 1901 par Louis Saliou à Ti Doquic, à Landrévarzec, continuée par Laurent Saliou en 1931 et enfin en 1967, Hervé Saliou va donner une impulsion nouvelle à l'entreprise ne s'installant à Kerguélégan. Jugez-en vous même : en 1967, 2 compagnons et en 1975, 19 salariés. C'est le triomphe de la qualité.

parce qu'on l'aime.

UNE RECHERCHE CONSTANTE DE LA QUALITE

Aucune comparaison possible avec les meubles de série ; dans nos ateliers le « Meuble » prend vie de la main de l'ouvrier qui choisit le bois (bois du pays: châtaignier ou chêne) le rabote et le sculpte à la main, le patine, le cire et l'oxyde (mais ne le teinte pas) ce qui continue à donner au bois toute sa valeur.

Toujours dans un souci d'esthétique et de qualité artistique les meubles sont des créations pures (9 modèles déposés) ou d'inspiration traditionnelle ce qui n'exclut pas leur côté fonctionnel.

COMMERCIALISER SANS NUIRE A L'ARTISANAT

C'est aussi l'une de nos réussites. Nous expédions dans toute la France et quant à nos délais nous les respectons, 3 mois environ à partir de la commande. Nos réalisations : 70 fabrications différentes ; vous pourrez vous en rendre compte en visitant notre hall d'exposition ouvert tous les jours sauf le samedi après midi et le dimanche ;

Venez donc nous rendre visite et nous en reparlerons !

Ensemble Haute-Epoque



meubles hervé saliou

EXPOSITION : Bordure route nationale QUIMPER-BREST (Km 13)
KERGUÉLÉGAN. 29112 LANDREVARZEC

QUIMPER

62000 habitants

Capitale de la Cornouaille

— Une ville accueillante dont la Municipalité a le souci de développer le commerce et l'industrie

— Ses zones industrielles,

— Ses établissements d'enseignement,

— Sa cathédrale, ses remparts, ses vieilles maisons,

— Ses terrains de sports, sa piscine,

— Ses grandes fêtes de Cornouaille,

— Sa proximité des plages de l'Atlantique.

IL FAIT BON VIVRE A QUIMPER !

La technique au service de l'élevage

SANDERS

le plus fort tonnage d'aliments composés

Votre concessionnaire:

Sté P. TANNEAU et Cie
29120-PLOMEUR Tél. 91.14.59

L'évolution des communes du canton de Quimper marquée par de profondes mutations

Les trois communes rurales du canton de Quimper jouent un rôle de déversoir qui a, maintes fois, été mis en lumière. On a analysé les différents facteurs qui ont incité des foyers naguère citadins à choisir un terrain pour bâtir hors de la ville dans la paix des champs.

Pour appréhender les profondes mutations qui, par voie de conséquence, ont affecté Ergué-Gaberic, Pluguffan et Plomelin, il convient de dégager les aspects essentiels des répercussions provoquées par cet afflux de population nouvelle en milieu rural. Problèmes d'aménagement territorial d'abord, d'équipement ensuite, d'animation locale enfin.

UNE CERTAINE POLITIQUE DU LOGEMENT

Dans cet espace rural, les permis de construire furent jadis assez peu nombreux. Aucune nécessité alors de prévoir un plan d'aménagement : l'habitat suffisamment dispersé ne posait pas de problèmes. Ces temps étant révolus et les projets de lotissements se succédant à un rythme rapide, il a bien fallu organiser l'urbanisation. L'élaboration d'une certaine politique du logement s'est révélée impérative. Si Ergué-Gaberic applique un P.O.S. qui ne va pas sans créer de réelles difficultés (gel de certains terrains, en particulier), à Pluguffan comme à Plomelin des plans

La SEMAEB vous propose dans les

ZONES D'ACTIVITÉS A USAGE INDUSTRIEL des TERRAINS VIABILISÉS ET DISPONIBLES

Lots de 1.500 m2 à plusieurs hectares

AGGLOMÉRATION BRESTOISE

BREST - ZAC de Kergaradec
Lancement 2e tranche : 55 hectares
20 hectares disponibles immédiatement

- PLOUGASTEL, ZAC de Ty Ménez
en bordure de voie express Brest Quimper

— CARHAIX - ZAC de Kervoasdoué
Embranchement voie ferrée

— QUIMPER, ZAC de Kernévez
Bordure R.N. 165, route de Douarnenez
3 km, centre ville, proximité zone d'habitation de Kermoysan

— QUIMPER, ZAC du Petit Guélen
Bordure R.N. 165, route de Rosporden
6 km, centre ville, proximité voie express

PLOUEDERN - LANDERNEAU
ZAC DE Saint-Eloi
Proximité R.N. 12 et échangeur

PROCHAINEMENT : SAINT-ELOI MESCODEN
Proximité R.N. 12 et échangeur

LANRIVOARÉ et SAINT-RENAN

ZONES D'HABITATION
LOTS DE TERRAINS viabilisés
disponibles
- BREST, ZAC Cavale Blanche
- LANDERNEAU, ZAC de Kergreis
- PLOUZANE, ZAC Castel Nevez

Renseignements et commercialisation

SEMAEB
Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et l'Equipement en Bretagne.

Place Napoléon III - Brest
Tél. 44 51 80 et 81



Conserves Bretonnes de Qualité

Joseph LARZUL

PLONEOUR-LANVERN — 29120 PONT-L'ABBÉ

Pâté de jambon -:- Rillettes bretonnes -:- Pâté de lièvre
Langue de bœuf sauce Madère et sauce piquante
Cassoulet -:- Coq au vin -:- Lapin en gibelotte
Tripes mode bretonne

PHOTO-CINÉMA

P. LE GRAND

4, Av. Pierre Guéguin

CONCARNEAU

97-03-35

Laboratoire Couleur
EKTACHROME
EKTACOLOR
Portraits
Mariages
Industrie



Un hameau dans le verdure : Kerlot à Plomelin, bel exemple d'insertion d'habitat dans le paysage rural.

d'urbanisme ont permis, grâce à leur souplesse, d'accueillir les nouveaux habitants, sans que soient bouleversées les structures existantes. N'oublions pas cependant les problèmes posés, sur le plan de l'urbanisme, par l'aménagement de la nouvelle piste à l'aérodrome de Pluguffan. Rétrécissement de l'espace rural au profit de certaines concentrations de l'habitat, insertion des constructions dans le paysage agricole. Voilà les deux constatations que peut faire tout observateur. Des lotissements ont surgi dans des points de fixation de l'habitat récent. Dans un bocage jusqu'ici préservé se sont implantés des groupes de maisons, parfois très conséquents comme à Ergué Gaberic, souvent plus modestes - une vingtaine de logements individuels - à Pluguffan et Plomelin. Et puis on a vu la résurrection des hameaux. Dans l'ensemble, ceux-ci s'insèrent harmonieusement dans le site naturel, sans mutiler le paysage environnant.

Jusqu'ici on a réussi à éviter l'anarchie et l'habitat trop diffus, donc d'équipement coûteux. La détermination d'un zonage aura été un facteur important dans la maîtrise des sols.

DES PROBLÈMES D'EQUIPEMENT

L'accueil est conditionné par l'existence d'un certain nombre de structures : voirie, réseaux, bâtiments publics. La principale tâche d'un Maire n'est plus comme jadis de signer quelques pièces d'état civil, des délibérations et diverses attestations... Maintenant son rôle consiste essentiellement à gérer un patrimoine qui devient de plus en plus important. En effet, les conséquences de l'expansion démographique se placent désormais dans le domaine des équipements.

Très vite, la voirie devenue insuffisante pour supporter un trafic intense a dû être revue. Le maillage du réseau rural subit déjà les effets de la modernisation en agriculture : élargissement en raison du passage des machines de grand gabarit, rénovation des chaussées pour faire face à une circulation plus fréquente (camions laitiers, d'aliments du bétail...). Au stade actuel, la réfection des voies communales s'est révélée impérieusement. L'accroissement du nombre des véhicules a nécessité des travaux de construction, d'élargissement et de rectification, la création de « bretelles » de liaison. Le réseau électrique a dû être renforcé par la pose de nouvelles lignes (M.T. et B.T.) et la mise en place de nouveaux transformateurs (en dur ou sur poteaux). Le raccordement des nouveaux abonnés au réseau d'eau potable et au réseau téléphonique a exigé des extensions importantes des conduites et des lignes. Quant aux circuits de transports scolaires et de collecte des ordures ménagères, il a bien fallu les allonger pour desservir les nouveaux quartiers. Là se perçoit l'un des aspects les plus spectaculaires des mutations dans les communes d'Ergué Gaberic, Pluguffan et Plomelin. Le paysage, du fait des superstructures, a subi bien des modifications. et parfois, il faut bien l'avouer, au détriment de l'esthétique.

DIALOGUE ET PARTICIPATION

Déterminer des zones de densification de l'habitat, équiper peu à peu la cité, tâches indispensables certes face à la situation nouvelle. Mais la question ne se pose-t-elle pas de « donner une âme » à ces communes au visage rajeuni ! Dans ce monde en pleine mutation, réaliser l'almagame n'est pas chose aisée. L'évolution des mentalités se fera progressivement, ici comme ailleurs. Mais on conserve des attaches avec la ville proche. S'intéresser à la vie locale et y participer, ne pas vivre en marginaux, voilà qui réclame un certain effort d'ouverture. Pour les foyers naguère citadins par nécessité, mais issus du milieu rural, il est bien plus aisé de retrouver un rythme de vie pas tout-à-fait perdu... On peut trouver une certaine vie communautaire dans quelques quartiers. Mais il semble que ce soit au sein des divers groupements que se situe le terrain de rencontre idéal pour la participation à la vie locale.

Associations de parents d'élèves, clubs sportifs, organismes socioculturels procurent des occasions où nouer la dialogue. Il faut faire une place à part aux clubs du troisième âge. Dans ce domaine, une œuvre bénéfique a été accomplie et l'organisation des loisirs présente désormais un aspect éminemment sympathique et attrayant dans nos trois communes rurales.

On assiste en fait à une véritable métamorphose dans les bourgades à la périphérie du chef-lieu ; changements dans le paysage, mutations lentes mais réelles dans les mentalités. A l'exode rural a succédé le repeuplement. Un sang nouveau est venu alimenter l'esprit des anciens habitants. Il reste à souhaiter que Ergué Gaberic, Pluguffan et Plomelin absorbent sans trop de heurts leur nouvelle population et que l'évolution en cours soit marquée d'une solide réflexion. Qu'elle tende vers le bien-être et le mieux-vivre de tous par des échanges basés sur la concorde et la solidarité. Et que ces communes suburbaines demeurent en définitive des unités d'habitat à dimension humaine.

Jos Philippe

PISCICULTURE DE CORNOUAILLE

N. CIRON

Route de Coray
QUIMPER - Tél. 95.08.27
C.C.P. 2033.83 Rennes

Elevage de TRUITES
Consommation 1er choix

EXPEDITION DANS TOUTE LA FRANCE
VENTE EN GROS ET AU DETAIL

Nos prochains cahiers spéciaux

- *Novembre : **Saint-Nazaire***
- *Décembre : **les Pays de Vilaine***
- *Janvier : **Vitré***
- *Février : **Pontivy***

RALLYE

A QUIMPER : VOTRE HYPERMARCHE

PARKING · CAFETERIA · BOWLING · ESSENCE

Il y a peu, les Bretons émettaient des billets . . .

Les "monnaies de nécessité"

Un morceau de papier, des dessins, des couleurs, des photographies, des surimpressions. Des rondelles de métal, précieux ou autres, gravées, trouées, habilement décorées, laurées... Nous sommes en plein monde de la monnaie. Mais peut-être surtout en pleine recherche historique. C'est, du moins, ce qu'il m'a semblé à la rencontre que j'ai pu avoir avec un authentique chercheur : M. Pannetier, responsable de la section rennaise de l'Association Numismatique armoricaine. Nous aurions pu parler de nombreuses choses, notamment des différentes façons d'appréhender la collection de monnaie. Mais si M. Pannetier, un autodidacte, retraité de la gendarmerie, possède une très belle collection qui ferait plaisir à beaucoup et rêver des époques aussi lointaines que la Révolution, l'Empire ou la Restauration, il éprouve une passion pour ce que l'on pourrait appeler une « monnaie parallèle » et dont beaucoup de gens, après l'avoir utilisée, n'ont même plus le souvenir. C'est ce qui fait la difficulté de l'affaire, mais aussi tout son intérêt. Aussi, M. Pannetier lance-t-il un appel à ceux qui ont ou pourraient découvrir dans un grenier ou une vieille boîte billets et pièces qui n'ont d'intérêt que pour les chercheurs et les collectionneurs.

LES MONNAIES DE NÉCESSITÉ

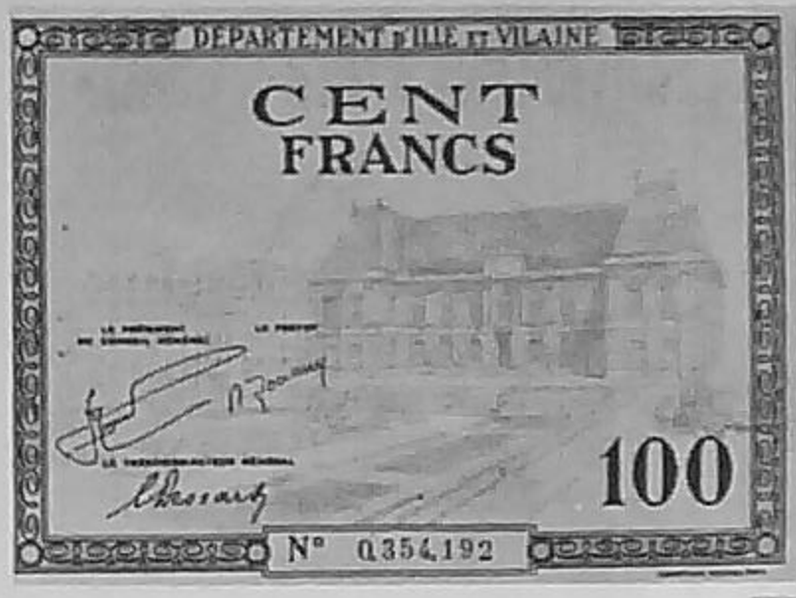
La recherche de M. Pannetier porte spécialement sur les « monnaies de nécessité » de la guerre 1914-18 en Ille-et-Vilaine, ce qui ne l'empêche nullement de porter ses regards bien au-delà pour découvrir le phénomène dans les autres départements bretons.

Juillet 1914. Le franc institué par la loi du 7-17 germinal an XI semble bien se porter et les billets de banque sont échangeables à vue contre les habituels métaux précieux : argent et or. La déclaration de guerre modifie les données de base et une loi du 5 août 1914 dispense la Banque de France d'échanger ses billets contre des espèces métalliques. C'est le cours forcé du billet. Des problèmes naissent immédiatement : d'une part les besoins du commerce ne peuvent se satisfaire des coupures existantes, d'autre part une énorme thésaurisation prend naissance. Hors qui dit guerre dit aussi : hausse du coût de la vie, activité industrielle de guerre, nécessité d'argent liquide dans les zones armées. Que faire ?

Une sorte de système D se met en place au niveau de l'initiative privée. Sociétés commerciales, industrielles, de transport, municipalités, petits commerçants, même n'hésitent pas à émettre des « para » monnaies, sorte de bons d'échange valables dans des périmètres divers. « Sont ainsi mis en circulation des bons de paiement, des carnets d'achat, des bons de monnaie, des pièces aux formes variées frappées en métaux communs : cuivre, aluminium, zinc, fer... » On va jusqu'à utiliser des timbres-postes, des tickets de métro qui, placés sous cache de mica, prennent une fonction monétaire. L'anarchie, voire le troc, ne sont pas loin.

Des Chambres de commerce sont les premières à réagir. Et celle de Paris demande dès le 6 août 1914 l'autorisation d'émettre pour 10 millions de francs de billets de 2 F et 50 centimes. Le Ministre des Finances donne un accord officieux, tout en retirant avec superbe sa responsabilité comme on peut le constater dans une lettre qu'il adresse le 14 août 1914 au Président de la Chambre de Commerce de Paris : « le principe d'une telle émission ne comporte pas d'autorisation officielle, mais ne peut qu'être approuvé par le gouvernement » (J.O. du 15.8.1914, page 7446).

L'affolement dû à l'avance allemande devait amener la destruction de ces billets. Mais en octobre 1915 on peut constater que 70 Chambres de commerce ont émis pour quelque 40 millions de francs. En 1916, 1200 billets avaient cours dans des ressorts territoriaux plus ou moins vastes. »





EN ILLE-ET-VILAINE

Il ne semble pas qu'il y ait eu de problèmes particuliers en Ille-et-Vilaine jusqu'en juillet 1915 car la Chambre de Commerce de Rennes a pu satisfaire les besoins en petite monnaie et en billets. Mais la Compagnie du Métropolitain de Paris qui fournit la monnaie fait savoir, le 5 juillet de cette année, l'impossibilité dans laquelle elle se trouve de poursuivre les envois. Le 5 août le principe de l'émission de coupures de 1 F. et 50 centimes est adopté. La Chambre de Saint-Malo suit, mais celle de Fougères refuse. « On décide une première émission de coupures de 1 F et 50 centimes à concurrence de 350 000 F pour Rennes et 150 000 pour Saint-Malo. Les coupures seront émises par les guichets de la Banque de France à Rennes et Saint-Malo ». Douze émissions vont ainsi se succéder jusqu'au 6 avril 1922.

De même, en dehors des émissions Chambre de Commerce dont la valeur totale serait de 4 050 000 F pour Rennes et 2 000 000 F pour Saint-Malo, on peut noter « l'existence de billets de nécessité émis par l'Union Commerciale et Industrielle de Dinard : billets de 0,25, 0,50 et 1 F. Deux séries portaient mention : « remboursable avant le 31.12 1923 ». Ils sont l'œuvre de l'Imprimerie Dinardaise et de l'Imprimerie de l'Hermine chère à notre vieil ami Camille Le Mercier d'Erm.

Mais il ne faut pas oublier que d'autres organismes font frapper des monnaies de métal. C'est le cas du dépôt des Prisonniers de guerre - Officiers de Châteauneuf - d'Ille-et-Vilaine (1, 10, 25 et 50 c. ; 1, 2, 5, 10, 20 et 40 F), du Camp des Prisonniers de guerre de Rennes (5 et 10 c.)) ; de la Société des Vedettes blanches de Saint-Malo (50 c.), de la société des Tramways de Saint-Malo (5 et 10 c.), sans oublier la Société Economique de Rennes dont M. Pannetier vient d'obtenir un exemplaire après de longues recherches. En dernières heures, des frottis de pièces de 50 c. : Boulangerie coopérative de Fougères ont été obtenus.









L'APRÈS GUERRE

C'est, bien sûr, le retour à la normale. Progressivement. Mais avec des changements. Le Franc ayant perdu une bonne partie de sa valeur, il faut penser à autre chose. Et c'est ainsi que l'Etat lui-même se met, en quelque sorte, à frapper ses propres monnaies de nécessité. « En 1920, le ministre des Finances demanda à la Chambre de Commerce de Paris de patronner l'émission par des billets à son en-tête ayant validité dans toute la France. Il fit ensuite émettre des jetons en bronze d'aluminium portant la mention : « Bon pour » (1, 2 F, 50 c.) ».



En 1923, les jetons métalliques ayant bien atteint toute la population, la Chambre de Commerce de Rennes émet l'avis d'un retrait de la circulation des bons de monnaie, ce qui est fait progressivement. La loi du 12 janvier 1926 ordonne ce retrait sur l'ensemble de la France.

Cependant des billets et pièces de nécessité circuleront encore jusqu'en 1929 et même 1932 en certaines régions. Ce n'est d'ailleurs que plus tard que l'État frappera ses propres monnaies : 1929 à 1398, des pièces de 10 et 20 F. A partir de 1931 les autres pièces ne portent pas les mentions Chambre de Commerce, bon pour...

LA GUERRE DE 40

La guerre de 40 voit renaitre les monnaies de nécessité. Mais pour des raisons différentes. Pas question de thésaurisation puisque les métaux nobles ne sont plus en circulation courante, mais le retrait des principales banques crée une nécessité, ne serait-ce que pour le paiement des agents de la fonction publique. Une réunion entre le préfet, le trésorier payeur général, le président du Conseil général et le président de la Chambre de commerce d'Ille-et-Vilaine débouche sur l'impression par Oberthur de billets de 5, 10, 20, 50, 100 et 500 F. Ils portent les signatures du président du Conseil général, du préfet Jouanny et du TPG Deffart. A l'avers « Département d'Ille-et-Vilaine » au-dessus de la figuration en bistre du Palais de Justice, la valeur en lettres et en chiffres, le n° du billet, dimensions 96-56 mm. Mais la réouverture des banques et trésoreries dès juillet 1940 amène l'interdiction des émissions, d'autant que l'occupant impose billets et pièces.

Aujourd'hui, celà peut paraître de l'histoire ancienne pour les natifs d'après-guerre. Pourtant la recherche de M. Pannetier retient l'attention. Car, au-delà même de la collection, au-delà même de l'Histoire, c'est presque la petite histoire de tous les Français et tout spécialement de tous les Bretons qui se trouve au centre de sa démarche. On oublie vite les moments difficiles ; pourtant ce n'est pas prendre le petit bout de la lorgnette que de jeter un œil averti sur tout ce qui peut toucher à l'économie familiale. Une petite recherche, diront certains, mais d'importance car elle concerne la vie des hommes. A tous les instants.

ANDRÉ-GEORGES HAMON.

— *N.D.L.R.* — M. Pannetier tient à souligner l'aide que de nombreuses personnes lui ont appartée sur divers sujets. Un hommage particulier est dû aux auteurs de documents publiés dans diverses revues et à des amis parfois très lointains de l'Association Numismatique Armoricaine (siège : 24, rue du Boccace, Nantes). Il serait dommage que soient définitivement perdus les quelques documents qui, existant actuellement, pourraient compléter cette recherche. M. Pannetier, 50, rue d'Antrain à Rennes, serait très reconnaissant à toute personne qui accepterait de lui signaler ou de lui remettre, ne serait-ce qu'à titre de prêt, billets et jetons bretons, particulièrement ceux de 1940.

Collections d'Armor magazine

Année 1969, le numéro	:	10 F
Année 1970, le numéro	:	10 F
Année 1971, le numéro	:	8 F
Année 1972, le numéro	:	8 F
Année 1973, le numéro	:	5 F
Année 1974, le numéro	:	5 F

Somme à verser à la commande. Certains numéros étant épuisés (tel le n° 2), le trop-perçu sera remboursé au demandeur (nous indiquer votre numéro de C.C.P.).



L'Eglise celtique a la Chapelle Saint-Loup

L'Eglise romaine ayant abandonné la chapelle Saint Loup en Lanvellec, l'Eglise celtique, association culturelle légalement constituée, a demandé qu'elle soit attribuée pour ses offices. L'archevêque Iltud, primat de l'Eglise celtique, et le père Henri Hillion ont entrepris les démarches nécessaires : la logique veut que satisfaction leur soit donnée.

Nous consacrerons dans un prochain n° une enquête à cette Eglise celtique qui se développe en Bretagne.



A g. l'abbé Henri Hillion. A dr. l'évêque Iltud.

° A compter de cette année, l'enseignement du breton sera dispensé dans quatre lycées de Loire-Atlantique : Ancenis, La Chauvinière, Guits'haus et Livet à Nantes. Il faut que le mouvement se développe.

festoù noz

° 4 octobre : *Rambouillet* ° 18 : *Melun* °25 : *Rueil-Malmaison*.

° 8 novembre à *Plémet*, fest-noz du Camp Vert animé par : Diaouled ar Menez, Fanfarted Rostren, Kistinidiz, Pillotouses, Frères Texier ° 9 à la Cohue, *Vannes* ° 15 à *Nantes*, fest-noz géant du 30è. anniversaire du Cercle breton.

Finvskeudennaoueg Vreizh Cinémathèque Bretonne

La Finvskeudennaoueg Vreizh dispose des films et montages audiovisuels suivants :

FILMS :

— « Terra Corsa », 1974, réalisateur : Philippe Cassard ;
— « Ti pri », 1973, réalisateur : Philippe Cassard ;
— « Bleun Brug », 1953, réalisateur : Herry Caouissin ;
— « Le meilleur de ma jeunesse », 1954, réalisateur : Herry Caouissin ;
— « Le mystère du Folgoet », 1952, réalisateur : Herry Caouissin.

REALISATIONS AUDIOVISUELLES :

— « Anne de Bretagne et l'indépendance bretonne », 1964, réalisateur : Ronan Caerleon (durée : 1 heure) ;
— « Cent ans de résistance au pouvoir Jacobin », 1967, réalisateur : Ronan Caerleon (durée deux heures).

° Pour renseignements, d'adresser à : Finvskeudennaoueg Vreizh, Yann Gayet, tél. : 287.27.04., 15, rue Guy-Moquet, Paris.

Politique

° Nous rappelons que Armor magazine est une tribune ouverte à tous les Bretons. Si nous ne faisons pas écho aux initiatives de certains partis, c'est que ceux-ci ne jugent pas utiles de nous en faire part.

° *UDR* — Lors de l assemblée générale du conseil UDR de Bretagne, Guy Guermeur a estimé que si la Bretagne subit les effets de la crise « c'est qu'elle est en mue, en période de redressement (...) ; à une période où le bilan migratoire est positif, il faut éviter une aggravation de la crise et repartir de l'avant ».

Un S.O.S. de l'Entraide bretonne

Chaque mois l'Entraide Bretonne se voit dans l'obligation de débourser en moyenne 1 000 F., représentant diverses charges : loyer, électricité, téléphone, courrier, etc. Elle distribue au minimum 1 500 F. de secours : hébergement, bons de repas, vestiaires, tickets de métro, plus divers dépannages. Elle doit conserver en caisse des disponibilités permettant de faire face aux frais imprévus : maladies, accidents, voyages, obsèques. Les demandes de subventions annuelles adressées aux départements bretons aunsi qu'aux Affaires sociales, pour l'année en cours, sont à ce jour demeurées sans réponse pour la plupart. Les dons des Amis de l'Entraide ne suffisent plus... C'est pourquoi, l'Entraide Bretonne lance un S.O.S. à tous ses compatriotes : Aidez l'Entraide à vous aider ! CCP Paris 498 341 F.

Adressez lui vos suggestions, offres de chambres etc. Achetez la vignette du cœur, vendue par planche de 10 et envoyée sur commande : 5 F.)timbres-postes acceptés) 15, rue Guy Hoquet 75017 Paris.



La remise de la Galettoire d'or (que tient le président Brandt) A droite le député Charles Josselin. Derrière le lauréat : Joseph Martray.

A un ... Alsacien la première GALETTOIRE D'OR

Produits représentatifs de notre gastronomie, les crêpes et les galettes subissent parfois des mutations préjudiciables à ces spécialités qui deviennent souvent méconnaissables. Bien sûr, les authentiques crêperies sont protégées par le *label Bretagne* décerné après examen sévère. Mais est-il suffisant ?

A Saint-Jouan-de-l'Isle, riante bourgade du pays gallo aux confins des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine, s'est déroulé, pour la première fois, le concours Régional de la Galettoire d'Or. Véritable dégustation d'où la technicité n'était pas exclue, puisque le jury devait également, procéder à l'examen organoleptique du produit : aspect théorique et pratique, odeur, impressions physiques, goût...

Entourés des membres de la presse, de la télévision et de quelques élus admis dans leur cénacle, les jurés-dégustateurs ont officié avec conscience et méthode pour départager quelques 27 concurrents.

Présidé par le dynamique Jean Guillemer, le Comité de la Galettoire d'Or, assisté d'un Club de Jeunes aussi efficace que discret, avait eu l'idée originale d'un repas « tout galette ». Bien entendu, le chouchen et le cidre bouché étaient de la partie sans oublier un brin de bruyère disposé devant chaque convive.

Puis, à l'issue d'une fête, les résultats furent proclamés en présence de nombreuses personnalités. Mais, ô stupeur, le gagnant de Galettoire d'Or, « number one » n'était pas breton. En effet, Charles Martz, de la Ville-ès-Quelmees en Saint-Lunaire, est un joyeux alsacien de Strasbourg très fier de sa récompense et de ses origines.

Mais, au fait, Mr Martz, votre épouse est bretonne, elle ?

Alors, bravo à tous les deux !

Photos de **Yannick GUYADER**

Le jury délibère... Au fond, Henri Simonot



Les surprises des concours de beauté

Cauterets, station thermale dans les Hautes-Pyrénées, attire chaque année des centaines de Bretons qui retrouvent par les eaux sulfureuses et le climat merveilleusement pur une amélioration, voire une guérison à leurs maux de gorge, sinus, nez ou bronches, par les bons soins d'une cure thermale.

Au bain de pied, à la douche, à la nébulisation ou au gargarisme, tous ces Celtes se retrouvent, et croyez-moi on parle du pays.

Le 20 juillet dernier, le casino de la petite ville affichait « Super Gala Miss France organisation nationale — comité officiel Miss France 26è. année », avec élection officielle de « Miss Cauterets 1975 », présentation de mode balnéaire et dessous féminin, enfin spectacle présenté par Charly's.

A partir de 21h.30, spectateurs et danseurs emplissent la salle. Après minuit, on procéda à la présentation des postulantes au titre de Miss Cauterets. Les spectateurs participèrent à l'élimination par l'applaudimètre et force des gosiers lors de l'apparition des 14 beautés en maillots. Tout naturellement trois candidates furent sélectionnées et le jury partit en coulisses pour délibérer. Dans la salle re-présentation, re-applaudimètre, les 14 membres du jury votent à bulletin secret, et obtiennent 7 plus 7 voix aux deux premières sélectionnées, rien à la troisième. C'est alors que l'on fait état de l'âge, du poids, de la situation, du lieu de résidence. Après discussion, l'organisateur donne sa préférence à la petite blonde marseillaise, alors que l'ensemble du jury au second vote donnait sa majorité à la jolie brune résidant à Paris mais Bretone d'origine.

A l'apparition des trois favorites pour la proclamation du titre, la salle acclama notre brunette qui avait la faveur quasi unanime, mais « Monsieur-Direction » en décidera autrement. Quelques instants après Charly's, lui-même, nous avouait sa déception.

Au cours de la soirée nous avons eu le plaisir d'approcher Régine Menant très rieuse, joviale ; elle m'a parlé de Redon où elle vient chaque année en vacances. Son père est de Saint-Jacut-les-Pins, sa Mère Redonnaise.



Régine à Bénodet en août 1974

Elle revient « au pays » aussi souvent qu'elle le peut : ses parents construisent au bout de la rue Notre-Dame et vont bientôt s'y retirer. A chaque séjour elle découvre la Bretagne, elle m'en a parlé avec fougue. Quimper, Concarneau, Vannes. Ses projets, bientôt la découverte de la côte du Mont-Saint Michel à Morlaix.

Vous aurez peut-être le plaisir de rencontrer cette ambassadrice de la beauté ; 1 m 65, 52 kgs, poitrine 85 cms, taille 65 cms, hanches 87 cms (mensurations annoncées par le comité Miss France) dans votre village ou votre rue. Parlant de ce titre de Miss Cauterets, elle constate qu'elle en a été frustrée. J'en retrouverai un autre en Bretagne sourit-elle ». Lorsque nous prenons congé je lui demande : à quand votre retour à Paris ? elle me répond : Ne croyez surtout pas que je suis parisienne, Je vais d'abord rejoindre Redon. Je suis d'abord Bretonne, et sur ma voiture j'ai mon B Z H ».

Géo Penvern.

L'été 75

L'été est terminé et avec lui cette longue période de vacances qui a vu affluer chez nous des centaines de milliers de visiteurs.

Ils sont venus de France et d'ailleurs parcourir nos routes, envahir nos plages. Parfois mal vus des autochtones, les touristes restent cependant « les rois » : pendant plus de deux mois, on ne voit qu'eux à tel point que, par moments, on en vient à se demander si l'on est encore en Bretagne. Pendant plus de deux mois, la Bretagne change de visage et devient la deuxième région touristique de l'hexagone.

On assiste alors à une mutation complète des activités du pays : alors que beaucoup d'entreprises ferment leurs portes, s'ouvrent celles des postes saisonniers : hôtels, restaurants, offices de tourisme... Les journaux se mettent au diapason et offrent à leurs lecteurs des pages inhabituelles consacrées à la détente et aux loisirs, La rédaction d'Armor-magazine, elle-même donne dans son « spécial-été », des informations touristiques.

La vie prend donc un rythme nouveau, ralenti pour les uns, accéléré pour les autres.

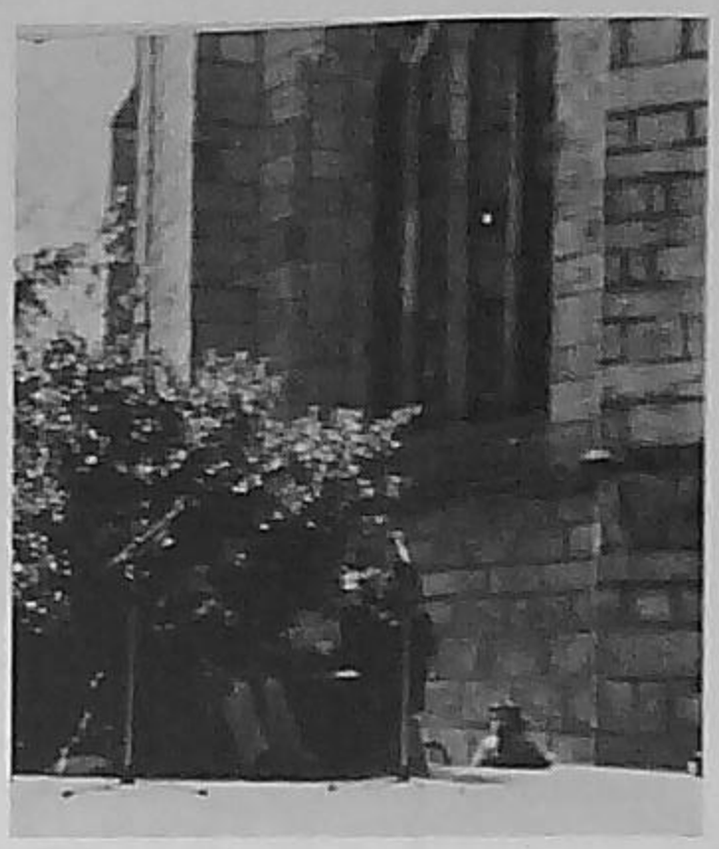
Pour les touristes, la vie se manifeste au travers des festivités qui se déroulent çà et là ; et elles sont nombreuses !

QUIMPER : HARO SUR LE CIVIL

Il y en a de très célèbres, telles les fêtes de Cornouaille à Quimper qui, cette année encore, ont remporté un vif succès. Mise à part la journée du dimanche qui, pour constituer l'apothéose, n'en est pas moins désagréable pour le spectateur averti souvent déçu d'en voir tant et si peu à la fois, le programme de ces fêtes offre à ceux qui sont venus passer la semaine dans la cité cornouaillaise beaucoup de diversité : concours de musique bretonne, fest-noz, montage audio-visuel sur « les heures de Rohan », tournoi de lutte bretonne, théâtre... et le traditionnel concours de sonneurs de biniou-koz qui décerne au meilleur couple le titre de champion de Bretagne. Cette année, des incidents, ont éclaté à celui-ci à cause, il faut bien le dire, de l'esprit... obtus de certains membres du jury. Certains avaient, en effet, décrété, que, d'après le règlement qui demandait le port du costume « local », il était exclu qu'un couple se présentant en « civil » soit jugé, quelle que soit la qualité de son interprétation.

Le problème fut notamment posé pour deux militaires qui, faute d'avoir comme lieu de résidence (provisoire heureusement) autre chose que le camp de la Lande d'Ouée, auraient dû revêtir pour la circonstance le digne costume de notre « armée nationale ». Et cela à un concours breton !

Plus « grave », le cas du couple Le Strat-Thomas qui se présenta en jean et en chemise, ce qui provoqua la colère de deux jurés. Le couple, qui se révèla être le meilleur, fut jugé grâce au bon sens des autres membres du jury qui, comme Martial Pezennec, estimèrent qu'il s'agissait là d'un combat d'arrière-garde.



Au concours de sonneurs de Quimper

Si je m'attarde un peu sur cet incident, c'est pour souligner que l'esprit de certains concours n'est pas très moderne. Le malaise est latent, à Quimper (où il ne tardera pas à éclater) comme ailleurs. Il faudrait tout de même savoir s'il s'agit de concours de costumes ou de concours de sonneurs !

A quelque niveau que ce soit, les concours sont maintenant remis en question. Dans un autre article de ce numéro, Yann Brékilien déplore qu'il n'y règne plus aucun esprit de camaraderie et que certains sonneurs soient même hargneux envers les membres des autres groupes. Il serait important que les bagadoù, notamment, considèrent à nouveau les concours comme des rencontres amicales et non comme des matches.



Lorient : cadre du Vè. Festival interceltique des cornemuses (*Photo France - Pêche*)

LORIENT : UN FESTIVAL BIEN RODÉ

Le festival interceltique des Cornemuses, qui s'est déroulé pour la cinquième fois cette année à Lorient, a connu, lui aussi, des moments houleux. Nous ne nous y attarderons pas parce qu'ils sont vraiment trop mesquins.

Pour le championat national des bagadoù ; 1975 a été une année de transition : les concurrents n'étaient jugés que sur cette seule épreuve de Lorient alors que les années passées, deux autres épreuves (Pontivy et Gourin) permettaient un pré-classement. Un grand absent : le bagad de Brest Saint Marc qui préféra se retirer du concours cette année pour laisser leurs chances aux autres bagadoù : la palme est revenue à celui de Quimper Glazik qui fit une excellente prestation.

2 500 participants représentant tous les « pays » de Bretagne et les autres nations celtes, une foule immense : le succès de cette semaine interceltique où la varitété n'a pas nuit à la qualité, a prouvé que l'organisation, maintenant lorientaise, avait terminé sa période de rôdage.

GUINGAMP : LES FRUITS SAVOUREUX DE LA RECHERCHE

Autre manifestation bien rôdée : la Saint-Loup à Guingamp. Malgré un temps maus-

un bon cru

sade, ce festival national de la danse bretonne où se côtoient les meilleurs cercles de Bretagne et de l'émigration, a connu cette année encore, beaucoup de succès. Après le ballet national bulgare le jeudi, le spectacle son, image, lumière et le championnat de boules le vendredi, la finale de kan ha diskan le samedi, le plus ancienne des fêtes guingampaise se termina le dimanche avec le concours national de danse bretonnne :

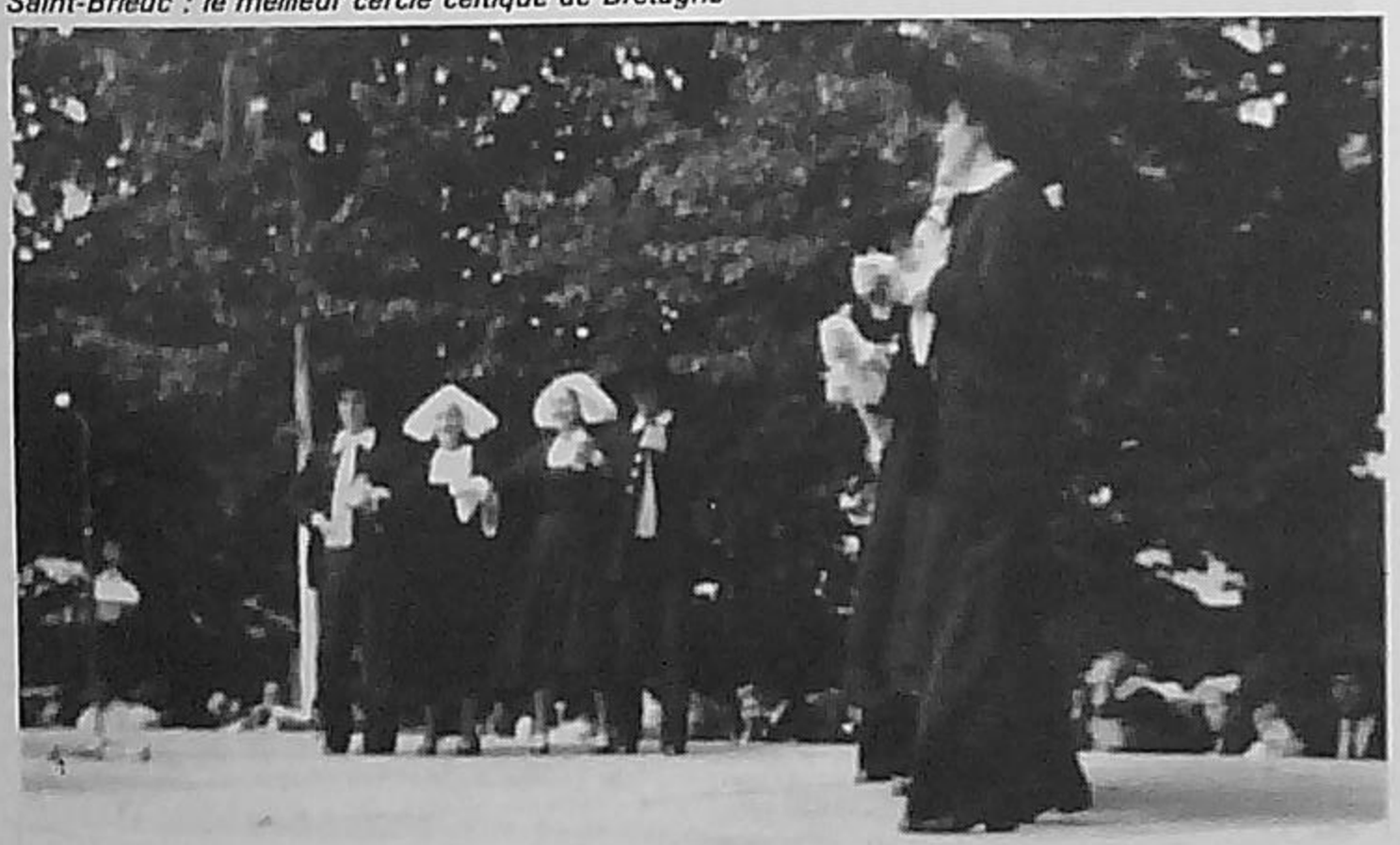
– *concours traditionnel* le matin où le cercle Nevezadur de Paris devança les cercles celtiques de Penthièvre (St Brieuc) et Galv ar Vro (Fontainebleau). En seconde catégorie, Crach, Pleherel, Carnac et Teillé se montrèrent les dignes représentants de leurs pays respectifs.

– *concours scénique* l'après midi dans le parc du château des Salles où les finalistes devaient présenter soit en costumes traditionnels soit en costumes scéniques d'inspiration traditionnelle, une suite de leur terroir. Ils avaient le libre choix du thème, de l'évolution, de l'accompagnement musical, etc... Cette année, 6 participants : les cercles de St Brieuc (Penthièvre), Crach (Vannetais), Guérande (Loire-Vilaine), Teillé (Pays Nantais), Paris et Fontainebleau (Bretons émigrés). La prestation de ces différents groupes fut en général riche en recherche : Fontainebleau, par exemple, présenta un montage où l'expression corporelle avait une grande part. Dans le même esprit, Nevezadur de Paris avait conçu une suite assez originale. Tous deux nous ont montré un genre auquel les autres cercles ne nous ont pas habitués.

C'est aux Ballets Populaires de Gouët (St Brieuc) que le public accorda le plus d'intérêt: les danseurs de Haute-Bretagne ont présenté un spectacle chorégraphique remarquablement monté. On peut dire, et ce concours de Guingamp le confirme, que le cercle de St Brieuc est actuellement le meilleur groupe de Bretagne.

Le classement de cette finale : après St Brieuc, Paris et Fontainebleau, suivis de Crach, Guérande et Teillé.

Saint-Brieuc : le meilleur cercle celtique de Bretagne



LE SENS DE LA FETE

D'autes fêtes se sont déroulées çà et là cet été : la fête des Brodeuses à Pont l'Abbé, celle des Filets Bleus à Concarneau qui fêtait son 70è. anniversaire ; les Fêtes d'Arvor à Vannes qui ont accueilli plus de 13 000 personnes. On a reproché à cette fête d'être une fête au mauvais sens du terme, c'est à dire une organisation rigide : certains auraient aimé voir les danseurs évoluer sur les places de la ville, les sonneurs animer les rues... et aussi quelques drapeaux pavoiser la cité vannetaise. De tout cela, rien. Hors l'enceinte de la fête, la ville était morte.

On se trouve à nouveau devant un problème qui a été discuté maintes fois : le sens de la Fête. On voudrait que disparaissent celles où seul l'appât du gain guide les organisateurs pour que s'épanouissent celles où l'on cherche à exprimer quelque chose. La fête, expression d'une culture, d'une civilisation, cela signifie quoi, maintenant ?

LES FETES POPULAIRES

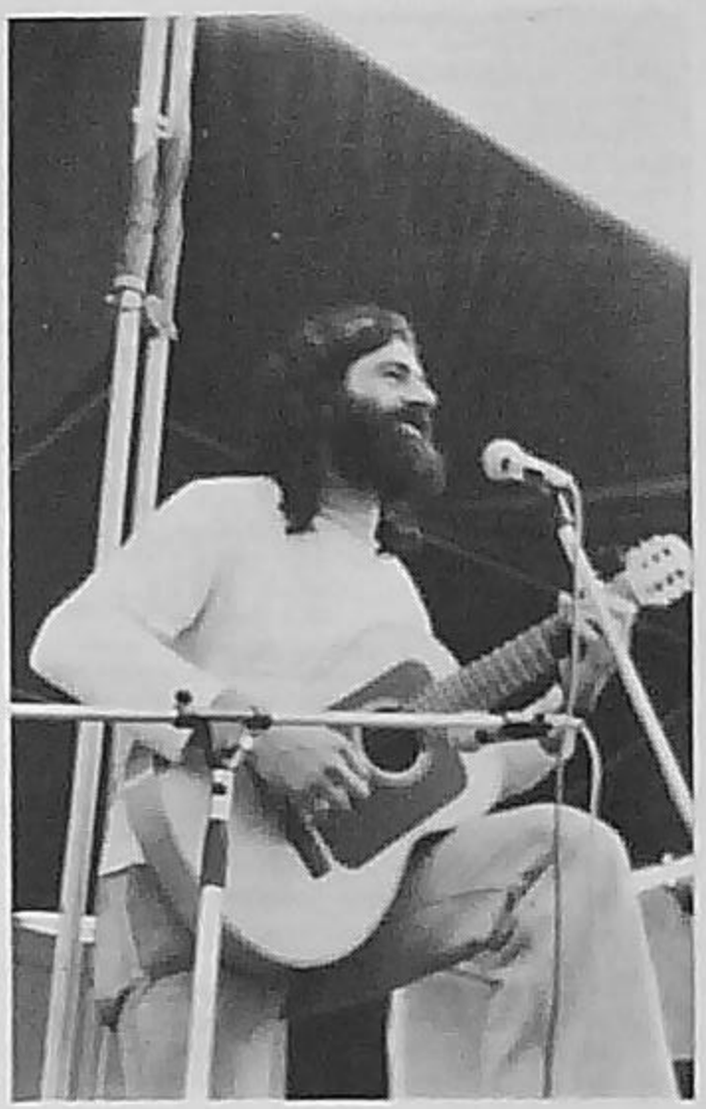
Des fêtes comme le Bleun-Brug prouvent qu'il est possible d'associer étroitement organisateurs et population afin que chacun se sente véritablement concerné. Les habitants de plusieurs communes du Centre-Bretagne, région choisie pour la fête annuelle du Bleun-Brug, ont été pendant huit jours les véritables acteurs de cette manifestation populaire qui se déroulait pour la première fois en dehors du Finistère : elle fut vraiment le succès de tous.

Autre exemple de participation : la fête des métiers d'art de Lizio (Morbihan) qui pour sa seconde édition a enregistré plus de 10.000 entrées, un battage à l'ancienne dans une commune d'Ille-et-Vilaine, St Jean de Monts, où des milliers de gens des environs sont venus revivre une journée de battage, trois jours de fête à Spezet (Finistère) où la commune et le foyer culturel Menez Kamm ont travaillé ensemble à l'organisation d'une fête « Irlande-Bretagne ».

LES FESTIVALS FOLK

On a beaucoup dansé, on a beaucoup sonné, on a beaucoup chanté aussi : ainsi Serge Kerval, Mike Hanly, Myrrdhin... à Mouez ar Mor (Douarnenez) ou encore Dir ha Tan et des groupes irlandais et écossais aux fêtes de Cornouaille.

Des festivals Folk se sont déroulés à Lanester avec Alan Stivell, The Sands Family, Kistinidiz et Diaouled ar Menez ; à Pleneuf-Val-André avec un plateau exceptionnel qui réunissait François Budet, le groupe Mandragore, Myrrdhin, Claude Besson, Serge Kerguiduff, le groupe Kadig ha Kimry, aussi Alain Gallet et son groupe Naufrage.



Serge Kerguiduff à Pleneuf-Val-André

Beaucoup de festivités cette année encore, de bonnes choses et de moins bonnes. La Bretagne commence à passer de mode, au bénéfice de la qualité. Certains organisateurs « purifient » leurs fêtes pour leur donner un caractère moins folklorique et passéiste. D'autres, bien sûr, continuent de chercher dans la prestation de groupes en costumes ou de chanteurs engagés, le moyen de gagner de l'argent.

Mais il est bon que tous les genres s'affrontent. la société est un brassage où chacun doit rester libre de s'exprimer, même si cela ne correspond pas toujours à nos propres convictions.

Notre pays est une terre d'élection pour l'épanouissement des formes les plus variées de notre culture : que chacun se sente suffisamment adulte pour faire lui-même son choix.

Anne-Edith Poilvet

Serge KERVAL
ou le folksong dans la peau

Jean's, pull rouge, barbe courte, guitare en bandoullière, triskell sur la seconde. Ainsi se présente Kerval. Serge, très vite. Car on ne reste pas longtemps à la porte. Dans le monde de Kerval on entre très vite de plain pied. C'est celui où l'homme sous toutes ses formes et ses couleurs a droit de cité. Très simplement, mais fermement, car il fallait dire les choses telles qu'elles se présentent, nous avons dialogué dans l'amitié.

Armor-magazine. — On parle partout de la nouvelle chanson bretonne, de la nouvelle musique folk. Mais jamais on ne mentionne votre nom dans ces cadres-là. Comment expliquez-vous celà, vous qui êtes Breton et défenseur impénitent de la chanson folk ?

Serge Kerval. — Si je suis Breton, et j'y tiens, je ne suis pas un chanteur spécifiquement breton. D'ailleurs quand j'ai commencé à faire de la chanson populaire, il n'y avait pas de nouvelle chanson bretonne et il faut avouer que j'étais moins conscient aussi du problème breton. J'ai écrit certaines chansons sur la Bretagne, mais toujours en français parce que je ne suis pas bretonnant de culture et que je pense qu'il faut que les gens comprennent la chanson lorsque je vais ailleurs. Que l'on m'ignore, cela ne me traumatise pas du tout. J'aime bien Servat et Stivell et j'ai des contacts avec ce dernier. C'est un type charmant. On a eu tort de le critiquer beaucoup parce que c'est quand même lui qui a fait progresser les thèmes celtiques, bretons en particulier. Et ça c'est très important parce que le folklore doit continuer à survivre en dehors du musée. Autrement ça n'a aucun intérêt.

LES THÈMES BRETONS

A.M. — Bien qu'en marge du Mouvement, vous n'avez pas l'air d'en être très éloigné...

S.K. — Non, dans l'esprit je ne suis pas éloigné de ce Mouvement. Mais j'ai un comportement très spécial : on en parlait dernièrement avec Roger Mason. Je me suis toujours mis en retrait des mouvements folk. Le folk est devenu une histoire de chapelles ou de sectes : je réprouve ce genre de comportement. Et j'ai l'impression qu'il en est un peu de même dans la chanson bretonne.

A.M. — On trouve dans vos dernières productions des chansons plus résolument bretonnes, voire engagées dans le combat breton, est-ce une démarche naturelle ou une prise de conscience nouvelle ?

S.K. — Ce n'est pas une prise de conscience nouvelle. Disons que j'étais vaguement conscient des problèmes qu'il y avait en Bretagne et que j'ai pris plus résolument contact avec les problèmes. Ce qui a débouché sur des chansons comme « La Conserverie » ou par « Gwerz de Nantes ».

UN CHOIX DÉLIBÉRÉ : LA CHANSON POPULAIRE

A.M. — On connaît Serge Kerval sans le connaître. On sait qu'il est né à Brest en 1939 et qu'il marche sur des sentiers parallèles. Comment est-il venu à la chanson ?

S.K. — Cela date peut-être d'avant ma naissance. Ma mère était musicienne, violoniste de métier, mon père militaire. Comme je n'avais pas la fibre guerrière, c'est la musique qui m'a bercé. Plus tard j'ai voulu faire du théâtre et quand je suis arrivé à Paris j'ai également travaillé le chant. C'est lui qui l'a emporté. Comme Servat, j'ai fait les Beaux-Arts à Angers, puis le Conservatoire à Paris d'où, bien vite, j'ai fui. Alors j'ai rencontré Jacques Douai qui faisait de la chanson populaire un peu sophistiquée. Il faut bien dire qu'il a fait un énorme travail, mais nous n'avions pas la même conception du folklore et j'ai pris ma route personnelle.

A.M. — Votre choix a donc été un choix déterminé...

S.K. — Oui et cela ne m'a pas beaucoup aidé à l'époque. Ceux qui font du folksong aujourd'hui ont beaucoup plus de chance. Lorsque j'ai commencé vraiment à faire de la chanson populaire francophone avec une guitare douze cordes, les maisons de disques n'en voulaient pas et nous n'avions le soutien ni de la radio ni de la télévision. Jamais.

DÉPOUSSIÉRER LE FOLKLORE

A.M. — Vous même ne l'avez pas tellement encore aujourd'hui...

S.K. — Non, pour la simple raison que j'ai une étiquette au cou bien déterminée. Pour ces gens-là, le folklore était considéré comme quelque chose d'intellectuel. Il est vrai que les éminents folkloristes. Il est et les gens de salon avait enlevé la part d'expression populaire. Il fallait la lui rendre et les groupes de folksong ont très bien fait cela depuis. Il fallait dépoussiérer ce folklore car on n'avait gardé que la grenadine, ce qui ne saoûlait pas, les chansons idiotes, et on avait systématiquement enlevé les chansons à thèmes sociaux. Il a fallu retrouver des chansons comme celles sur la guerre des paysans d'Alsace ou de Franche-Comté pour prouver qu'il n'y avait pas que « Oh gué vive la rose » !

A.M. — Que souhaitez-vous faire passer dans vos chansons lorsque l'on sait que le folklore est considéré par certains comme un combat d'arrière-garde ?

S.K. — Il est vrai que l'on peut concevoir le folklore à la manière de Pétain, et Dieu sait si l'utilisation du folklore a été bien fait dans le domaine nationaliste chauvin et étroit. On peut donc très bien utiliser le folklore dans le fait d'exalter un patriotisme et c'est un danger qu'il peut y avoir en Bretagne comme ailleurs. Là je ne suis pas d'accord. En réalité les gens qui font aujourd'hui du folklore sont des progressistes. Il y a des gueuseries dans le folk, mais il y a aussi Peter Seeger et tous ceux qui souhaitent l'union populaire dans l'expression. C'est ce qui est difficile à faire passer.

POUR SE LIBÉRER DES CONTRAINTES

A.M. — Pour y parvenir, le contact avec le public est absolument nécessaire...

S.K. — Bien sûr. C'est pourquoi toutes les chansons du folklore ne doivent pas être chantées de manière passéiste. Autrement, nous serions près du combat d'arrière-garde. Il faut que chacun garde sa manière et adapte. Car il ne faut pas oublier que les chansons du folklore ont été créées dans divers buts. C'est surtout pour s'évader du travail, de la contrainte sociale oppressante. On retrouve les mêmes problèmes aujourd'hui. L'homme ne crée plus rien parce qu'il a la télé et que tout est mâché. Les gens qui s'expriment dans une collectivité, pour décrire, pour s'amuser ou même se battre, ça n'existe plus tellement.

A.M. — En chantant le folklore, c'est l'homme que vous recherchez ?

S.K. — Pour moi, faire de la chanson populaire, c'est chanter les démarches de l'homme et moi dedans parce que je ne suis pas différent des autres. Il s'agit de chanter les peines, les espoirs, les luttes les fantaisies spontanées de l'humanité.

LA LOIRE-ATLANTIQUE ET LE MACHIAVÉLISME OFFICIEL

A.M. — Si je me souviens bien, vous avez publié un texte pour que Nantes reste bien en Bretagne ?

S.K. — Je suis un farouche militant pour la Loire-Atlantique en Bretagne et j'y tiens énormément. On n'a pas mis l'Orne en région Pays de Loire ou Picardie. Mais je crois qu'en Bretagne on ne se rend pas très bien compte du machiavélisme qu'il y a de la part du gouvernement dans cette action, et depuis des années dans le domaine audio-visuel et à la télévision, à écarter la Loire-Atlantique de la Bretagne. La Loire-Atlantique a toujours a été bretonne et doit le rester. Je dis cela sans racisme et sans chauvinisme aucun.

A.M. — Lorsqu'un chanteur se sert de son art pour une cause, on a tendance à trouver des fanatiques autour de lui. N'est-ce pas un danger ?

S.K. — Un énorme écueil car les gens vous prennent vite pour leur porte-drapeau. Or ce n'est pas parce que nous adhérons à des idées que l'on est porte-drapeau. Dans la société, le rôle du chanteur est davantage d'être porte-parole parce qu'il a un micro et qu'il peut se faire entendre. Son rôle est justement de dire ou de chanter les problèmes et les joies des siens puisqu'en réalité on est avec les autres, dans le même bain.

ANDRÉ-GEORGES HAMON.

YOUENN GWERNIG: "Tout reste encore à être dit"

La démarche nonchalante propre à ceux dont les silences valent des vies et une stature imposante qui retient l'attention : c'est Youenn Gwernig, prix Morvan Lebesque pour 1973.

Mais, bien vite, ce visage empreint de sévérité éclate d'un rire sonore : le « grand Youn » a opéré sa mutation pour nous emmener, lui et sa guitare, à travers un univers de poëmes et de chansons.

Breton de Scaer, un long séjour aux « States » a marqué sa musique d'un étonnant tempo et de rythmes qui méritent admiration, surprise et réflexion. Mais au fond ne s'agit-il pas plutôt de simples reminiscences d'un homme qui a compris le lourd message des siècles et des peuples.

Yannick Guyader l'a rencontré à Locmaria-Berrien, « sa » terre, le temps d'une longue et... patiente interview. N'est-ce pas Youenn ?

— Armor : Youenn, tu as toujours écrit puisque tout à l'heure tu me disais que tes débuts datent de ta plus tendre enfance. Veux-tu m'en parler ?

— Youenn Gwernig : Si l'on peut parler de débuts, car lorsque j'étais gosse j'ai toujours aimé inventer des histoires. Je révais beaucoup. Peut-être beaucoup plus que je ne travaillais. Car, à l'école, je ne m'intéressais qu'à ce qui me plaisait. Je lisais énormément et je dévorais des masses de bouquins. Tout ce qui me tombait sous la main. Enfin, la poésie m'attirait beaucoup : c'est le rêve, un autre monde où je me trouvais à l'aise dedans.

UNE MONTAGNE CREUSE

— Tu as donc écrit des poèmes ?

* Des poèmes, des histoires ou des dessins, sortes de bandes dessinées imaginaires. C'était une montagne creuse avec des couloirs, des échelles, etc, où toujours une petite pièce aménagée pour moi tout seul revenait dans le récit. C'était d'ailleurs assez curieux et peut-être qu'une explication psychologique pourrait être donnée à ces rêves.

— C'était de l'anticipation...

* Peut-être, car beaucoup plus tard j'ai écrit aux Etats-Unis un roman d'anticipation sur une Bretagne « verte » dont les industries polluantes se trouveraient sous terre, sous la mer, et dans de grandes stations placées dans le cosmos.

— Sais-tu que tes idées sont partagées par un architecte, Le Planchec, breton lui aussi, qui imagine les villes de demain souterraines.

* Tu vois... on se retrouve !

LE VIRAGE

— Youenn Gwernig : le poète depuis toujours. Cependant à quelle époque as-tu pris le « virage » ?

* J'étais bretonnant de naissance, puisque mon père ne m'a jamais parlé en français. Mais je possédais le breton moins bien que le français puisque c'est l'enseignement que j'ai reçu à l'école. Il a donc fallu que je « réaprenne » ma langue. Entendons-nous. Ma permière langue est le breton mais « celle » qu'on m'a apprise est le français. Aussi je ne pouvais m'exprimer sur le papier qu'en français.

J'écrivais, j'écrivais et puis j'ai cessé vers l'âge de 25 ans. Je voulais m'exprimer en breton, mais je ne pouvais le faire. En fait, mes premiers poèmes ont été très mal écrits. Et puis, je « sonnais » du biniou... C'est la période de 1947 à 1957.

— Biniou koz ou bras ?

* Les deux. Mais je n'ai jamais été « talabarder », c'est-à-dire sonneur de bombarde.

— Sonneur et poète ?

* Oui, mais je ne publiais rien. Sauf un « petit truc » paru dans le « Petit Bleu des Côtes-du-Nord » dans les années 50. En breton...

— Le chanteur et le compositeur datent de quelle époque ?

* J'ai toujours eu envie de composer des paroles sur des airs, mais c'est surtout lorsque je suis parti en Amérique. Là, je me suis trouvé seul, coupé du pays. En dehors de ma famille. Je vivais pratiquement tous les jours avec des étrangers.

SCULPTEUR DANS LE BRONX

— Où habitais-tu et quelle profession exerçais-tu là-bas ?

* Sculpteur sur bois, j'habitais dans le Bronx à New-York. C'est mon métier puisque j'ai été apprenti en 1945, juste à la fin de la guerre. Pendant 4 ans j'ai exercé dans l'Etat du New-Jersey, mais au début j'ai fait tous les métiers : plongeur, garçon, etc, avant de trouver un « job ». Un moment j'ai essayé de me mettre à mon compte avec un compatriote de Carhaix, un copain. Là-bas, c'est très dur, car, en plus des lois il existe des règles, peut-être souterraines, auxquelles on est obligé de se soumettre. Ce qui revient à dire qu'une minorité peut faire de grosses affaires par rapport aux autres qui les aident. D'ailleurs on m'a fait savoir, très franchement et cyniquement, qu'on ne me laisserait pas me lancer dans le « Big business », mais qu'en contrepartie on était prêt à m'assurer une bonne paie pour « leur permettre de gagner de l'argent.

De toute façon « ils » avaient besoin de types comme nous pour réaliser leur fortune ; aussi, jamais ils ne nous auraient permis de gagner de l'argent à notre compte. Il fallait qu'on les serve.

— Je comprends maintenant pourquoi tu as eu la nostalgie de la Bretagne.

* Oui. J'étais constamment ici et je pense que j'y ai été davantage qu'auparavant. Je me suis concentré mentalement sur mon pays, la langue, la poésie. Là, j'ai étudié à fond et suis parvenu, enfin, à m'exprimer dans ma langue maternelle, à dire ce que je ressentais : en breton. Alors j'ai écrit quelques



Le sonneur

poèmes pour « Al Liamm ». D'ailleurs c'est à ce moment que j'ai composé, notamment, « Gwerz an harluad », « la Complainte de l'exilé »...

UN SOIR DE CAFARD...

— Comment l'as-tu composée, Odette, ta sœur m'en a parlé ?

* Un soir de cafard... fou. Je pensais... ici. J'étais dans le Bronx, le bruit, la circulation, les avions au-dessus... Je me demandais ce que je faisais là-bas et quelquefois je sentais une odeur de foin coupé. Tu sais, comme des « flashes »... Alors j'ai trouvé l'air et puis sur une vieille guitare je l'ai chantée à ma sœur qui a éclaté en sanglots. Elle avait tout compris et j'avais exprimé ce qu'elle ressentais aussi.

— Et le retour ?

* Je suis revenu en 69, dès que j'ai pu et j'ai repris mon métier. Aussi, j'ai été assez surpris de recevoir des visiteurs qui lisaient mes poèmes depuis un certain temps. Je ne pensais pas à la célébrité. Bien sûr, çà m'a plu de rencontrer des gens qui lisaient ce que j'écrivais et surtout qui me comprenaient. Cependant, jamais l'idée ne m'était venue de chanter en public. La première fois, j'ai été complétement affolé et je tremblais comme une feuille.

— Donc, tu possédais déjà tout un répertoire ?

* Absolument, puisque j'avais déjà écrit aux Etats-Unis « tap da sac'h » (Prends ton sac), « Gwerz an harluad » (la complainte de



Le sculpteur



Sur scène

l'exilé). J'avais même chanté là-bas en 1961 dans un camp de bretonnants. Mais çà n'avait pas fait de bruit. Depuis on a dit que j'avais pris le train en marche... C'est possible mais je l'ai pris avec un bagage qui existait bien avant que le train ne démarre.

ON NE COMPOSE PAS ASSEZ

– Et Youenn Gwernig aujourd'hui ?

* Je veux travailler beaucoup et surtout créer. La musique bretonne : c'est bien, mais la création est autre chose. Musique celtique, irlandaise, etc : c'est encore bien, mais les airs existent déjà. Je ne dis pas que personne ne compose, mais il y en a trop peu. Il n'y a pas assez de choses vraies et bonnes pour notre temps, notre époque et surtout pour l'avenir.

— Composes-tu toi-même la musique et les paroles de tes chansons ?

* C'est un tout : je ne peux dissocier la poésie de la musique. D'ailleurs, lorsque j'ai un poème en tête et que je l'écris, un « tempo » musical l'accompagne toujours.

— En ce qui te concerne, admets-tu une certaine évolution ?

* J'espère, parce que lorsqu'on n'évolue pas, on meurt. Il faut aller de l'avant, mais avec des bases solides.

— Tout à l'heure tu as parlé de « bonnes choses » au point de vue texte et musique, portes-tu un jugement ?

* Il y a de tout. Du bon et du mauvais. Mais je maintiens qu'il n'y a pas assez de création, en Bretagne, actuellement. Bien sûr, il y a de très belles choses, mais très souvent des thèmes sont repris et adaptés pour un tempérament, une voix, une personnalité. Ce n'est pas de la création. d'ailleurs n'a-t'on pas dit que tout a été dit, tout a été raconté ? Or, tout reste encore à être dit, tout reste encore à être raconté et tout reste encore à être redit...

TEXTE ET PHOTOS DE
Yannick Guyader

Hédé, ou l'art debout

Le représentant du ministère de la Culture présent au Festival de Hédé, deuxième du nom, n'est pas reparti les mains vides. Il venait, une fois n'est pas coutume, de communier à un art debout. Quelle sera sa réaction et celle de ses supérieurs ? Quelles subventions viendront permettre à l'équipe Libault-Estier de poursuivre l'œuvre entreprise ? Il est trop tôt pour l'écrire. Mais le bonheur profond des spectateurs du Festival est sans doute d'argument déterminant à présenter pour qu'enfin cesse la mascarade des pouvoirs publics.

Pendant trois jours donc, Hédé a vécu sa fête. La bonne, la vraie, celle qui transporte et rejaillit dans la vie de tous les jours. Des animations de rue redécouvertes par une troupe jeune et dynamique qui ne se contente pas de posséder un art, mais qui s'essaie à le faire passer, à transmettre à l'autre, à faire en sorte que l'homme y trouve son compte sans s'abétir... Des marionnettes d'une exemplaire constitution. Spectacle, mais aussi pédagogie, moyen nécessaire de communication. « *Perlette, goute d'eau* » est sûrement l'une des plus belles histoires que j'ai pu entendre et voir au cours de l'été... De la danse partout.

LE DEBUT D'UNE NOUVELLE ERE

Cette forme d'expression si longtemps boudée a formé le plat de résistance du festival. Il ne faut pas oublier que Bernard Libault est danseur étoile. Et il faut bien avouer que nous avons succombé sous la beauté prenante des ballets présentés. Si « *Stabat Mater* », malgré l'équilibre de la troupe ne nous est pas apparu de grand intérêt, « *Les Zoizhaudmer* » et surtout « *Pierre de Nuit* » ont su ébranler nos personnalités. Mythes ou réalités, on ne saura jamais très bien qui sont ces autres nous mêmes que Bernard Libault a si brillamment mis en scène. La réalité de la vie, elle, est apparue plus présente que jamais dans ce merveilleux poème dansé : « *Pierre de Nuit* » Née d'une profonde communion entre le poète aveugle et le danseur, cette création a fait vibrer l'auditoire, taché la nuit d'un moment palpitant de beauté. La « salle » s'est immédiatement trouvée transportée par la parole répercutant dans les attitudes de Bernard Libault le silence. Tout est né de rien. Le bruit du silence. Le mouvement de la pierre. Une pierre particulièrement fantastique ces soirs là sous les éclairages étonnamment justes des ruines du chateau. « *Cette vie aura passé* », ballet théatre sur un poème d'Aragon, où l'homme se retrouve dépouillé, seul, paniqué au moment du dernier souffle faisait s'éteindre les lumières. Mais plus qu'une fin, c'était le début d'une nouvelle ère.

Il n'est plus possible aujourd'hui de remettre en cause le travail étonnant réalisé par Michel Estier et Bernard Libault car ce serait nier la qualité. Ils avaient démontré l'impact réel qu'une équipe décentralisée peut avoir auprès des organismes divers en animation. Ils ont fait l'éclatante démonstration de leurs talents de metteur en scène (l'occupation des lieux est à montrer en exemple à beaucoup et non des moindres !), de comédiens, de danseurs, d'animateurs. Avec le Ballet-Théatre Libault-Estier, le festival de Hédé vient de plonger ses racines en terre de Bretagne de façon durable. Pour le plus grand plaisir de l'homme. A Hédé, c'est un art debout avec lequel chacun a pu communiquer.

André-Georges Hamon

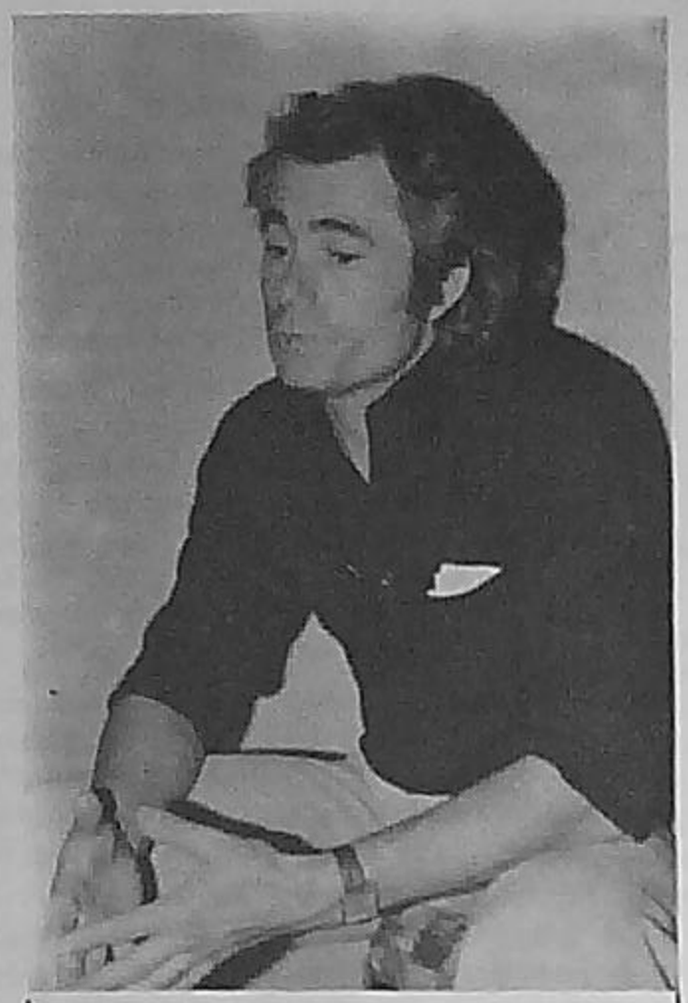


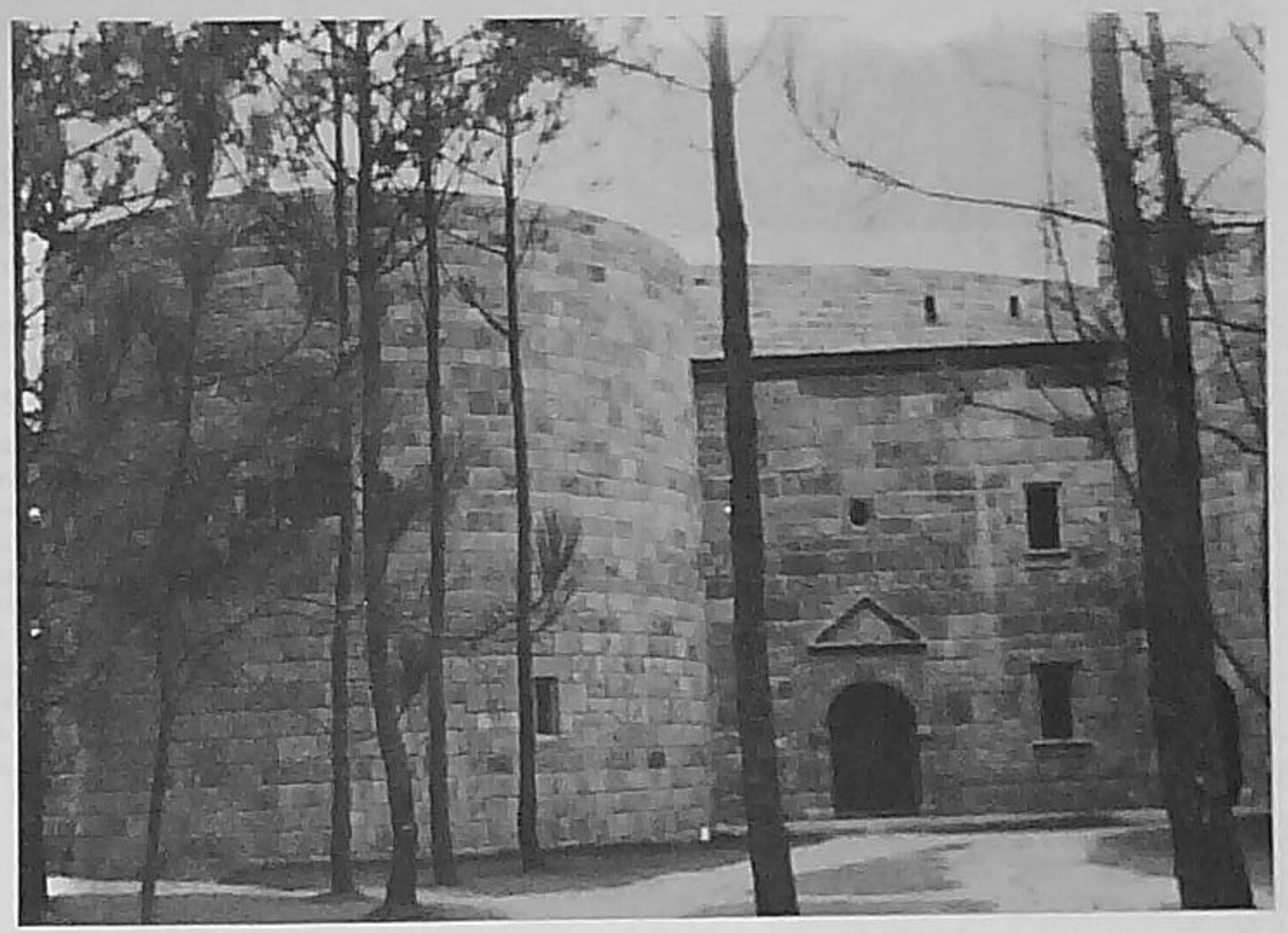
(photo Paul Château)

Le palmarès du championnat de France des mots-croisés

Bien que perturbé par les grèves postales de l'hiver dernier, le Championnat de France des mots-croisés 1974/1975 a connu un grand succès populaire : des milliers de réponses. Les deux premiers prix (10 000 F en espèces) sont allés à Mme Marthe Deprez (Dames) et M. Alphonse Ratte (messieurs) qui ont réussi 0 faute ; l'épreuve de départage a classé Mme Marthe Deprez (48.49.50.54/30030) en tête devant M. Ratte (48.49.50.53.54/30020). 2è. prix : Mme Jeanne Dujardin et M. Simon Fermaut. 3è. : Mme Madeleine Raimondi et M. Raymond Ullmann (chacun une télévision couleurs). 4è. Mme Lucette Duclos et M. Gilbert Criot. 5è. Mme Rose Ratte et M. André Rys (chacun une télé noir et blanc), etc...

Pour Alain Barrière, le Stirwen est un monument à la gloire de la Bretagne





Comme tant d'autres, et ce n'est tout de même pas de sa faute ! Alain Barrière - né Bellec - n'a pas été élevé dans « l'idée bretonne ». Comme tant d'autres, il a trouvé dans le livre de Morvan Lebesque le détonateur qui a fait éclater son identité profonde. Il a alors décidé de participer, à sa façon, à la vie de son pays retrouvé. Artiste de renommée mondiale, il a préféré revenir aux sources, se lancer dans une entreprise difficile plutôt que d'investir dans les placements fructueux les gains que lui ont amené son talent. On s'explique donc mal la hargne avec laquelle il a été attaqué par certains. Pour notre part, à Armor magazine, nous sommes fiers d'avoir défendu ses projets dès le départ et nous souhaitons qu'il ne compte plus, bientôt que des amis dans son pays à qui il offre un complexe de culture et de loisirs digne de lui. Yannick Pelletier a rencontré pour vous Alain Barrière...

— Yannick Pelletier : « Alain Barrière, vous étiez ingénieur, vous êtes devenu auteur-compositeur-interprète, vous vous lancez dans une entreprise tout a fait nouvelle : Le « Stirwen » et ce faisant vous revenez dans votre pays. Le fait d'être revenu pour créer ici est-il un retour aux sources ?

LA DECOUVERTE DE MON « MOI » BRETON

— *Alain Barrière :* Cela correspond à un désir venu de l'âge même. Depuis un certain nombre d'années déjà, la chanson ne me satisfaisait plus en tant qu'homme. Le monde du « show-business » est parfois détestable et toujours difficile à supporter ; le public même est contraignant de par l'image qu'il se fait de vous et qu'il attend de vous. C'est ainsi que j'ai ressenti le besoin de créer quelque chose d'autre et quelque chose qui fasse honneur à ma région. Cela s'est passé à un moment où j'ai découvert mon MOI breton. Je suis né en 1935 ; j'ai grandi pendant la guerre, loin des idées nouvelles sur le réveil breton. J'ai grandi en dehors de toute conscience bretonne, comme la majorité des gens de ma génération : l'époque ne s'y prêtait pas, on n'en parlait peu. Il y a quelques années, j'ai découvert un livre qui a été un révèlateur pour moi comme pour un très grand nombre de personnes : *Comment peut-on être breton ?* de Morvan Lebesque (1). Ce dernier a créé un élan très large, très profond, sans exclusive contrairement à certains qui se réclament de lui. Il faut laisser Morvan Lebesque à une très grande place et ne pas le mêler aux petites et basses querelles que quelques Bretons essaient d'établir aujourd'hui. Je ne veux pas donner de leçons de « bretonisme » et n'ai pas à en recevoir. J'entends jouer mon rôle qui reste petit : je voudrais apporter ma contribution à un développement harmonieux de la Bretagne. Mais il y a chez certains une volonté de terre brûlée, qui les conduit à ne rien entreprendre et à tout critiquer. Le « Stirwen » est donc visé. Mais alors, que faut-il faire ? Je le demande. Ce que j'ai réalisé ne vient pas d une quelconque folie des grandeurs. J'ai fait quelque chose de beau et de prestigieux pour la Bretagne, quelque chose qui correspondait à mon tempérament de « fonceur », d'homme de spectacle que je suis devenu.

100.000 HEURES DE TRAVAIL

— *Y. P. Auriez-vous l'obligeance de nous présenter le « Stirwen »...*

— *A. B.* Le « Stirwen » est un ensemble architectural créee sur une pinède de 6 ha (2). Il est prévu d'y adjoindre un village hôtelier, constitué de petites chaumières. Le « Stirwen » se compose d'un restaurant, d'un night-club et d'un théâtre. La conception architecturale est dûe à M. Monge, architecte qui participa à la reconstruction de Saint-Malo, et à moi-même. Le matériau utilisé est la pierre, de vieilles pierres que j'ai achetées. La construction du « Stirwen » a représenté cent mille heures de travail, pour des Bretons, et le « Stirwen » fait vivre 35 personnes durant la saison, 25 en dehors. Ceci en période de crise !

CULTURE ET LOISIRS

— *Y. P. Quels sont vos projets concernant le théâtre ? N'est-il pas surprenant de voir créer un théâtre loin de tout centre important ?*

— *A. B.* J'ai voulu faire un théâtre qui soit en même temps un club, c'est-à-dire une affaire qui puisse être très rentable pendant la saison d'été. On ne se lance pas dans une telle entreprise pour la laisser péricliter. J'ai donc créé un complexe de loisirs qui doit servir d'élément important pour le tourisme mais qui est surtout déstiné à être un lieu d'animation où je puisse recevoir un maximum d'artistes bretons. L'hiver, je voudrais que se réalisent de grandes fêtes, écouter le plus grand nombre possible de jeunes qui commencent à chanter ; j'aimerais des concours, des spectacles poétiques...



Yannick Pelletier *Alain Barrière*

UN CURIEUX BOYCOTT

— Y. P. Le « Stirwen » est ouvert depuis la fin du mois de juillet, voyez-vous vos projets se concrétiser ?

— *A.B.* Oui — sauf malheureusement, ceux concernant les artistes bretons. Le « Stirwen » a fait l'objet de critiques véhémentes et parfois ordurières. Certes, on peut critiquer, mais pas comme on l'a fait en allant jusqu'à appeler les artistes bretons au boycott ! Malgré les contacts pris, très peu ont répondu, à part quelques artistes, telle Mariannig Larc'hantec. Mais ce n'est qu'un mauvais moment à passer : ils comprendront à la longue qu'il faut cesser les querelles ridicules. Le « Stirwen » doit être un « monument » érigé à la gloire de la Bretagne.

JE SUIS UN FILS DU PEUPLE

— Y. P. De quoi vous accuse-t-on ?

— *A. B.* Essentiellement : d'avoir fait quelque chose ! Mais c'est toujours ainsi. On m'accuse de démesure, d'être un capitaliste ; cette dernière accusation me fait rire car, né dans une famille modeste, je suis autant fils du peuple que mes détracteurs. Je me souviens de Noëls où j'avais en tout et pour tout une orange. Bien sûr, j'ai de l'argent, mais je m'en moque sinon je ne le jetterais pas dans l'entreprise du « Stirwen », après tout j'aurais pu placer mon argent en Suisse, mais cela, je ne l'ai pas fait. On m'a reproché d'avoir pillé les vieilles pierres de la région. Or, premièrement ce n'est pas moi qui commande les démolitions ; deuxièmement, ceux à qui j'ai acheté les pierres étaient bien contents de s'en débarrasser ; troisièmement il y a des gens qui en récupèrent pour leur maison personnelle et on ne leur fait pas de procès d'intention pour autant. Ici, les pierres sont restituées au public. J'avoue que j'ai un peu précipité la démolition du prieuré de Locoal-Mendon, mais il était à l'abandon et personne ne s'y intéressait sauf ceux qui déjà venaient récupérer les pierres qui tombaient.

— Y. P. Et l'affaire du village de Talroz ?

— *A. B.* Je me suis porté acquéreur d'une ferme de 19 ha dont les terres sont inexploitables du fait de leur importante déclivité, ceci de l'avis même des agriculteurs. Les propriétaires de Talroz attentent de me vendre leur ferme afin de moderniser celle qu'ils exploitent. On sait que la S.B.A.F.E.R s'est portée contre moi. Au fond, si j'ai eu tant d'ennuis, c'est sans doute parce que les terres sont situées en bordure de village et donc constructibles. Il y a des gens qui pensaient spéculer...

VERS LE RETOUR AUX SOURCES

— Y. P. Que voudriez-vous réaliser à Talroz ?

— *A. B.* Je voudrais fournir un cadre à des animateurs qui auraient, en outre, la possibilité de s'exprimer toute l'année. Ce serait un petit centre artisanal et en même temps des jeunes pourraient venir y apprendre certains métiers devenus rares : la ferronerie, la taille de la pierre, par exemple. J'aimerais y monter une école de musique : il suffirait d'avoir un professeur et je fournirais les instruments. Bien sûr, il y aura un aspect touristique, car la rentabilité est nécessaire et l'été est une saison propice. On m'accusera encore. Mais à la limite, autant empêcher les gens d'aller à Locronan !

— Y. P. Qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur ?

— *A. B.* C'est Talroz. Pour moi, il est merveilleux de pouvoir éduquer, de pouvoir apprendre quelque chose à quelqu'un. Talroz serait le retour aux sources intégral. On y trouve le calme, le recueillement nécessaire à tout travail en profondeur, à toute création artistique. Je ne veux pas refaire Pont-Aven, mais si l'on arrivait à créer quelque chose comme cela, qu'est-ce que je serais heureux... »

Propos recueillis par

Yannick Pelletier

(1) Rappelons que ce dernier écrit p. 18 : « J'ai longtemps ignoré que j'étais breton. Je l'ai par moments oublié. » (Ed. Seuil)

(2) Sur le territoir de la commune de Moustoir en Carnac.

REVUES - LIVRES - DISQUES BRETONS
Renseignements - Catalogues
BRUDAN HA SKIGNAN
(Documentation)
30, place des Lices - RENNES

Deux « Bogues » pour les chants traditionnels de Haute Bretagne

Le Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine, qui veut encourager les actions de recherche, expression et création, inspirées par le pays, organise le 26 octobre à Redon, à l'occasion de la foire Teillouse, deux concours de chants traditionnels de Haute-Bretagne.

Le premier, la Bogue d'Or, est ouvert à tous les chanteurs du pays Gallo. Ils doivent être présentés par un Cercle Celtique qui veillera à la qualité de l'interprétation et des chansons. Le second, la Bogue d'Argent, est réservé aux chanteurs des Pays de Vilaine. La sélection sera faite au cours de soirées, organisées dans une dizaine de communes.

Les chanteurs devront chanter, sans accompagnement, dans une des trois catégories : — complainte — chants à danser (couple) — chants à danser (groupe de moins de 5). Il sera tenu compte de l'originalité et du caractère local de la chanson.

Les prix, en dehors des Bogues, seront constitués par des objets ou des produits de qualité d'artisans ou de producteurs des Pays de Vilaine. Les deux lauréats recevront un abonnement d'un an à *Armor magazine*.

La Bogue d'Argent et la Bogue d'Or, devraient permettre, par l'intérêt qu'ils susciteront en Bretagne, de revaloriser le chant traditionnel du Pays Gallo et de contribuer à l'animation culturelle du Pays de Redon.

Pour tous renseignements, s'adresser à Jean-Louis Latour - vice-président - Centre Social - rue Guy Palois-Redon.

Des noms pour vos maisons

De nombreux propriétaires aimeraient connaître des noms bretons susceptibles de convenir à leur maison ou à l'ensemble de leur domaine, important ou modeste.

Emglev an tiegezhiou (Entente Familiale Bretonne), 30, place des Lices à Rennes, peut les aider dans leurs recherches : écrire de notre part en joignant une enveloppe à votre adresse, une description sommaire des lieux, et les noms éventuellement utilisés.

Foyer d'action culturelle de St Brieuc

Spectacles — Du 6 au 11 octobre, semaine-théatre avec la CDO : *L'avare* (Molière), *L'amante anglaise* (M. Duras), *Le goûter* (J. Worms), *La journée d'une infirmière* (Armand Gatti), *L'architecte et l'Empereur d'Assyrie* (Arrabal). Le 22 : Le *Cercle de Craie caucasien* de Brecht. Le 6 novembre : Orchestre de la chambre de *Mannheim*. Les 6, 7 et 8 : *La panique et cie* (Cie de Lorraine).

Unité Cinéma — 4 octobre : *Nathalie Granger* (M. Duras). 11 : *L'homme au crâne rasé* (A. Delvaux). 18 : *Air Port* (G. Seaton). 25 : *Orfeu Negro* (M. Camus). 8. nov. *Le silencieux* (C. Pinoteau).

Expositions — Les *Malassis* (peinture).. *Au bonheur des rues* (photo). *Murs* (audio-visuel).

Animations — Du 6 au 11 octobre : ateliers d'*expression dramatique* par la C.D.O. du 6 au 8 novembre : *poésie, jeux, marionnettes*, par la Cie de Lorraine.

Le traditionnel vannetais à l'honneur

Sur le plateau du festival folk celtique qui s'est déroulé en août dernier au Val André, un groupe m'a particulièrement séduite : Kadig ha Kymry. Ils ont fait la preuve que la tradition populaire se portait encore bien.

Avec eux, c'est la simplicité, celle du choix des airs, tout d'abord, que Bernard Cadic et ses compagnons retrouvent dans leurs souvenirs d'enfance ou bien encore recueillent auprès des anciens ; la simplicité de l'interprétation également. Car avant tout ici, c'est la recherche de l'authenticité. On oublie pour un moment tous ces groupes (bon ou mauvais) qui ont su trouver en la musique bretonne matière commerciale. Certains groupes pop celtiques ou de musique dite progressiste ont fait de bonnes choses, il ne faut pas le nier, mais il est important et bien agréable de retrouver de temps à autre la génèse de cette musique qui a évolué très vite. C'est donc un retour au traditionnel qui nous est proposé dans ce 30 cm produit par Ar Folk (Lorient). Kadig ha Kymry nous envoient un bol d'air pur en interprétant des mélodies et danses vannetaises.

Bernard Cadic à la flûte irlandaise (chanteur également), Jean-Louis Le Craver à la guitare (aussi chanteur) et Pierre Franck au violon, telle est la composition habituelle du groupe auquel il ne faut pas oublier d'adjoindre Annick Le Puil, à la voix si pure et agréable.

Tous quatre forment une équipe bien sympathique que nous retrouverons avec plaisir. D'autres musiciens sont venus étoffer le groupe pour l'enregistrement de ce disque: Pierrot Chereze et Pascal Franck à la guitare, Didier Levallet à la contrebasse et Alain Pennec à la bombarde et flûte irlandaise.



A l'intérieur de la double pochette, le texte de quelques uns des chants qui composent le disque et leur interprétation en français.

(*Kadig ha Kymry - Traditionnel vannetais* - Ar Folk - S.B. 324)

Rosalie Dubois et Eugène Guillevic

Rosalie Dubois ? Un nom que bien peu de gens connaissent ou que beaucoup ont oublié. Victime d'un grave accident alors qu'elle se trouvait en tournée, elle est restée paralysée cinq ans. Elle a connu une vie que peu lui envieraient. N'importe qui aurait tout abandonné, pas Rosalie Dubois : elle appartient à cette race que rien n'arrête, pas même le destin. A force de volonté et de courage, elle remarche et commence une seconde carrière. Pour elle, une seule route, celle de la chanson.

Sa rentrée, Rosalie Dubois la fait avec Eugène Guillevic, que l'on peut considérer comme l'un des plus grands poètes contemporains. Ainsi, ce 30 cm que nous offrent les éditions JADE est pour nous l'occasion d'une double découverte : celle d'une artiste qui renaît à la vie et à la chanson et celle d'un grand poète. Entre les deux, une grande harmonie : l'union de la sensibilité et du talent.

Le texte qui ouvre la première face de ce disque (« je chante ») révèle parfaitement l'état d'âme de la chanteuse. Il évoque la joie de son retour dans le monde du spectacle après tant d'années si tumultueuses.

Point besoin d'effets de voix, de manière, Rosalie Dubois est elle-même, elle vit ce qu'elle chante et cela suffit pour donner à ses interprétations un écho particulièrement retentissant. Par certains côtés, elle rappelle d'ailleurs Piaf qui elle aussi essayait de donner le meilleur d'elle-même lorsqu'elle chantait.

Ce phénomène se démode : maintenant, on préfère se passionner pour des petits minets qui n'ont rien à dire (cela ne vaut pas pour tous les chanteurs heureusement). Manifester de la vie, pour de nombreux chanteurs actuels, s'est se trémousser sur une scène ou déchirer sa chemise pour la jeter en pâture à un public aussi avide de bêtise.

Alors, quand on a affaire à une femme qui sait chanter un texte avec son cœur (et non avec son corps), qui ne chante pas n'importe quoi mais ce qui correspond à sa personnalité, on trouve que ça fait rétro, comme je l'ai entendu dire. Son disque, Rosalie Dubois souhaitait qu'il fût bien, peut-être plus pour elle-même que pour le public. Elle a voulu se prouver que le départ qu'elle reprenait était le bon. Car Rosalie Dubois, ici, n'est plus la même : marquée par les épreuves, elle a su en tirer des leçons. Maintenant, comme l'écrira André-Georges Hamon le mois prochain, c'est une grande dame de la chanson.

(*Rosalie Dubois chante Guillevic* - disque J.A.D.E. - 80562)

Anne-Edith Poilvet

**Parmi les disques sortis dont nous parlerons dans nos prochains numéros : bagad de Lann Bihoue, Bagad de Brest St-Marc, An Triskell, Mikael Scouarnec, Bretagne (Vélia). Alan stivell (Keltia III) Gille Servat (Kalondour).*

« AR SKOL DRE LIZER » : trente ans

Le cours de breton par correspondance « Ar Skol dre Lizer », fondé en 1945, qui comptait 213 élèves en 1968, a battu un nouveau record pour l'année scolaire 1974-1975 avec 866 élèves (499 hommes, 367 femmes), dont 631 ont moins de 25 ans. Etudiants, enseignants, employés et ouvriers fournissent le gros de l'effectif ; le Finistère vient nettement en tête, suivi de Paris et des Côtes-du-Nord, quant à la référence géographique.

Les cours sont doublés 2 fois par semaine de leçons radiophoniques par Radio-Brest tous les mercredis et vendredis à 12h 20. P.O. 214 m. La leçon paraît la veille dans « le Télégramme ».

Sous le signe du renouveau - En cette année 1975-76, 31ème année d'existence, nous repartons avec des méthodes renouvelées, modernisées et plus adaptées à notre temps ; plus progressives aussi et plus vivantes.

Ar Skol dre Lizer a pour but d'aider ceux qui désirent apprendre la langue bretonne ou s'y perfectionner. Elle s'adresse surtout aux étudiants qui désirent préparer l'option bretonne du Baccalauréat. Elle utilise l'orthographe dite universitaire.

Présidée par Xavier Trellu, député honoraire du Finistère, elle est dirigée par Visant Seite, co-auteur avec L. Stephan de plusieurs ouvrages scolaires de langue bretonne.

Les corrections des devoirs sont assurées par une équipe composée de : MM. Seite, Riou, Salaun, Auffret, Betrom, de Melles Guermeur, Quenaon, Stang, Martin et de Mme Naig Rozmor.

Depuis 1945, elle a permis à des milliers de Bretons d'arriver rapidement à une belle connaissance du breton vivant parlé par un million de Bretons.

Notre langue, comme toute langue minoritaire de France, est gravement menacée. Le régionalisme lui ouvrira-t-il une ère de justice ?... Espérons-le.

C'est dans cet espoir qu'est lancé un appel à tous les Bretons pour que vive notre langue car « Heb Brezoneg n'eus Breiz e-bed » (sans la langue bretonne pas de Bretagne) disait Yann-Vari Perrot.

Inscrivez-vous donc à Ar Skol dre Lizer. Demandez tous renseignements à : Visant Seite, Ty-Carré, Châteaulin 29150 (enveloppe timbrée pour la réponse.)

Sauf l'achat des livres, les cours sont gratuits.

MOUEHIEW ËN NOS

1. Mar klewez, en nos, 'tre ziw hunad kousked,
  moueh ën awel ar ër maes,
mar klewez, e skoein skan a stank,
  ar ër fenestr, ër glaw,
marse eh oullnnez : « Piw biew
  ër voueh a gan ged ër gwent,
ër galon a sko ged ër glaw
  dre dewelled ën nos ?

— *Pë iud ën awel ar ër maes,*
me biew eh chwiban er choed,
sisi ën deil, garm ën en-nos,
mën galw dadout henos.

2. Mar klewez, en nos, 'tre ziw hunad kousked,
  un ton espar, deit a bell-vro,
aiant hud ër gwïolinew,
  hogos gloesus o galw,
Marse eh oulennez : « Peh inew
  a gan ken don e hiraeh,
Pen kalon a sko diarsaw
  ged ën tabourh ataw ?

— *Pë son gwïoliniew ën nos.*
mën aiant hud a hirvouant,
ën tapourh gwag-e-don, ataw,
ged mën galon a sko.

3. Pë plewez, en nos, 'tre ziw hunad kousked,
  ër wïolin en awel,
pë glewez e skoein, nosweh-pad,
  ën tabourh ged ër glaw,
marse eh anawez ër chan,
  ër geriew-hud, ër voueh estren,
e vourrez e klewed, espar,
  aiant më chan en nos...

— *Ur chengan gred hag hiraehus,*
klouar ha tener e rin ën nos :
rë vo tuem ha krew dë galon,
pën a karan, henos !

Si tu entends, dans la nuit, entre deux sommeils,
  la voix du vent sur la campagne,
si tu entends, léger et serré, le battement
  de la pluie sur la fenêtre,
peut-être demandes-tu : « A qui est
  la voix qui chante avec le vent,
le cœur qui bat avec la pluie,
  dans l'obscurité de la nuit ? »

— *Quand le vent hurle dans la nuit*
sont à moi son sifflement dans le bois,
le froissement des feuilles, le cri de l'oiseau de nuit,
mon appel vers toi dans la nuit.

Si tu entends, dans la nuit, entre deux sommeils,
  un air étrange, venu de loin,
la ferveur magique des violons
  à l'appel presque douloureux,
peut-être demandes-tu : « Quelle âme
  chante si profondément sa nostalgie,
quel cœur bât sans arrêt
  avec le tambour sans cesse ? »

— *Quand les violons chantent dans la nuit*
c'est ma ferveur magique qu'ils lamentents,
le tambour au chant sourd, toujours bat avec mon cœur.

Quand tu entends, dans la nuit entre deux sommeils,
  le violon dans le vent,
quand tu entends battre, dans la nuit,
  le tambour avec la pluie,
peut-être connais-tu le chant,
  les mots magiques, la voix étrangère,
peut-être te plaît-il d'entendre, étrange,
  la ferveur de mon chant dans la nuit...

— *Une symphonie ardente et nostalgique,*
chaude et tendre dans le mystère de la nuit :
que soit flamme et force à ton cœur,
puisque je t'aime, en cette nuit.

(texte du chant de Ron Peniarth (Alan J. Raude) lauréat du Kan ar Bobl 1975)

Cours de breton par correspondance

les cours de langue bretonne par correspondance sont, hormis l'achat des livres et disques, entièrement gratuits.

- **Ar Skol dre Lizer** : Visant Seité, Bleun-Brug, 29150 Châteaulin.
- **Skol Ober** : 28, rue des 3 frères le Goff, 22000 Saint-Brieuc, Tél. 33.26.66.
- Skol dre lizher **Ar Falz** : Y. Gourmelon 16, rue F.L. Blons. Plouzeniel/Ploudaniel 29260 Lesneven.

Le breton dans les écoles

Aucune mesure n'ayant été prise en faveur de l'enseignement de la langue et de la culture bretonne pour la rentrée scolaire, les organisations culturelles et pédagogiques organisent le 7 octobre dans les établissements publics d'enseignement

Une journée d'action

- **PROPRIÉTAIRES**
- **CO-PROPRIÉTAIRES**
- **PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS...**

Pour tous vos problèmes, adressez-vous :

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES
6, rue Saint-Louis - RENNES
Tél. : 79.42.85
Bureaux ouverts : lundi - jeudi - samedi de 9 heures à 12 heures.
Adhésion annuelle : 40 F - Droit d'entrée : 5 F - C.C.P. Rennes 715.
CORRESPONDANTS sont demandés.

Il faut sauver LES CONCOURS DE SONNEURS

Depuis plusieurs décennies, l'on assiste à un extraordinaire renouveau de la musique bretonne. En particulier, le niveau technique de la musique instrumentale traditionnelle n'a cessé de progresser. Beaucoup de sonneurs sont devenus non seulement des musiciens de valeur, mais de véritables virtuoses. Beaucoup de bagadoù sont des formations d'une haute qualité. Quand on pense qu'avant la guerre, il ne subsistait plus qu'une petite poignée de vieux sonneurs qu'on pouvait compter sur les doigts de la main ! Le chemin parcouru depuis est magnifique.

MAIS AUJOURD'HUI, IL Y A UN MALAISE...

On entend des sonneurs s'inquiéter de savoir si les concours de bagadoù ne sont pas condamnés à plus ou moins brève échéance. Or, si les progrès ont pu être constants, c'est grâce à l'émulation créée par ces compétitions annuelles.

Un temps fut où l'ambiance en était fort sympatique. Certes, la rivalité entre les concurrents était âpre, mais elle était courtoise. Certes aussi, les décisions du jury étaient rarement approuvées à l'unanimité. Mais tout le monde restait copains. Les vainqueurs et ceux qui avaient eu moins de chance n'oubliaient pas qu'ils étaient tous mus par le même idéal, qu'ils s'intéressaient aux mêmes choses, et une franche camaraderie les unissait.

Hélas !... Ceci est du passé. L'esprit qui règne dans les concours est maintenant détestable. Il semble qu'il n'y ait plus que hargne et grogne et que les groupes, du moins ceux de première catégorie qui luttent pour le titre de champion, nourrissent les uns à l'égard des autres une regrettable animosité. Triste exemple que les meilleurs, les plus en vue, donnent aux autres ! Il n'y a plus ni fair play ni esprit de camaraderie. On voit des sonneurs — indignes du titre de sonneurs bretons — manifester véritablement de la haine envers les autres bagadoù.

DES BOMBES AU FORMOL !

Il en est même qui se livrent, lorsqu'ils en ont l'occasion, à des gestes de malveillance aussi stupides que méchants. On m'a rapporté, par exemple, que de petits voyous s'étaient amusés à faire des trous avec le bout de leurs cigarettes dans le gilet d'un sonneur d'un bagad concurrent.

Il y a pire... mais j'espère que ce n'était pas le fait de membres d'un groupe breton. Lors du dernier concours de Lorient, tous les sonneurs d'un bagad (il s'agit, pour être précis, du bagad Bleimor) ont failli être asphyxiés ou gravement intoxiqués dans leur dortoir par des bombes fumigènes au formol placées là pendant leur sommeil. Les pompiers qui sont intervenus n'ont pu pénétrer dans la pièce que munis de leurs masques à gaz. Il est heureux qu'aucun des sonneurs n'ait été accompagné de ses enfants, qui n'auraient pu survivre à l'intoxication, et que la femme de l'un d'eux, se sentant défaillir, se soit réveillée et ait donné l'alerte à temps. Vraisemblablement, les auteurs de ce geste



criminel ont agi seulement par sotise, sans se rendre compte de la gravité des conséquences possibles de l'attentant. Il est étrange, d'ailleurs, qu'ils aient pu se procurer des bombes au formol, engins qui ne sont pas dans le commerce et ne sont utilisés que dans les hôpitaux, pour la désinfection des locaux. Seul le personnel hospitalier en a donc à sa disposition, et il sait qu'il doit le manier avec précautions. Bien entendu, au moment où j'écris, une enquête est en cours pour démasquer les coupables mais il me paraît impensable que ceux-ci puissent être des sonneurs bretons.

L'atmosphère qui règne dans les concours fait peser de lourdes menaces sur leur avenir. Le découragement semble général chez les intéressés. Parmi les meilleurs bagadoù, il en est déjà qui ont renoncé à se présenter au championnat et il en est d'autres qui se disent décidés à n'y plus revenir. Quand les meilleurs ne seront plus là, la compétition n'aura plus aucune signification et perdra tout son intérêt.

POUR LE PRESTIGE DE LA MUSIQUE BRETONNE

Ce serait dommage. Pour que les efforts entrepris se poursuivent, il faut l'émulation qu'entretiennent les concours annuels. C'est grâce à leurs concours de pipe-bands que les Ecossais ont atteint le haut niveau technique que l'on connaît.

Mais pour que, chez nous, la compétition survive, il faut que tous les bagadoù valables y soient présents et, pour cela, qu'ils aient plaisir à s'y retrouver. Le titre de champion serait sans valeur si le lauréat n'avait pas eu à affronter les meilleures formations. Il faut donc que ressuscite l'ambiance d'amitié, de sportivité, de franc jeu.

Nos sonneurs devraient tout de même comprendre que, par-delà leur petit amour-propre, ce qui compte c'est le prestige de la musique bretonne, par conséquent les progrès de l'ensemble. Tous ne peuvent pas être champions, l'important c'est que les progrès continuent. Plus qu'un titre qui serait obtenu n'importe comment et serait vite dévalué, ce qui les honorerait, ce serait de faire preuve de bon esprit.

Yann Brekilien

L'avenir de la musique celte est européen

Une conférence de Jean-Claude Pedron au Centre Valeyre, à Paris a inspiré un intéressant commentaire à la revue « L'information dentaire. »

« La Bretagne est à la mode, on ne saurait le nier. On va en vacances dans le Nord ou le Sud Finistère, dans le Morbihan ou sur la Côte d'Emeraude. Des crêperies commencent à apparaître dans différents quartiers de Paris. Le temps n'est plus où d'avouer ses origines bretonnes provoquait rires et plaisanteries saugrenues. Voici même que la musique « pop » fait danser la ridée aux sons des guitares électriques et des synthétiseurs. Malheureusement, c'est à partir de là que les choses se gâtent. Les Bretons n'aiment pas que l'on abîme leur héritage culturel, le plus exemplaire, le plus riche et le mieux préservé de toute l'Europe. C'est à ce propos que Jean-Claude Pédron, compositeur morbihannais et Président-Fondateur du Cercle d'étude de la Musique celte, vient de lancer un cri d'alarme, assorti, il est vrai, de paroles d'espoir.

Que se passe-t-il, au juste ? Il semble que la musique bretonne soit actuellement à la croisée des chemins. Elle doit choisir entre deux routes qui vont, l'une ou l'autre, conditionner son avenir : une exploitation intelligente de richesses inépuisables et encore inexplorées, ou la décadence à laquelle ne manquera d'aboutir une commercialisation à outrance transmettant des erreurs et des déformations sacrilèges. Et Jean-Claude Pédron lance un appel pressant aux musiciens bretons, ou sympathisants, pour qu'ils participent à l'effort que ses amis et lui ont entrepris pour rendre à la musique celte la place prépondérante qui devrait être la sienne, car l'avenir de cette musique doit se situer à l'échelon européen. N'oublions pas, en effet que l'Europe est à dominante celtique. Les Celtes l'on occupée presque entièrement, et l'on retrouve jusqu'en Pologne et en Galicie espagnole leur influence dans les racines de la musique populaire. En s'inspirant des sources celtes, et à la condition essentielle d'en préserver la pureté, les musiciens contemporains pourraient créer une musique véritablement européenne déterminée par des modes, des rythmes et des timbres, chacun s'exprimant au travers de sa propre culture et de son vrai tempérament.

Retenons, pour conclure, cette phrase du harpiste Pierre Jamet, professeur au Conservatoire National de Paris : « ...Si l'on avait donné à la musique celte autant d'importance qu'au jazz, nous aurions, aujourd'hui, une musique européenne ». Jean-Claude Pédron y consacrera désormais tous ses efforts. Pour lui, aucun doute n'est possible, l'avenir de la musique celte est bien européen. »

maurice Meslier

Dominique Abraham peintre en gwenn ha du

Dominique Abraham s'est, depuis longtemps, rallié à l'étendard de son pays.

Noir et Blanc sont les deux dominantes de sa palette, et dans cette manière qu'il a d'aller contre les usages et les leçons reçus on perçoit une volonté toute bretonne d'être quelqu'un qui va tout seul au delà des vieux courants et des vieilles marées.

Quand Dominique Abraham dit : « la couleur c'est une bouée de sauvetage pour peintre noyé dans son huile » il démontre aussitôt qu'avec un rien d'encre, et un papier qu'il écorche à sa façon, on peut très bien figurer une plage qui sera tout aussi vraie, toute aussi saisissante, que des semblants de sables en blondes aquarelles semés de dessins roses en forme d'étoiles de mer.

Quand Dominique Abraham dit « le roc c'est du noir qui s'épaule sur du blanc » il illustre en dix panneaux Terraque de Guillevic, il en fait un livre unique que le poète signe en approuvant de ces mots : voici quelqu'un qui sait le poids des rocs et le poids des sables.

Parfois, quand même, Abraham se laisse aller à la couleur. alors sur un grand panneau, c'est une forme bleue, brève et sombre, qui dit le dessus, l'apparence, l'écorce d'une mer longuement regardée entre les récifs des Poulains ou de l'Apothicairie en Belle Isle en mer, une forme esquissée sous laquelle éclate, immense, l'intense travail blanc des écumes.

Je viens de dire la terre où Dominique Abraham a son atelier. C'est au hameau de Borgroix - toits noirs, murs blancs avec des soupçons de bleu sur les volets - au cœur d'une île qui enchanta Monet.



C'est là bas qu'il vit de sa peinture refusant depuis sept ans des « facilités » que le Continent aurait pu lui donner.

Il est le premier à s'étonner d'être déjà un peintre côté dont on s'accorde à dire qu'il comptera dans ce temps.

Il vient tout juste d'avoir vingt huit ans.

Gilles Verrier

(Peintures, lithographies et dessins de Dominique Abraham sont exposés jusqu'au 26 octobre à la « Galerie du Village », Grande Rue à Vétheuil, entre Mantes et Vernon)

Yann au Mont-St-Michel



Le sculpteur Yann a quitté Pontorson pour créer, non loin du Mont-St-Michel, l'Atelier de la Grève à Beauvoir. Il y présente une intéressante collection de ses œuvres.

auditeurs et téléspectateurs

« Skingomz ha Skinwel « est l'association des auditeurs et téléspectateurs bretons (18 bis, rue Duguay-Trouin, Saint-Brieuc) : la radio et la télévision, présentes partout peuvent aider puissamment à la diffusion de la langue bretonne, si l'on nous en donne les moyens. Aidez-nous à exiger des émissions dignes de la Bretagne, en devenant membre de notre Association. Cotisation : 5 F. par an (20 F. si vous voulez recevoir pendant un an le magazine mensuel « Breiz et son supplément en breton Dihun » qui donne des nouvelles de Skingomz ha Skinwel.



« Le dompteur de Cauchemars », toile exécutée d'après la pièce surréaliste de Robert Wilson, « Le regard du sourd ».

La fée Garlonn et son compère Bernard Potel

Une fée dans un château... Garlonn ne pouvait rêver de plus beau cadre que le château des Rohan pour son exposition d'été à Pontivy, symboliquement en plein Argoat. En une cinquantaine de toiles on suit son cheminement artistique des dernières années. Elle arrive aujourd'hui à l'épanouissement dans une plénitude marquée d'une sorte de jouissance qui éclate en des teintes étonnantes.

Deviser avec Garlonn devant ses œuvres, c'est faire la plus inattendue des promenades en un pays où l'irréel côtoie le réel, où le temps ne compte pas qui répond à des géométries qui n'ont rien à voir avec le calendrier. Une fillette maline juchée sur un muret devant un réveil : « c'est ma petite sœur ». Là bas, c'est Stivell ou les sœurs Goadec ou Glenmor. Et ce visage sans corps noyé dans une grande vague de cheveux blonds : « je n'aime pas mon corps, alors je le fais disparaître ». Comme à la parade, un front mairie-drapeau tricolore-église-PTT-police : « J'ai poussé au fond tout ce que j'exècre ». Tout ceci est symbole, matière à méditation sur fond de poème, irradié de violentes pulsions celtiques. Garlonn ? Elle est le Glenmor de la peinture bretonne.

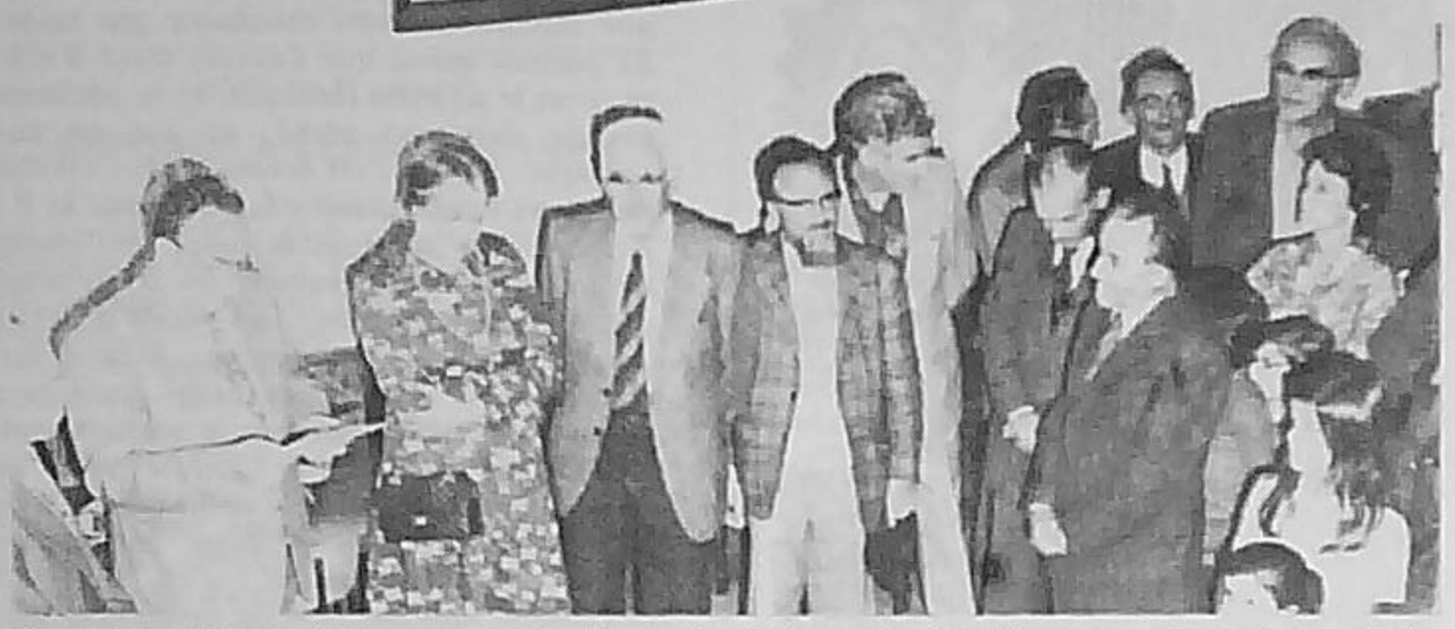
Bernard Potel, son compagnon d'exposition, présente des sculptures : le mariage est heureux de ces deux arts complémentaires qui s'enrichissement à voisiner. Ce jeune artiste est manifestement un être passionné et cela se sent dans ses œuvres, telle la poignante « supplication de Saint-Gwenole » et une remarquable composition « La fée à la harpe », dédiée, bien sûr, à Garlonn. Nous consacrerons prochainement un article à cet artiste plénovien.

Yann Poilvet

« Bretagne 1975 » à Nantes

Devenue une véritable Biennale de renom, l'exposition organisée par les Amis de l'Art rassemblera les meilleurs peintres bretons au Musée des Beaux-Arts de Nantes du 25 octobre au 31 octobre (Adresser les fiches de prêt au plus vite au Musée de Nantes, rue Clémenceau).

Point d'orgue sur la semaine Tanguy Malmanche



Reception officielle à l'ouverture du Centenaire Malmanche à Plabennec : de g. à d. Henri Caouissin, M. Goasduff, maire, prononçant une allocution bretonne, Mme Malmanche-Stockmans, fille du dramaturge ; M. Bescond de Coatpont, du Manoir du Rest, Yann Brekilien ; Charlez ar Gall, Ronan Huon, Ronan Caerleon, Yves Floc'h, Mikaela Kerdraon, Louis Tigreat (Ph. Studio Locmaria)

Nous avons vécu une belle histoire composée de tous les reflets de celle qu'écrivait notre dramaturge centenaire tout imprégné de notre Bro Léon et de son antique peuple... Curvan, Paganiz, Salaün et toutes ces âmes qui ont faim comme un tiers-monde enseveli. Par qui ?

Durant une semaine, le merveilleux village de Loc Maria en Plabennec comme une apparition de dentelle de granit dans les feuillus bordant encore de vrais chemins préservés, le village comme un aimant, attira la population du crû et des alentours.

Nous étions tous là comme sur un large parvis de théâtre populaire. Une semaine hors du temps des robots, une semaine à contre-courant des idées reçues afin de tisser des temps nouveaux sur le vieux métier. Pour une jeunesse en recherche d'authenticité...

Or, en Loc-Maria, en Plabennec, elle a reçu la révélation de quelques vérités premières cueillies sur le terrain dans le vent breton de l'histoire, abreuvée chaque jour à ce qui est convenu d'appeler la culture... Mais ce mot peut-il contenir tant de variations offertes chaque soir.

Depuis les harmonies de la chorale de Plouguerneau et une farce jouée par ses plus de 65 ans, Breiz Cwechall mêlant images passées aux danseurs et chanteurs bien vivants et actuels. Pierres et paysages de Keranforest. De quoi refaire la patrie épuisée, un aîné de cinéma breton, le Mystère Folgoet, ce film de Merry Gaouissin qui attire toujours ses fidèles comme le haut-lieu spirituel et historique qu'il évoque.

Une pièce de théatre de Malmanche : Gwreg an Toer, jouée en breton par cinq acteurs bretonnants venus des meilleurs crus, drame en un acte subtil, traité par larges touches psychologiques.

Evocation de toute l'œuvre de Malmanche « témoin du fantastique » par la captivante universitaire Mikaela Kerdraon et un quatuor d'artistes interprètant en breton et en français.

Enfin, pour la constellation finale. Fristen Noguès, Claude Besson et un fest-noz dynamique et joyeux tandis que le dimanche matin une messe réunit les plus fervents pour chanter les cantiques bretons si fiers à leurs âmes, messe offerte à l'âme de Malmanche.

Toute une exalation ressemblait à une escalade spirituelle au fait du clocher de Loc-Maria.

Je crois que, cette semaine là, le centre du Monde fut pour bon nombre Loc-Maria en Plabennec où ils eurent la révélation de notre patrimoine culturel toujours vivant.

Ronan Caerleon

Un recueil de nouvelles de Youenn Olier

La *short story* est un type d'expression littéraire qui convient particulièrement à la langue bretonne telle que l'action du mouvement Gwalarn l'a affiné et assouplie.

Youenn Olier publie aux éditions Al Liamm un série de 14 récits dont la lecture constitue un véritable régal. Une grande variété caractérise le recueil, intitulé du nom de l'une des nouvelles « *an Deiz -ha- Bloaz* » ; Il est difficile de dire ce qui dégage le charme le plus prenant, des évocations de Basse-Bretagne, d'Audierne en particulier, avec de fort savoureuses transcriptions du breton local, ou de l'évocation du pays et de la ville de Rennes pendant et après la guerre 39-45. Ici, Rennes palpite de façon très charnelle : les noms romans discrètement celtisés s'intègrent parfaitement dans le texte ; Ceci prouve que parfaitement adapté à l'évolution de notre société, le breton est devenu un moyen d'expression urbain naturellement apte à la représentation de l'existence moderne. Composées entre 1954 et 1963, ces nouvelles sont évidemment marquées historiquement et font de « An Deiz ha - Bloaz » une sorte de document sur la guerre, l'occupation et l'immédiat après-guerre. (184 pages : 28 F. - sur papier luxe : 32 F. - J. Queillé - 47, rue Notre Dame - Guingamp - CCP 1136 - 82 Rennes) *A.L.*

Hag adarre... an doare-skrivañ !

Dans cette plaquette, Per Denez, sévère à l'égard de la tentative de politisation du débat qui entoure la réforme pour l'unité du breton, se montre partisan du maintien des dialectes à côté de la langue commune. ww (Suppl. à Hor Yezh : 2 f.).

Un livre de cuisine en Breton

Depuis plusieurs années, la revue trimestrielle « Barr - Heol » publie régulièrement des recettes cuisine en breton. Elles viennent d'être rassemblées sous forme de supplément à la revue, en un recueil spécial, par Soaz an Tieg.

Il s'agit d'un petit volume de 80 pages, au format 13,5 par 21 cm., contenant 135 recettes, agrémenté d'illustrations et complété par quelques exemples de menus. Quelques dictons en bas de pages sont un reflet de la sagesse populaire bretonne en ce qui concerne la nourriture et les plaisirs de la table...

Ce numéro spécial de Barr - Heol, *Levrig kegin Soaz an Tieg*, est en vente dans les principales librairies. On peut également l'obtenir par la poste, franco, en envoyant 15 francs à la revue Barr - Heol, Buhulien 22300 Lannion (C.C.P. 245-453 Rennes)

LIBRAIRIE

Penthièvre
Arts et Cultures

LITTÉRATURE BRETONNE

- Jean Martray - *La vie des Lamballais depuis l'an* 1000 : 28 f. (port + 3 f.).
- Michel Phlipponneau - *Debout, Bretagne ! :* 37,30 f. (port 6,80).
- Michel Phlipponneau - *Au Joint français, les ouvriers bretons... :* 11,95 f. (port 2,20).
- Livre blanc du CELIB - *Bretagne, une ambition nouvelle :* 14,95 f. (port 4,60).
- Corentin Calvet - *La coopération agricole en Bretagne :* 44,80 F (port 4,60).
- C. Macé et M.P. Seité - *Hervé Bazin :* 8,50 f. (port 2,20).
- Edouard Prigent - *Louis Guilloux :* 8,50 f. (port 2,20).
- Jacques Vier - *La poésie bretonne d'expression française* (anthologie du XV• au XX• siècle) : 10,95 f. (port 2,20).
- J.P. Letort-Tregaro - *Histoire de Galleran de Malestroit :* 27,50 f. (port 3,00).
- Marcel Gautier - *Chemins et véhicules de nos campagnes :* 44,80 f. (port 4,60).

- Tom Barry - *Guérilla en Irlande :* 9,80 f. (port 3 f.).
- J.P. Ollivier - *Les sports en France :* 19,90 f. (port 4,60).

Entre parenthèses, montant des frais d'expédition en port simple pour les commandes par correspondance.

Règlement à la commande au nom de : Maison de la Presse - Penthièvre Arts et Cultures, 24, rue du Val, 22400 Lamballe.

tél. 31.08.85.

Imbourc'h Kelaouenn a Studi

Deuet eo er-maez niverenn 67-68-69, Gouere-Eost-Gwengolo 1975 ar gelaouenn Imbourc'h, 230 pajennad a ya d'ober an niverenn-mañ hag a zo gouestlet da oberenn Jil Ewan « en donvor da Vreizh » a bled gant kudennoù ar « gevangevreadelouriezh » (« fédéralisme intégral »).

Aboae m'eo bet savet e miz Ganver 1975 he deus ar gelaouenn-mañ embannet un toullad skridoù. En o zouez e c'heller menegiñ :

— Isor an Emsav e teir levrenn. Ne chom da brenañ nemet al levrennoù 2 & 3 a zo war-dro ar marevezh 1898-1918.

— Istor Hol Lennegezh. Skol Walarn e div levrenn.

— Geriadur armerzh ha kervredigezh. Diviet eo an embannadenn-mañ.

— En donvor da Vreizh gant Jil Ewan, studiadenn a bolitikouriezh.

Efin ar bloaz-mañ e vo moulet gant ar gelaouenn Deizlzvr youenn Troal e Perou., hag ivez kendalc'h Istor an Emsav a bledo gant ar prantad 1918-1944.

Danvez ar gelaouenn-mañ ez eo kudennoù ar politikerezh hag ar gevredigezh e Breizh ; diouzh ur savboent broadelour ha kristen e pled ar gelaouenn gant ar c'hudennoù-mañ.

Skridaozet eo Imbourc'h e brezhoneg penn-da-benn Bep miz e vez embannet 50 pajennad bennak ganti, da lavarout eo, 600 pajennad bennak en ur bloavezh.

(Koumanant-bloaz : 35 lur. Da gas da : Y. Ollivier, 1 534 25 Roazhon.)

Une guerre qui changea beaucoup de choses

Jean de Montfort, allié des Anglais, et Charles de Blois, époux de Jeanne de Penthièvre, du parti des Français, commencent en 1341, à la mort du duc Jean III, à se disputer la couronne de Bretagne. Lutte fraticide, sanglante, qui appauvrit considérablement, au profit de la royauté franco-latine, un pays qui est alors un des plus prospères de l'Europe. C'est dans ces temps-là que se situe la grande fresque du Combat des Trente. Curieusement, à lire l'ouvrage de Jacques Choffel, on retrouve les mêmes passions, les mêmes divisions que nous connaissons aujourd'hui. Au lieu de s'unir contre le rapace qui veut tout tenir. Les Bretons se battent les uns contre les autres. Les Français comptent les points et ramassent le tout, vainqueurs et vaincus. Pourtant, dans un dernier sursaut, nos aïeux réussissent à sauver l'essentiel, les barons n'ayant pas osé aller au bout de leur avilissement : le pays herminé reste dans la fleur de lys sans pour autant devenir « une simple anse, bande ou métairie du royaume de France ». (*La guerre de succession de Bretagne*, par Jacques Choffel, - Ed. Fernand Lanore).

La poésie

JE DONNE LA PAROLE AUX LAVANDIERES

S'il fallait choisir deux vers, pris dans ce long poème de Claude Vaillant (voir *Armor* n° 66) qui le symbolisent au mieux, je dirais ceux-ci :

« Quand l'arbre prend
sa forme exacte... »

On en pourrait dire autant de l'art du poète, qui exprime au mieux son dépouillement extatique entre la pierre et l'arbre. Deux mouvances figées. La dernière œuvre de Claude Vaillant est aussi un poème de la totalité, que Bachelard eût apprécié ; totalité que symbolise la femme... C'est avec les images les plus simples que Claude Vaillant dit les choses les plus éloborées - et vice-versa. C'est en quoi il est poète et c'est pourquoi il faut le lire. (Ed. Rougerie) *Y. Pelletier.*

Romant ar Roue Arzhur

La parution d'un nouvel ouvrage en langue bretonne est toujours, en principe, une joie pour ceux qui souhaitent à ce pays « une mise à la page par un autre moyen que sa destruction », pour reprendre la célèbre formule du manifeste de la revue *Gwalarn*... Cette fois, hélas, cette joie sera très vivement tempérée par l'évocation du récent décès de l'auteur, Xavier de Langlais, également bien connu comme artiste-peinte lauréat de nombreuses distinctions internationales (un projet de « Musée Xavier de Langlais » a été récemment mis en avant. Mais, Langlais bénéficie aussi d'un grande notoriété comme écrivain bilingue, de surcroît spécialiste du cycle arthurien. Les cinq volumes de son *Roman du Roi Arthur* publiés en français aux éditions d'art Piazza ont redonné à la « matière de Bretange » adaptée avec brio à la modernité tout le lustre qu'elle mérite. L'un des désirs les plus chers de Xavier de Langlais était de voir paraître dans une belle édition la version bretonne. Déjà en 1958 les éditions Al Liamm avaient puplié son excellent *Tristan hag Izold* et procédé en 1972 à une indispensable réédition. Comme le disait justement Charles Le Quintrec, l'adaptation « de son œuvre maîtresse en breton par ses propres oins apparaîtra comme un *fait littéraire de très haute portée* ». On ne saurait mieux dire : en quelle langue en effet pourrait s'exprimer mieux la « matière de Bretagne » qu'en celle même du pays ! Et Langlais avait réussi mieux que quiconque à fondre l'expression vannetaise qu'il affectionnait dans la langue unifiée dont il fut l'un des artisans les plus efficaces. C'est peut-être contribuer à apaiser le désarroi de ses proches que de constater combien, grâce à ses œuvres impérissables, il restera toujours présent parmi nous et continuera, au fur et à mesure de l'élargissement de l'audience des ouvrages en langue bretonne, à travailler au rayonnement de la Bretagne celtique. Tous ceux qui veulent détenir un élément particulièrement représentatif du génie celtique choisiront ce magnifique volume de 208 pages, grand format, ornées de très jolies tettrines de l'auteur et d'une carte artistique de la Celtie « Touantelezh an div Vreizh ». De plus, de précieuses notes et références bibli-gr:phiques font de ce très beau volume un excellent instrument de travail. **A.L.** - (Langleiz Xavier de Langlais : *Romant ar Roue Arzhur, levrenne 1 : Marzhin* 1 : Marzhin 36 f. sur papier de luxe 42 f. + 10 % pour expéd. : J. Queillé 47, rue Notre-Dame, Guingamp. C.C.P. 1136 82 Rennes)



• Dans la collection « *J'apprends à lire* » quatre albums : Nous allons à la ferme / Nous allons au village / Nous allons au zoo / Nous allons au jardin (*Touret*).

• Le grand classique de Camille le Mercier d'Erm : *Anthologie des bardes et poètes nationaux de la Bretagne armoricaine,* paru en 1919, va enfin être rééditer par les éditions *Kelenn.* Sortie prévue pour Pâques 1976.

Le piège des amours parallèles

L'histoire reprend un thème assez souvent traité : le mari absent, la femme s'offre un amant tandis que le mari, lui, batiffole dans les bras d'une maîtresse trouvée au port. « La grande houle », roman - le premier, je croix - de Jean-Yves Le Guen, ce n'est pas tout-à-fait cela, c'est meiux, plus profond. Pendant que Joseph est à la pêche en Irlande, Maria, c'est vrai, succombe à la « tentation », avec une rapidité un peu étonnante par rapport au portrait moral que l'auteur trace d'elle : çà, c'est le scénario classique, et la pécheresse persiste dans son péché, ce qui est aussi classique. Ce qui l'est moins, c'est l'aventure de Joseph : son bateau a fait naufrage et il se retrouve, par un quasi-miracle, seul rescapé sur une petite île irlandaise où il est soigné par Mary, militante de l'IRA, dont il devient l'amant. Il faut lui pardonner : il est devenu amnésique. Et la fille est belle. Pendant ce temps, sa femme légitime, le croyant mort, poursuit on aventure avec Claude qui lui fait un enfant. Et Joseph fait un enfant à Mary. Ainsi tout au long du roman, navigue-t-on au fil d'amours parallèles : c'est trop systématique et finit par devenir monotone, mais cette impression est corrigée par une très belle écriture, d'une poésie discrète, une approche psychologique intelligente de la vie dans un petit port breton et l'établissement d'un courant remontant aux sources Bretons et Irlandais. Mais à part une certaine maladresse dans la technique, ce roman témoigne d'une grande sensibilité, d'une sympathique sincérité (*J.Y. Le Guen*, le Relecq-Kerhuon).

Roscoff : une vocation maritime

Si l'on excepte Saint-Malo encore qu'on y connaisse des problèmes dont l'actualité a mis récement en lumière les évidences - la côte nord de la Bretagne, si belle à maints égards, est victime d'une sorte de complexe : aucun grand port ne parvient à s'y développer. Les marées sont, bien sûr, les grandes coupables mais elles n'expliquent pas tout. Au demeurant, les techniques modernes permettent aujourd'hui de surmonter ce handicap. Et le passé rappelle que nos aïeux savaient, mieux que nous, le faire : dans son ouvrage *« Le port et hâvre de Roscoff »*, Jean-Yves Tanguy nous en fournit un exemple : Roscoff participa, avec les autres ports finistériens, à la grande aventure du « roulage » breton. Notre pays était , à la pointe de l'occident, une sorte de maître d'œuvre dans le véritable âge d'or que connut la marine à l'aube des temps modernes ; ses marins s'en allaient sur leurs propres vaisseaux de faible tonnage de la Baltique au Portuga. sillonnant les routes maritimes les plus fréquentées. Le livre de J.Y. Tanguy ne veut point sortir de son rôle de témoignage, mais il aurait pu déboucher sur une démonstration : celle que, maîtresse de son destin conne l'est la Hollande, la Bretagne aurait pu être une des terres les plus riches d'Europe grâce à sa marine. Il n'est peut-être pas trop tard pour elle : l'expérience de la B.A.I., par exempli, montre que la mer demeur son atout le plus réel 42 f. *Editions des Paludiers,* la Baule).

• Une nouvelle série pour les enfants de 6 à 14 ans « *Découvertes* », est lancée par les éditions Touret : la moto, le turbo-train, le sous marin atomique, la jaguar (chaque vol. 4,50 f)

• *Le gui* (an uhelvaar), par A.Y. ar Gow , Mab Govannon - Le gui tient une part imprtante dans le symbolisme celtique, rappelle l'auteur ; il était, dans le cycle du soleil, porteur de force, source de santé (6 f - *La Bretagne réelle,* Merdrignac.)

chroniques

COURRIER

(*suite de la page 4*)

REPONSE A CLET-YVES YVEN

« A peu près d'accord sur ton courrier (*Armor* n° 66-67). Mais sois humain tout-de-même avec tes frères. En connais-tu au monde des peuples qui n'ont pas eu la tentation de regarder et d'idôlatrer, des peuples en apparence plus puissants qu'eux par tel ou tel côté: économie, génie quelconque, etc ? La Loire-Atlantique n'a pas failli à ce miroir. Pour acheter, vendre, il fallait parler français comme maintenant, au niveau mondial, il faut parler anglais, sous l'Empire romain il fallait parler latin. Toujours pour acheter, vendre. Toujours la puissance de l'argent. Tu as raison et ta plainte est merveille mais regarde encore une fois le ciel de Bretagne. N'y vois-tu rien ? Même si cela n'était pour rien, cela serait très beau. » *Louis Lebreton,* rue de la Garenne, Haie-Fouassière.

DEFENSE DES AMICALES

« Nous réclamons le droit tout démocratique de continuer à constituer des Amicales qui sont ce que leur nom indique : des réunions *d'amis* qui ne se laissent pas diviser par des opinions politiques contestables, qui sont heureux de se retrouver, au cours d'un repas si ça leur plait (le repas pris en commun ayant toujours été, chez tous les peuples et le peuple breton en particulier, un excellent moyen de rencontre et d'amitié) ; des amis qui savent s'entraider surtout dans les moments difficiles (et là je vous assure que notre Amicale des Bretons en Auvergne remplit merveilleusement son rôle) et qui, bien entendu, sont heureux de faire découvrir aux autres les beautés et les richesses de leur pays dans tous les domaines. Là encore, croyez-moi notre programme « culturel » annuel en vaut bien d'autres ! » Abbé *Joseph Balcon,* aumônier du C.E.S. de Riom, curé de Marsat.

Un nouveau point de vente d'*Armor* à Paris

Le 1er octobre s'est ouvert à Paris (Vè), 14 rue des Ecoles, une librairie spécialisée dans les langues et cultures régionales. Nos lecteurs y trouveront *Armor magazine* chaque mois.

PRESSE ET DOCUMENTATION

• *Espoir,* n° 1 - Mensuel, le journal des Compagnons missionnaires celtiques apporte d'intéressantes informations sur l'évolution de l'Eglise celtique, sa théologie, ses projets. C'est un éclairage sur l'œuvre que poursuit inlassablement l'abbé Henri Hillion (le n° 2 f. - Ermitage des 7 Saints, Vieux-Marché, 22420 Plouaret).

• *Les amis de Lamballe,* n° 2 - Des pages précieuses sur l'Histoire et le folklore du Penthièvre par Fernand Labbé, Georges Penvern, Marie Drouart, Jérome Rageot (poème), Jacques de Penhoardic (un conte en patois du Penthièvre), M. Glâtre (le moulin de la Cornillère), Jean Gombault (mariages en 1900) - un répertoire archéologique, des expressions typiques (Hôtel du Pilori, rue Basse, Lamballe).

CARNET

• *Marie-Madelaine Diesnech,* ancien ministre? ancien député des Côtes-du-Nord, a été nommée ambassadeur de France au Luxembourg.

• *Jean-Pierre Brial* a été nommé secrétaire général de la mairie de Vannes en remplacement de *M. Collobert* promu à la direction du Centre de perfectionnement des personnels communaux.

• Notre ami Jean Socard (*Yanne Brekilien* en littérature) a été installée premier vice-président du Tribunal de grande instance de Vannes.

• *Pierre-Yves le Rhun,* professeur à l'Université de Nantes, a été élu président du mouvement *Ar Falz.*

• *Henri Le Gallo* a été nommé directeur des enseignements élementaires et secondaires de Paris.

• *Joseph Corfmat* a été élu maire de Plumergat.

NAISSANCES

• Mikael Clec'h ha Soazig Nedeleg e bried a zo laouen o kemenn deoc'h ganedigezh o mab *Kevin.* (NDLR - Le tad Koz est notre ami Guy Clec'h, président-fondateur de Dugelez Breiz aux Lilas).

• Une petite *Gwennael* est née au foyer d'*Alain Barrière*-Bellec et de sa femme Agnès.

NECROLOGIE

• A *Paramé,* s'est éteint dans sa 102 è. année l'éminent celtisant *Pierre Le Roux.*

LES GUIDES SOPEL

- *Circuits touristiques en Pays de Vilaine*
- *Côte d'Emeraude - Pays de Rance*
- *Circuits touristiques de la Côte de Granit rose*
- *Circuits touristiques en Pays de Vannes et d'Auray*

(En préparation ° Douarnenez et Pointe du Raz ° Le Léon)

Envoi contre 5 F. pour frais à : SOPEL, 10 rue Vicairie, 22010 Saint-Brieuc. CCP 2319.14 Nantes

• Hor pediñ a ra Vefa de Bellaing, da gemenn marv he fried, Jakez de Bellaing, aet da anaon e Gwengamp, d'an 31 a viz Eost 1975.
(28, Str. an 3 Breur ar Gov, 22000 Sant-Brieg)

• Nous avons eu la peine d'apprendre le décès de deux amis : le malouin *Pierre Chartois,* un des grands noms de la publicité, qui fut notamment président-directeur général de la Société Nationale de publicité-presse (SNPP) et le commandant *Yves Trébiou,* ancien maire-adjoint de St-Quay-Portrieux, président d'honneur des pensionnés de la Marine marchande Nord-Bretagne.

• Louis *Boulc'h,* 78 ans, ancien maire de *Tredarzec* • Yves *Martin,* 88 ans, de *St-Quay-Portrieux,* secrétaire général honoraire de la Faculté des lettres de Paris • Louis *Léquipe,* 47 ans; maire de *Petit-Mars* • Olivier *Girard,* maire de *Missilac* • Ernest *Mercier,* maire de la *Motte.* • Maurice *Caradeuc,* 69 ans, ancien maire de *Merillac.*

Editions AL LIAMM

DIRECTION RONAN HUON

Langue bretonne
Littérature — Enseignement

DERNIERS TITRES PARUS

Nenn Jani, de Roparz Hemon, roman, 256 pages	*25,00*
Ar Salmoù (Les Psaumes). Troisième tome de l'édition complète de la Bible traduite sous la direction de Maodez Glanndour, 220 pages.	
Papier bouffant	*27,00*
Simili-Bible	*32,00*
Cours Elémentaire de breton, de Roparz Hemon, revu	*9,00*
Gurvan ar Marc'heg Estrañjour, de Tangi Malmanche, mystère en trois actes, 142 pages	*24,00*
Fri Korloko, de Tudual Huon bandes dessinées, couverture en couleurs	*13,00*
Romant ar Roue Arzhur, de Xavier de Langlais, lettrines de l'auteur. Grand format 18x23, 208 pages	*36,00*
Sur beau papier.....	*42,00*
An Deiz-ha-bloaz, de Youenn Olier, nouvelles.....	*28,00*
Sur beau papier.....	*32,00*

Vente par correspondance : J. Queillé, 47 rue Notre Dame, 22200 Guingamp. CCP 1136 82 Rennes. Port minimun 3 f pour envois inférieurs à 30 f. Au dessus : 10 %

chroniques

COURRIER

(*suite de la page 4*)

REPONSE A CLET-YVES YVEN

« A peu près d'accord sur ton courrier (*Armor* n° 66-67). Mais sois humain tout-de-même avec tes frères. En connais-tu au monde des peuples qui n'ont pas eu la tentation de regarder et d'idôlatrer, des peuples en apparence plus puissants qu'eux par tel ou tel côté: économie, génie quelconque, etc ? La Loire-Atlantique n'a pas failli à ce miroir. Pour acheter, vendre, il fallait parler français comme maintenant, au niveau mondial, il faut parler anglais, sous l'Empire romain il fallait parler latin. Toujours pour acheter, vendre. Toujours la puissance de l'argent. Tu as raison et ta plainte est merveille mais regarde encore une fois le ciel de Bretagne. N'y vois-tu rien ? Même si cela n'était pour rien, cela serait très beau. » *Louis Lebreton,* rue de la Garenne, Haie-Fouassière.

DEFENSE DES AMICALES

« Nous réclamons le droit tout démocratique de continuer à constituer des Amicales qui sont ce que leur nom indique : des rèunions *d'amis* qui ne se laissent pas diviser par des opinions politiques contestables, qui sont heureux de se retrouver, au cours d'un repas si ça leur plait (le repas pris en commun ayant toujours été, chez tous les peuples et le peuple breton en particulier, un excellent moyen de rencontre et d'amitié) ; des amis qui savent s'entraider surtout dans les moments difficiles (et là je vous assure que notre Amicale des Bretons en Auvergne remplit merveilleusement son rôle) et qui, bien entendu, sont heureux de faire découvrir aux autres les beautés et les richesses de leur pays dans tous les domaines. Là encore, croyez-moi notre programme « culturel » annuel en vaut bien d'autres ! » Abbé *Joseph Balcon,* aumônier du C.E.S. de Riom, curé de Marsat.

Un nouveau point de vente d'*Armor* à Paris

Le 1er octobre s'est ouvert à Paris (Vè), 14 rue des Ecoles, une librairie spécialisée dans les langues et cultures régionales. Nos lecteurs y trouveront *Armor magazine* chaque mois.

PRESSE ET DOCUMENTATION

• *Espoir*, n° 1 - Mensuel, le journal des Compagnons missionnaires celtiques apporte d'intéressantes informations sur l'évolution de l'Eglise celtique, sa théologie, ses projets. C'est un éclairage sur l'œuvre que poursuit inlassablement l'abbé Henri Hillion (le n° 2 f. - Ermitage des 7 Saints, Vieux-Marché, 22420 Plouaret).

• *Les amis de Lamballe*, n° 2 - Des pages précieuses sur l'Histoire et le folklore du Penthièvre par Fernand Labbé, Georges Penvern, Marie Drouart, Jérome Rageot (poème), Jacques de Penhoardic (un conte en patois du Penthièvre), M. Glâtre (le moulin de la Cornillère), Jean Gombault (mariages en 1900) - un répertoire archéologique, des expressions typiques (Hôtel du Pilori, rue Basse, Lamballe).

CARNET

• *Marie-Madelaine Diesnech*, ancien ministre? ancien député des Côtes-du-Nord, a été nommée ambassadeur de France au Luxembourg.

• *Jean-Pierre Brial* a été nommé secrétaire général de la mairie de Vannes en remplacement de *M. Collobert* promu à la direction du Centre de perfectionnement des personnels communaux.

• Notre ami Jean Socard (*Yanne Brekilien* en littérature) a été installée premier vice-président du Tribunal de grande instance de Vannes.

• *Pierre-Yves le Rhun*, professeur à l'Université de Nantes, a été élu président du mouvement *Ar Falz*.

• *Henri Le Gallo* a été nommé directeur des enseignements élementaires et secondaires de Paris.

• *Joseph Corfmat* a été élu maire de Plumergat.

NAISSANCES

• Mikael Clec'h ha Soazig Nedeleg e bried a zo laouen o kemenn deoc'h ganedigezh o mab *Kevin*. (NDLR - Le tad Koz est notre ami Guy Clec'h, président-fondateur de Dugelez Breiz aux Lilas).

• Une petite *Gwennael* est née au foyer d'*Alain Barrière*-Bellec et de sa femme Agnès.

NECROLOGIE

• A *Paramé*, s'est éteint dans sa 102 è. année l'éminent celtisant *Pierre Le Roux*.

• Hor pediñ a ra Vefa de Bellaing, da gemenn marv he fried, Jakez de Bellaing, aet da anaon e Gwengamp, d'an 31 a viz Eost 1975.
(28, Str. an 3 Breur ar Gov, 22000 Sant-Brieg)

• Nous avons eu la peine d'apprendre le décès de deux amis : le malouin *Pierre Chartois*, un des grands noms de la publicité, qui fut notamment président-directeur général de la Société Nationale de publicité-presse (SNPP) et le commandant *Yves Trébiou*, ancien maire-adjoint de St-Quay-Portrieux, président d'honneur des pensionnés de la Marine marchande Nord-Bretagne.

• Louis *Boulc'h*, 78 ans, ancien maire de *Tredarzec* • Yves *Martin*, 88 ans, de *St-Quay-Portrieux*, secrétaire général honoraire de la Faculté des lettres de Paris • Louis *Léquipe*, 47 ans; maire de *Petit-Mars* • Olivier *Girard*, maire de *Missilac* • Ernest *Mercier*, maire de la *Motte*. • Maurice *Caradeuc*, 69 ans, ancien maire de *Merillac*.

LES GUIDES SOPEL

- *Circuits touristiques en Pays de Vilaine*
- *Côte d'Emeraude - Pays de Rance*
- *Circuits touristiques de la Côte de Granit rose*
- *Circuits touristiques en Pays de Vannes et d'Auray*

(En préparation ° Douarnenez et Pointe du Raz ° Le Léon)

Envoi contre 5 F. pour frais à : SOPEL, 10 rue Vicairie, 22010 Saint-Brieuc. CCP 2319 14 Nantes

Editions AL LIAMM

DIRECTION RONAN HUON

Langue bretonne
Littérature — Enseignement

DERNIERS TITRES PARUS

Nenn Jani, de Roparz Hemon, roman, 256 pages	*25,00*
Ar Salmoù (Les Psaumes). Troisième tome de l'édition complète de la Bible traduite sous la direction de Maodez Glanndour, 220 pages.	
Papier bouffant.....	*27,00*
Simili-Bible.....	*32,00*
Cours Elémentaire de breton, de Roparz Hemon, revu.....	*9,00*
Gurvan ar Marc'heg Estranjour, de Tangi Malmanche, mystère en trois actes, 142 pages	*24,00*
Fri Korloko, de Tudual Huon bandes dessinées, couverture en couleurs	*13,00*
Romant ar Roue Arzhur, de Xavier de Langlais, lettrines de l'auteur. Grand format 18x23, 208 pages	*36,00*
Sur beau papier.....	*42,00*
An Deiz-ha-bloaz, de Youenn Olier, nouvelles.....	*28,00*
Sur beau papier.....	*32,00*

Vente par correspondance : J. Queillé, 47 rue Notre Dame, 22200 Guingamp. CCP 1136 82 Rennes. Port minimun 3 f pour envois inférieurs à 30 f. Au dessus : 10 %

petites annonces

Le mot : 1 F + taxes (20 %) 0,20 = 1,20 F
(Les demandes d'emploi sont gratuites)
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 5 F.

DEMANDES D'EMPLOI

° **Homme** 33 ans, marié, formation responsable de collectivités. INFAC. CAPASE. 10 ans expérience professionnelle secteurs social et culturel, cherche **POSTE à responsabilité** en **BRETAGNE**. Etudiera ttes propositions. Ecr. Ph. Le Goff, Locadour, 56700 Kervignac.

° **Technicienne horticole** maisons familiales, célibataire, 26 ans, 1 an pratique, dactylographie, notions de comptabilité, bon français, bonne culture générale, libre de suite. Ecrire Armor n° 690.

° J.H. 21 ans, libéré O.M., bac A, **directeur de Cercle Celtique**, cherche poste **Animateur Socio-culturel**,préférence C.d.N. Libre immédiatement. Ecr. Armor n° 691.

° J.H. 24 ans, bac F5, DUT mesures physiques, dégagé O.M., cherche **poste**. S'adresser ANPE, Loudéac (22) BP 115.

° J.H. diplômé E.S.C.P., lib. O.M. disponible immédiatement, recherche **poste commercial** actif **Rennes** ou environs. P. SAUNIER, 8, résid. Bary, rue Bary. 72000 LE MANS.

° J.F. 20 ans, BTA, 1 ans fac. de sciences expér. stages agricoles cherche en Bretagne place de **Conseiller Agric.** ou **Laborat.** préférence biologie végétale. Libre de suite. Ecr. Armor n° 692.

° J'ai un D.U.T. de **biologie** appliquée à **l'ind. alimentaire.** Bac C. 22 ans, libéré O.M. **Je voudrais rester en Bretagne.** Etudierais ttes propositions. **J.F. Guiheux,** 8 rue du 8 mai 1944, 35170 Bruz, tél. 00.60.85.

° J.F. 18 ans niveau BEPC cherche préfér. 22, poste dans **secteur Médical** comme aide médecin, dentiste, etc. Ecr. Armor n° 693.

° **Secrétaire Direction,** 24 ans, gestion, anglais, russe, étudierait ttes propositions. **Bretagne.** J. Le Bourhis, Résidence « les Camélias » 56270 Ploemeur.

° Diplômé Ecole Sup. de Co. Brest, 23 ans libéré O.M. Recherche emploi Bretagne. Secteurs **Vente** ou **Marketing**. Bernard Cossec, 18, rue J.Simon. 29120 Pont L'Abbé, tél. 87.00.03.

° 32 ans, marié, 2 enfants, formation secondaire et commerciale. Diplômé BEC (option comptabilité) et de l'INPAC (Chambre de commerce de Brest). Langue anglaise et allemande.. Expérience des **problèmes administratifs ou commerciaux** recherche activité commerciale ou technico-administrative en Bretagne. Etudier. ttes proposition. Ecr. Cadres bretons, BP 1006 75737 Paris Cédex 17.

* *CADRE AUTODIDACTE BATIMENT* **solide expérience chantiers-maisons individuelles et bâtiments agricoles (1 année *Génie Rural*). Parfaite connaissance du département 35 cherche *poste à responsabilités* - seconderait entrepreneur même département ou limitrophe. Ecrire Charles *DE PESLOUAN,* pavillon n° 13, square de l'Europe Rennes.**

OFFRES D'EMPLOI

* **Nous recherchons immédiatement pour notre département :**
REVUES MUNICIPALES ET CANTONALES
(bulletins officiels) de *TRES BONS* courtiers libres en
PUBLICITÉ
Fortes commissions
Ne pas se présenter : écrire avec ref. et C.V. à SOPEL, BP. 540, St-Brieuc, ou contact téléphonique : 33.61.98.

° Fabrique étiquettes adhésives recherche **conducteur typo-Ofmi** (Heidelberg) pour travail similaire. Formation assurée, conditions intéressantes. Editions Enes, rte de Tréguier, Landébaëron. Tél. 43.23.92.

* **Ecole Supérieure de Commerce en Bretagne rech, un *DIRECTEUR* remplaçant l'actuel qui part en retraite 35 à45 ans, Orig. HEC ou I.G.E. Ecr. Cadres bretons, Boite 1006, 75737 Paris cedex 15.**

* *Armor-magazine* **recrute *DEMARCHEURS en abonnements, VENDEURS à la CRIÉE* pour les 5 départements bretons. Fortes commissions.*Très sérieuses* référ. exigées. Ecr. *Armor-magazine,* BP 540, 22010 St-Brieuc, ou tél. 33. 62.24.**

* **Cherche personne pour *entretien escalier* (matin) immeuble Zup Sud, quartier rue d'Espagne. S'adresser *ROUAULT,* syndicat imm. 5, rue Chateaurenault, Rennes.**

MARIAGES

° **Foyers Catholiques** Mariages par correspondance, toutes situations et régions, divorcés s'abstenir. Documentation gratuite contre 3 timbres. Ecr. FOC (A) BP 54, 44002 Nantes Cedex.

° **Commerçante** 45 ans, espérances, sans charges, jeune d'allure, dynamique, souhaite refaire sa vie en Bretagne avec **compagnon agréable**, cultivateur, commerçant goûts simples, situation équivalente, pour vie confortable sans problème. Ecr. Armor n° 694.

MARCHÉ AUTOMOBILE

● SAVIEM et MAN, *camions d'occasion* de 3, 5 à 38 tonnes, *véhicules* T.P., 6 x 4, 6 x 6, *cars* toutes capacités. SAVIEM - Z.I. la Ville-en-Bois - 44110 Chateaubriant. Tél. 81.26.12.

° A.V. **204 Peugeot** break. S'adr. M. Miossec, 32, rue des Ecuyers, 29 N. Guipavas.

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

° A vendre à **Louannec, terrain** de 630 m2, viabilisé, bord de mer. Tél. 43.53.52.

° **Brest** : grands **locaux commerciaux** à ceder en location avec grand hall exposition sur artère principale. Cornou, 176, rue Jaurès, Brest .Tél. 44.62.62.

° **Saint-Nazaire** R.N. 771. Montoir, vend ou loue **bâtiments** 300 m2 climatisés, 3 bureaux. Tél., terrain 2.200 m2. Nogues, 43, rue des Halles, Saint-Nazaire.

* *Châteaubriant :* **à vendre *maison ancienne,* rénovée en 1968, comportant, au premier trois pièces ; salle de bain et living dans le grenier avec poutres anciennes et cheminée. rez-de-chaussée, *boutique couture styles,* belle clientèle, griffes exclusives 350.000 Frs, stock compris, éventuellement succursale *Saint-Nazaire,* 111, avenue de la République *TÉL. 60.39. 04***

° A vendre à **Cleder**, zone légumière Nord-Finistère, plein centre ville, **immeuble** à usage **commercial**, avec appartements neufs. Magasin, réserves, bureaux aménagés. Chauffage central. Jouissance immédiate. Ensemble couvert 730 m2 : propre à ttes activités commerciales et industrielles. André Cornic, Notaire, 29233 Cleder. Tél. 69.40.11.

° **Lotissement** du Bois-Renard, **Malville, terrains boisés,** de 1.500 à 3.600 m2, à partir de 34.500 F. actes en main. S'adr. Etude Cougard, notaire. Nantes. Tél. 71.43.05.

° Dans vaste magasin clos, logerais **caravanes, bateaux, voitures.** (Le mois 40 F. à l'unité) S'ad. Mahe, Plouisy. Tél. au 43.83.13.

° A vendre **deux fermes,** region **Rostrenen** ; 35 hectares, libre le 29 septembre 75, prix demandé 35.000 frs ; 33 hectares libre en 76, prix demandé 200.000 frs. A vendre **4 hectares constructibles** ville de **Josselin**, vue sur la ville et château, prix 25 frs le m2 et un **vieux moilin à eau.** S'adr. M. Léon Le Bohec, 14, rue du Général de Gaulle, 56120 Josselin.

DIVERS

● **COUVEUSES AUTOMATIQUES**
toute grandeur de 12 à 200 oeufs
ELEVEUSES CLIMATISÉES
THERMIS - 78110 Le Vesinet - Tél. (16.1) 966 09.53.

° **Correspondance en langue bretonne.** Vous désirez une ou un correspondant en langue bretonne ? Demandez-le, en spécifiant vos sujets préférés, à **Skingomz ha Skinwel,** 18 bis, rue Duguay-Trouin, St-Brieuc (env. timb. pour la rép.).

° Au choix **guides touristiques** : Pays de Vilaine - Côte d'Emeraude - Côte de Granit rose - Pays de Vannes et d'Auray. Chacun contre 5 f. pour frais à SOPEL, 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc.

° **Pour vos cadeaux** : belles reproductions d'**œuvres d'art.** Occasions à saisir. Penthièvre Arts et Culture, 24 rue du Val, 22400 Lamballe

GASTRONOMIE

Une auberge dans le Penthièvre

Depuis quelques mois, le Penthièvre s'est enrichi d'une nouvelle auberge dont on aime la formule originale, le cadre et l'accueil. A la sortie de La Poterie, commune associée à Lamballe, Michel Le Drogoff a fait restaurer avec goût le *Manoir des Portes-Bouillye*, vénérable demeurance rurale qui a du caractère, et y a ouvert depuis quelques mois un restaurant qui offre deux menus : l'un à 24 F, l'autre à 38 f (qui comporte en plus un plat de viande ou de poisson, garni bien sûr). L'élément principal en est l'impressionnant choix de plats dont les convives se servent à discrétion, et eux-mêmes comme cela se pratique souvent en Grande-Bretagne. Une cinquantaine de mets sont ainsi proposés, tous de qualité. Un point faible : la gamme des desserts. Vin à volonté (muscadet et rouge de Corse en tonneaux) et service compris. La salle du restaurant plafonnée de poutres superbes, sertie dans des murs de noble pierre, incite à la détente... qui peut être prolongée dans les bois voisins. Une pièce d'eau est en voie d'aménagement.



à **Kroaz-Kermel**



un style
une équipe
dynamique
un personnel jeune
et enthousiaste
voilà
l'image de marque
de la
SCAPLEN

CRÉDIT MARITIME MUTUEL DU FINISTÈRE

68, quai de l'Odet - **QUIMPER Tél. (98) 95.91.11**

ouvert à toutes les professions

* ***Pour tous vos dépôts***

Compte de chèques, comptes à terme
Bons de Caisse, Epargne Logement, etc..

* ***Pour tous vos crédits***

Familiaux ou professionnels, Crédit-Bail
Crédit au Logement
Professions Libérales

* ***Pour toutes vos Assurances Maritimes***

(Pêche - Plaisance)

BUREAUX SUR TOUTE LA COTE

Nous vous réservons le meilleur accueil

Renseignez-vous

Nous sommes :

- ***Une agence immobilière quimpéroise :*** LOCATION appartements, pavillons - VENTE terrains, appartements, pavillons.

- ***Un cabinet de conseil en bâtiment quimpérois expert immobilier.***

Notre groupement vous offre dans le Finistère sur votre terrain ou sur notre terrain votre maison clefs en main ou votre rénovation faite suivant vos désirs.

PAS DE PLAN - TYPE

Un avant projet par construction

PAS D'INTERMÉDIAIRE

Une personne suit votre construction de l'avant projet à la remise des clefs

PAS DE TRACASSERIES

Nous nous occupons de tout : formalités administratives permis de construire, financement.

PAS DE SURPRISES

Prix fermes et définitifs, garanties légales, date de livraison fixée sur contrat.

NOTRE PREMIER SOUCI : NOTRE BONNE RENOMMÉE

Consultez nous et comparez :

AGENCE DE L'ODET
8, rue St Mathieu
QUIMPER - Tél. 95.24.08

BATI - CONSEIL
Ti Lipig
PLOMELIN - Tél. 95.85.05